

STATISTICS CANADA
Household Surveys Division

STATISTIQUE CANADA
Division des enquêtes-ménages

**MICRODATA
FILE**

**FICHER DE
MICRODONNÉES**

Documentation for

Documentation pour

***HOUSEHOLD INCOME,
FACILITIES AND EQUIPMENT***

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER
SELON LE REVENU***

Survey of Consumer Finances
1990
(1989 Income)

Enquête sur les finances des
consommateurs de 1990
(revenu de 1989)

Household Facilities and
Equipment Survey, 1990

L'Enquête sur l'équipement
ménager de 1990

Revised Weights - 1991
census-based

Pondération révisée - 1991
base du recensement

MICRODATA FILE***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES AND EQUIPMENT 1990***

TABLE OF CONTENTS	Page
Technical Characteristics of Tape	1
Introduction	2
Notes for Users of Historical Series of HIFE Tapes	5
Record Layout	10
Variable Descriptions:	
Household Characteristics and Income	
Sequence Number	43
Province	44
Size of Area	45
Census Metropolitan Area	48
Final Universal Weight	49
Household Number of Persons	50
Household Number of Adults	51
Household Number of Persons Aged 65 or over	52
Household Number of Children	53
Household Composition	54
Household Dependence on Farm Income	55
Household/Head/Wife: Major Source of Income	56
Household Number of Earners	57
Household Number of Persons with Income	58
Wages and Salaries	59
Military Pay and Allowances	60
Net Income from Non-Farm Self-Employment	61
Net Income from Farm Self-Employment	62
Net Income from Roomers and Boarders	63
Total Net Income from Self-Employment	64
Total Earnings	65

FICHIER DE MICRODONNÉES***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON LE REVENU EN 1989***

TABLE DES MATIÈRES	Page
Caractéristiques techniques de la bande	1
Introduction	2
Notes aux utilisateurs des séries historiques de bandes de l'RME	5
Fichier de dossier	10
Description des variables:	
Caractéristiques et revenu du ménage	
Numéro de séquence	43
Province	44
Taille de la région de résidence	45
Région métropolitaine de recensement	48
Pondération universelle finale	49
Nombre de personnes dans le ménage	50
Nombre d'adultes dans le ménage	51
Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus dans le ménage	52
Nombre d'enfants dans le ménage	53
Composition du ménage	54
Pourcentage de revenu d'origine agricole	55
Ménage/chef du ménage/épouse: Principale source de revenu	56
Nombre de personnes gagnant un revenu dans le ménage	57
Nombre de personnes touchant un revenu dans le ménage	58
Salaires et traitements	59
Solde et indemnités militaires	60
Revenu net d'un emploi autonome non agricole	61
Revenu net d'un emploi autonome agricole	62
Revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires	63
Revenu net total d'un emploi autonome	64
Gains totaux	65

MICRODATA FILE***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES AND EQUIPMENT 1990*****TABLE OF CONTENTS - continued****Variable Descriptions - continued:****Household Characteristics and Income - concluded**

Total Investment Income	66
Family and Youth Allowances	67
Child Tax Credit	68
Old Age Security, Guaranteed Income Supplement and Spouse's Allowance	69
Canada/Quebec Pension Plan Benefits	70
Unemployment Insurance Benefits	71
Social Assistance and Provincial Income Supplements	72
Other Income from Government Sources	73
Total Government Transfer Payments	74
Taxable Government Transfer Payments	75
Non-Taxable Government Transfer Payments	76
Retirement Pensions, Superannuation and Annuities	78
Other Money Income	79
Miscellaneous Income	81
Total Income	82
Total Income Tax	83
Income After Tax	84

Household Facilities and Equipment

Type of Dwelling	85
Condominium	87
Period Building Constructed	88
Tenure	89
Number or Rooms in Dwelling	91
Number of Bedrooms	92
Type of Principal Heating Equipment	93

FICHIER DE MICRODONNÉES***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON LE REVENU EN 1989*****TABLE DES MATIÈRES - suite****Description des variables - suite:****Caractéristiques et revenu du ménage - fin**

Revenu total de placements	66
Allocations familiales et allocations aux jeunes	67
Crédit d'impôt pour enfants	68
Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	69
Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec	70
Prestations d'assurance-chômage	71
Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux	72
Autres revenus provenant du gouvernement	73
Total des transferts gouvernementaux imposables	74
Transferts gouvernementaux imposables	75
Transferts gouvernementaux non imposables	76
Pensions de retraite et rentes	78
Autre revenu monétaire	79
Revenus divers	81
Revenu total	82
Impôt total sur le revenu	83
Revenu après impôt	84

Équipement ménager

Genre de logement	85
Condominium	87
Période de construction de l'immeuble	88
Mode d'occupation	89
Nombre de pièces dans le logement	91
Nombre de chambres à coucher	92
Principal mode de chauffage	93

MICRODATA FILE***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES AND EQUIPMENT 1990*****TABLE OF CONTENTS - continued****Variable Descriptions - continued:****Household Facilities and Equipment - continued**

Length of Time Since Principal Heating Equipment Installed	94
Fuel for Principal Heating Equipment	95
Type of Water Supply	96
Fuel for Piped Hot Water Supply	97
Bathrooms with Installed Bathtub or Shower	98
Toilet Facilities	99
Fuel for Principal Cooking Equipment	100
Microwave Oven	101
Gaz Barbecue	102
Number of Refrigerators	103
Home Freezer	104
Washing Machine	105
Clothes Dryer	106
Vacuum Cleaner	107
Sewing Machine	108
Air Conditioner	109
Automatic Dishwasher	110
Number of Telephones	111
Reason for No Phone	112
Number of Telephone Numbers	113
Does this Household Have a Private Line or a Party Line	114
Has this Household Been Without Telephone Service for 2 Months or More since February 1, 1990	115
Does anyone in this Household Own a Vacation Home	116
Is there Telephone Service in the Vacation Home	117
Location of Vacation Home	118
Number of Radios	119

FICHER DE MICRODONNÉES***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON LE RÉVENU EN 1989*****TABLE DES MATIÈRES - suite****Description des variables - suite:****Équipement ménager - suite**

Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé	94
Principal combustible de chauffage	95
Genre d'eau courante	96
Combustible utilisé pour l'eau chaude	97
Salle de bains avec douche ou baignoire installée	98
Toilettes	99
Combustible utilisé pour la cuisson	100
Four à micro-ondes	101
Barbecue à gaz	102
Nombre de réfrigérateurs	103
Congélateur domestique	104
Machine à laver	105
Sècheuse	106
Aspirateur	107
Machine à coudre	108
Appareil de climatisation	109
Lave-vaisselle automatique	110
Nombre de téléphones	111
Raison pour ne pas bénéficier du service téléphonique	112
Nombre de numéros de téléphone	113
Ce ménage a-t-il une ligne privée ou une ligne partagée	114
Ce ménage a-t-il été sans service téléphonique pendant 2 mois ou plus depuis le 1 ^{er} février 1990	115
Quelqu'un de ce ménage possède-t-il une maison de villégiature	116
Y a-t-il un service téléphonique dans la maison de villégiature	117
Lieu de la maison de villégiature	118
Nombre de radios	119

MICRODATA FILE*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES AND EQUIPMENT 1990*

TABLE OF CONTENTS - continued Page

Variable Descriptions - continued:

Household Facilities and Equipment - concluded

Total Number of Television Sets/Colour TV Sets/Black and White TV sets	120
Cable Television	121
Cable Converter	122
Pay Television	123
Camcorder	124
Number of Video Recorders	125
Cassette Recorder or Tape Recorder	126
Compact Disc Player (CD Player)	127
Home Computer	128
Smoke Detector	129
Portable Fire Extinguisher	130
Number of Automobiles	131
Number of Vans, Trucks	132
Lawnmowers	133
Snowblower	134
Canoe	135
Sailboat	136
Rowboat, Skiff, etc.	137
Outboard Motor Boat	138
Other boats	139
No Boat	140
Market Value of Owner Occupied Home	141
Repairs Needed	142
Year Head Moved Into Dwelling	143
Tenure of Previous Dwelling (Head)	144
Tenure of Previous Dwelling (Spouse)	145

FICHER DE MICRODONNÉES*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON LE REVENU EN 1989*

TABLE DES MATIÈRES - suite Page

Description des variables - suite:

Équipement ménager - fin

Nombre de téléviseurs/télécouleurs/téléviseurs en noir et blanc	120
Télédistribution	121
Câblosélecteur	122
Télévision payante	123
Caméoscope	124
Nombre de Magnétoscopes	125
Magnétocassette ou Magnétophone	126
Lecteur de disque compact	127
Ordinateur domestique	128
Détecteur de fumée	129
Extincteur portatif d'incendie	130
Nombre d'automobiles	131
Nombre de fourgonnettes, camions	132
Tondeuse	133
Souffleuse à neige	134
Canot	135
Voilier	136
Chaloupe, skiff, etc.	137
Embarcation à moteur hors-bord	138
Autres embarcations	139
Aucune embarcation	140
Valeur du logement occupé par le propriétaire	141
Réparations requises	142
Année où le chef de ménage a emménagé	143
Mode d'occupation du logement précédent (chef)	144
Mode d'occupation du logement précédent (conjoint)	145

MICRODATA FILE***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES AND EQUIPMENT 1990*****TABLE OF CONTENTS - continued****Variable Descriptions - continued:****Household Head's/Spouse's Characteristics**

Household Head	146
Head and Spouse's Personal Characteristics	147
Head (Spouse): Detailed Education Level	148
Head (Spouse): Recoded Education Level	150
Head (Spouse): Mother Tongue	151
Head (Spouse): Class of Worker (Current or last Job)	152
Head (Spouse): 1980 Occupational Classification (Current or last Job) - 13 Groups - 49 Groups	154
Head (Spouse): Labour Force Status (Reference Week)	156
Head (Spouse): Weeks Worked in Reference Year	158
Head (Spouse): Worked Mostly Full-Time or Part-Time in Reference Year	159
Head: Immigration Status	160
Primary Economic Family	161
Primary Economic Family Number of Persons	162
Primary Economic Family Number of Adults	163
Primary Economic Family Number of Children	164
Primary Economic Family Characteristics	165
Primary Economic Family Life Cycle	166
Number of Earners	167
Number of Persons with Income	168
Primary Economic Family: Low Income Code (1969 Base)	169
Primary Economic Family: Low Income Code (1978 Base)	171
Primary Economic Family: Low Income Code (1986 Base)	173

FICHER DE MICRODONNÉES***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON LE REVENU EN 1989*****TABLE DES MATIÈRES - suite****Description des variables - suite:****Caractéristiques du chef (conjoint du chef) de ménage**

Chef de ménage	146
Caractéristiques personnelles du chef et de son conjoint	147
Chef (conjoint): Niveau d'instruction détaillé	148
Chef (conjoint): Niveau d'instruction recodé	150
Chef (conjoint): langue maternelle	151
Chef (conjoint): statut professionnel (emploi actuel ou dernier emploi)	152
Chef (conjoint): classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi) - 13 groupes - 49 groupes	154
Chef (conjoint): activité (semaine de référence)	156
Chef (conjoint): semaines travaillées durant l'année de référence	158
Chef (conjoint): ayant travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel durant l'année de référence	159
Chef: statut d'immigration	160
Famille économique principale	161
Nombre de personnes dans la famille économique principale	162
Nombre d'adultes dans la famille économique principale	163
Nombre d'enfants dans la famille économique principale	164
Caractéristiques de la famille économique principale	165
Cycle de vie de la famille économique principale	166
Nombre de personnes gagnant un revenu	167
Nombre de personnes touchant un revenu	168
Code de faible revenu (1969) de la famille économique principale	169
Code de faible revenu (1978) de la famille économique principale	171
Code de faible revenu (1986) de la famille économique principale	173

MICRODATA FILE***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES AND EQUIPMENT 1990*****TABLE OF CONTENTS - continued****Variable Descriptions - continued:****Rent Data** 175

Heating Included in Rent 176

Rent Paid for April of Survey Year 177

Rent Subsidized 178

Rent for Combined Business and Living Accomodation 180

Utilities Included in Rent (Hot water cold water, electricity) 181

Appliances Included in Rent (Refrigerator, range, other major appliances) 182

Other Items Included in Rent (Cable TV, furniture, parking) 183

Sample Design and Implications 184

Procedures for Manuscript Review 187

Estimates Obtained from Microdata File 189

Weighted and Sample Counts from the Estimates for Various Values 190

Counts for Selected Variables 193

FORMS: 195

1990 Household Facilities and Equipment Questionnaire

1989 Income Questionnaire (Form CF06)

Household Record Docket (Form 03)

Rent Questionnaire (Form 04)

Labour Force Survey Questionnaire (Form 05)

Question Card

Code Sheet for Form 03

Code Sheet for Form 05

FICHER DE MICRODONNÉES***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON LE REVENU EN 1989*****TABLE DES MATIÈRES - suite** Page**Description des variables - suite:****Données sur les loyers** 175

Frais de chauffage inclus dans le loyer 176

Loyer payé pour avril pour l'année de l'enquête 177

Loyer subventionné 178

Loyer versé pour un logement servant à la fois de domicile et de local d'affaires 180

Services inclus dans le loyer (eau chaude, eau froide, électricité) 181

Appareils inclus dans le loyer (réfrigérateur, cuisinière, autres appareils ménagers) 182

Autres commodités incluses dans le loyer (télédistribution, ameublement, stationnement) 183

Plan de sondage et implication 184

Procédures pour faire réviser un manuscrit 187

Estimations provenant du fichier de microdonnées 189

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour diverses valeurs à partir des estimations 190

Les comptes des variables diverses 193

QUESTIONNAIRES: 195

Questionnaire sur l'équipement ménager de 1990

Questionnaire sur le revenu de 1989 (Formule CF06)

Dossier du ménage (Formule 03)

Questionnaire sur le loyer (Formule 04)

Questionnaire de l'enquête sur la population active (Formule 05)

Fiche questionnaire

Feuille des codes pour la Formule 03

Feuille des codes pour la Formule 05



TECHNICAL CHARACTERISTICS OF THIS MICRODATA FILE			CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE CE FICHER DE MICRODONNÉES		
SURVEY YEAR ▶		1990	◀ ANNÉE D'ENQUÊTE		
INCOME YEAR ▶		1989	◀ ANNÉE DE REVENU		
INDIVIDUALS, AGED 15 YEARS AND OVER, WITH AND WITHOUT INCOME			PARTICULIERS, AGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU		
ECONOMIC FAMILIES			FAMILLES ÉCONOMIQUES		
CENSUS FAMILIES			FAMILLES DE RECENSEMENT		
HOUSEHOLD INCOME, FACILITIES			✓	ÉQUIPEMENT MÉNAGER SELON LE REVENU	
KEY OR LINK FILE				FICHER CLÉ OU FICHER DE RACCORDEMENT	
TOTAL WEIGHTED NUMBER OF UNITS ▶		10,203,350	◀ NOMBRE TOTAL PONDÉRÉ D'UNITÉS		
NUMBER OF RECORDS ▶		38,882	◀ NOMBRE DES DOSSIERS		
SPECIFICATIONS			SPÉCIFICATIONS		
9 TRACK TAPE			BANDES À 9 PISTES		
DATA SET NAME					NOM DE FICHER
VOLUME SERIAL NUMBER					VOLUME/NUMÉRO DE SÉRIE
DENSITY	1600 BPI		1600 BPP	DENSITÉ	
	6250 BPI		6250 BPP		
LABELS	NONE		AUCUNE	ÉTIQUETTES	
	IBM STANDARD (EBCDIC)		STANDARD IBM (EBCDIC)		
	AScii		AScii		
FORMAT	EBCDIC		EBCDIC	FORMAT	
	AScii		AScii		
	RECORD SIZE	497	TAILLE D'EN-REGISTREMENT		
	BLOCK FACTOR		FACTEUR DE BLOC		
CARTRIDGE 3480			CARTOUCHE 3480		
DATA SET NAME					NOM DE FICHER
VOLUME SERIAL NUMBER					VOLUME/NUMÉRO DE SÉRIE
DENSITY	NOCOMPRESS		NOCOMPRESS	DENSITÉ	
	COMPRESS		COMPRESS		
LABELS	NONE		AUCUNE	ÉTIQUETTES	
	IBM STANDARD (EBCDIC)		STANDARD IBM (EBCDIC)		
	AScii		AScii		
PC DISKETTE	FORMAT AScii	DISQUETTE POUR MICRO-ORDINATEUR			
HIGH DENSITY - 3 1/2" (1.4 MB)		HAUTE DENSITÉ - 3 1/2" (1.4 MB)			
HIGH DENSITY - 5 1/4" (1.2 MB)		HAUTE DENSITÉ - 5 1/4" (1.2 MB)			
DOUBLE DENSITY - 3 1/2" (720 K)		DOUBLE DENSITÉ - 3 1/2" (720 K)			

MICRODATA FILE

HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES AND EQUIPMENT 1990

INTRODUCTION

This microdata file on household income, facilities and equipment has been created by linking data collected from the same households for four different surveys. These surveys are:

Household Facilities and Equipment (HFE), May 1990

Labour Force Survey (LFS), April 1990

Survey of Consumer Finances (SCF), April 1990

Rent Survey, April 1990

This file on household income, facilities and equipment is intended for use in the study of types of facilities in households with relationship to the household's income. For research on income statistics, other microdata tapes are available or special requests for data can be made to the Household Surveys Division on a cost recoverable basis. No microdata tapes purely on household facilities are planned at this time.

This is the thirteenth selected year for which a microdata tape on household income, facilities and equipment is being released. Tapes are available biennially starting with 1972 and annually since 1982 except for 1984.

Over the years, the basic content and concepts of the HIFE tapes have remained relatively stable. However, following each decennial census, the sample design of the Labour Force Survey is revised to incorporate recent developments in sampling methodology and to reflect population changes by the most recent census data. The latest redesigned sample was implemented in January, 1985, to replace the design in use since 1975. For information on the redesign of the Labour Force Survey sample, see the publication **Methodology of The Canadian Labour Force Survey, 1984-1990**, catalogue No. 71-526, and the feature article published in **The Labour Force, January 1985**, catalogue 71-001. A general description only is given in the "Sample Design and Implications" section.

FICHIER DE MICRODONNÉES

ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON LE REVENU EN 1989

INTRODUCTION

Ce fichier de microdonnées se rapportant au revenu des ménages, et à l'équipement ménager a été créé en unissant les données recueillies des mêmes ménages pour cinq enquêtes distinctes. Ces enquêtes sont:

Enquête sur l'équipement ménager, mai 1990 (EÉM)

Enquête sur la population active, avril 1990 (EPA)

Enquête sur les finances des consommateurs, avril 1990 (EFC)

Enquête sur les loyers, avril 1990

Ce fichier de microdonnées sur le revenu des ménages et l'équipement ménager est destiné à l'étude des genres d'équipement ménager en relation avec le revenu des ménages. On peut se procurer d'autres bandes de microdonnées pour des recherches statistiques sur le revenu ou on peut faire des demandes spéciales de données sur une base de coûts récupérables à la Division des enquêtes-ménages. Pour le moment, aucune bande de microdonnées portant exclusivement sur l'équipement ménager n'est prévue.

La bande de microdonnées sur le revenu et l'équipement ménager est publiée pour la treizième fois. Les bandes sont disponibles biennalement à partir de 1972 et annuellement depuis 1982, exception faite de l'année 1984.

Le contenu et les concepts de base sont demeurés pratiquement les mêmes d'une fois à l'autre. Toutefois, après chaque recensement décennal, le plan de sondage de l'Enquête sur la population active est révisé pour y incorporer les dernières modifications aux méthodes d'échantillonnage et pour tenir compte des changements démographiques mis à jour par les données du recensement les plus récentes. Le nouveau plan de sondage a été introduit en janvier 1985 pour remplacer celui utilisé depuis 1975. Pour obtenir des renseignements sur le remaniement du plan de sondage de l'enquête sur la population active, voir la publication **Méthodologie de l'enquête sur la population active au Canada, 1984-1990**, n° 71-526 au catalogue et l'article du mois paru dans **La population active, janvier 1985**, no 71-001 au catalogue. Une description générale est donnée à la section intitulée "Plan de sondage et implications".

MICRODATA FILE

HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES AND EQUIPMENT 1990

INTRODUCTION - continued

Users of this tape should be aware of the following points:

1. All distributions, estimated numbers and amounts, averages, etc. must be produced using weighted values and not sample counts. For a description of the weighting factor (in positions 11-15 of each record) and its use see the item description "Final Universal Weight" and "Sample Design and Implications" in this documentation.
2. Any estimates or percentage distributions to be published or analysed from this data should be based on a sample of at least 100 records. This is the policy followed in our publications and is based on the fact that data produced from smaller samples is unlikely to be reliable.
3. Determination of who is the household head is based on relationships only. The head is not necessarily the major earner or income recipient and may, in fact, have no income at all.
4. The term "reference year" refers to 1989 wherever it appears in the documentation.
5. The term "survey year" refers to 1990 wherever it appears in this documentation.
6. The term "reference week" refers to the week of April 15 to 21, 1990, the week immediately preceding the two-week period when the Survey of Consumer Finances was conducted.

A considerable effort has been made to correct inconsistencies in the data. However, unusual situations or inconsistencies may still be present. Some of these are described in the relevant pages of the tape documentation and users are therefore advised to read over the documentation to be aware of these cases. In order to improve future issues of this data set we would appreciate hearing from users regarding any problems, suggestions or comments regarding the tape contents or documentation.

FICHER DE MICRODONNÉES

ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON LE REVENU EN 1989

INTRODUCTION - suite

Les utilisateurs de cette bande doivent noter les points suivants:

1. Toute répartition, estimation, moyenne, etc. doit être produite à l'aide de valeurs pondérées et non à partir des effectifs de l'échantillon. Une description du coefficient de pondération (zones 11 à 15 de chaque dossier de ménage) figure sous les rubriques "Pondération finale des ménages" et "Plan de sondage et implications" du présent document.
2. Toute estimation ou répartition en pourcentage fondée sur ce fichier est destinée à la publication ou à l'analyse doit s'établir sur un échantillon d'au moins 100 enregistrements. Ce principe qui s'applique d'ailleurs à toutes nos publications, repose sur le fait que les données établies à partir d'échantillons plus petits sont peu fiables.
3. Le choix du chef de ménage se fonde uniquement sur les liens qui existent entre les membres seulement. Le chef n'est pas nécessairement le principal soutien ou bénéficiaire d'un revenu; en fait, il peut ne toucher de revenu du tout.
4. Le terme "année de référence" se rapporte à l'année 1989 partout où il apparaît dans la documentation.
5. Le terme "année de l'enquête" se rapporte à l'année 1990 partout où il apparaît dans la documentation.
6. Le terme "semaine de référence" se rapporte à la semaine du 15 au 21 avril, 1990, la semaine qui précède immédiatement la période de deux semaines où l'enquête sur les finances des consommateurs est effectuée.

Nous avons fait un effort considérable pour corriger les divergences de données. Cependant, il se peut qu'il y ait encore des situations inhabituelles ou des divergences, dont certaines sont décrites dans les pages pertinentes de la documentation. C'est pourquoi nous conseillons aux utilisateurs de bien lire la documentation pour être au courant de ces cas. Afin d'améliorer les prochains volets de cette série de données, nous aimerions que les utilisateurs nous fassent part des problèmes qu'ils ont décelés, de leurs suggestions ou de leurs commentaires en ce qui concerne le contenu de la bande ou la documentation.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

INTRODUCTION - concluded

The purchaser of this tape is invited to submit his final manuscript(s) to the manuscript review service offered by the Division. For further information on this procedure see "Procedures for Manuscript Review" in this documentation. In the text of such manuscripts the source should be as follows: "The analysis done for this report is based on the Statistics Canada microdata tape "Household Income (1989), Facilities and Equipment, 1990" which contains data collected with the 1990 Survey of Household Facilities and Equipment and the 1990 Survey of Consumer Finances. All computations on this data base were done by (name of user organization)". If this is the only source of data in the report, it is not necessary to source each table as well. However, if there are other sources, the tables should be individually sourced. In accordance with the development of standard referencing for machine-readable data files⁽¹⁾, we recommend the following wording be used in bibliographies:

Statistics Canada. Household Income (1989), Facilities and Equipment, 1990, [machine readable data file]. 1991 Edition. Ottawa, Ontario: Household Surveys Division [producer and distributor]. One data file (38,882 logical records) and accompanying documentation.

For further information contact:

Household Surveys Division
Statistics Canada
5th Floor, Section D-2
Jean Talon Building
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Telephone: (613) 951-9775

Facsimile: (613) 951-0562

⁽¹⁾ Dodd, Sue A. "Bibliographic references for numeric social science data files: suggested guidelines". American Society for Information Science. Journal 30(2):77-82, March 1979.

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

INTRODUCTION - fin

L'acheteur de cette bande est invité à soumettre le(s) manuscrit(s) définitif(s) au service de révision des manuscrits de la Division. Pour plus de renseignements concernant cette procédure, voir "Procédures pour faire réviser un manuscrit" du présent document. Une description de la source doit figurer dans le corps de ces textes et se lire comme suit: "L'analyse effectuée dans le cadre de ce rapport est fondée sur la bande de microdonnées "Revenu (1989) des ménages et équipement ménager, 1990" de Statistique Canada, qui renferme les données recueillies au cours de l'Enquête sur l'équipement ménager 1990, de l'Enquête de 1990 sur les finances des consommateurs. Tous les calculs faits à partir de cette base de données ont été effectués par (nom de l'organisme utilisateur)." Si le rapport n'indique aucune source de données, il n'est pas nécessaire de préciser la source de chaque tableau. Si, par contre, il existe d'autres sources, il faudrait préciser la source de chacun des tableaux. En conformité avec le développement de la standardisation des références pour les bandes de microdonnées⁽¹⁾, nous recommandons l'utilisation de la citation suivante dans les bibliographies:

Statistique Canada. Revenu (1989) des ménages et équipement ménager, 1990 [bande de microdonnées]. Édition de 1991. Ottawa, Ontario: Division des enquêtes-ménages [producteur et distributeur]. Une fichier de données (38,882 enregistrements) et documentation connexe.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avec:

Division des enquêtes-ménages
Statistique Canada
5ième étage, section D-2
Immeuble Jean Talon
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Téléphone: (613) 951-9775

Bélinographe: (613) 951-0562

⁽¹⁾ Dodd, Sue A. "Bibliographic references for numeric social science data files: suggested guidelines". American Society for Information Science. Journal. 30(2):77-82, March 1979.

MICRODATA FILE

HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES AND EQUIPMENT 1990

NOTES FOR USERS OF HISTORICAL SERIES OF HIFE TAPES

The majority of SCF/HFE concepts have remained unchanged since the 1971 household income file (1972 facilities and equipments). However, in addition to the changes described in the Introduction the following points summarize some changes in concepts which may help to explain certain statistical results.

1. Beginning with 1989 income file (1990 facilities and equipment), a new set of questions on "education", introduced by the Labour Force Survey to determine the educational attainment of respondents, was adopted. (See "Detailed Education Level").
2. Beginning with the 1989 income file (1990 facilities and equipment), selected CMAs (Census Metropolitan Areas) have been identified. (See "Census Metropolitan Area").
3. From a methodological point of view, 2 important changes occurred beginning with the 1987 income file (1988 facilities and equipment):
 - (i) The weighting factor is a 100% weight. On previous files, a 10% weight was used. The factor length increased to five bytes from three bytes. In addition, a new integrated weighting procedure is used for the first time on the 1987 income file (1988 facilities and equipment). This single weighting procedure replaces the previous procedure of separate weighting programs for economic families, census families, individuals and households. The result is that the same weight is given to all individuals and family units within a household. Previously, individuals and families within sample households could have different weights.
 - (ii) The estimated numbers of household units used to derive weights have been re-based to 1986 Census counts corresponding to the Labour Force Survey coverage. This affects to some degree the comparability of estimates produced from earlier tapes. For further details see the section on "Weighting" in

FICHIER DE MICRODONNÉES

ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON LE REVENU EN 1989

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE BANDES DE L'RME

La plupart des concepts de l'EFC/EÉM sont demeurés inchangés depuis le fichier sur le revenu des ménages de 1971 (équipement ménager de 1972). Cependant, en plus des modifications décrites dans l'introduction, nous résumons ci-après certains changements apportés au niveau des concepts qui pourraient expliquer certains résultats statistiques.

1. À partir du fichier sur le revenu de 1989 (équipement ménager de 1990) les nouvelles questions concernant "l'instruction", introduites par l'enquête sur la population active pour déterminer le niveau d'instruction des personnes interrogées étaient adoptées. (Voir "niveau d'instruction détaillé").
2. À partir du fichier sur le revenu de 1989 (équipement ménager de 1990), des régions métropolitaines de recensement choisies (RMR) sont identifiées. (Voir "Région métropolitaine de recensement").
1. Du point de vue de la méthodologie, on a apporté deux modifications importantes à partir du fichier sur le revenu 1987 (équipement ménager de 1988):
 - (i) Le facteur de pondération est de 100%. Pour les fichiers antérieurs, on utilisait un facteur de pondération de 10%. Ce facteur passe maintenant de trois à cinq multipliants. En outre, pour le fichier du revenu de 1987 (équipement ménager de 1988), on a utilisé pour la première fois une nouvelle procédure de pondération intégrée. Cette procédure unique a remplacé les divers facteurs de pondération utilisés auparavant pour les familles économiques, les familles de recensement, les particuliers et les ménages. On a attribué par conséquent la même pondération à tous les particuliers et les unités familiales d'un ménage. Auparavant, on pouvait attribuer des poids différents à des particuliers et à des familles faisant partie d'un même ménage-échantillon.
 - (ii) On a changé la case des estimations du nombre d'unités de ménages dont on se servait pour calculer les pondérations selon les chiffres du recensement de 1986 correspondant à la couverture de l'Enquête sur la population active. Dans une certaine mesure, cela influe sur la comparaison des estimations produites à

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

NOTES FOR USERS OF HISTORICAL SERIES
OF HIFE TAPES - continued

catalogue No. 13-207, "Income Distributions
by Size in Canada, 1987".

4. Beginning with the 1987 income file (1988 facilities and equipment), the income concept has been expanded to include the Federal Sales Tax Credit claimed at income tax time. This change has a slight effect on other variables such as Total Income and Income After Tax.
5. Beginning with the 1987 income file (1988 facilities and equipment), the size of area variable (position 8) was based on the 1986 Census population counts within 1981 boundaries. Previously, it was based on 1961 populations (1971 and 1973 income, 1972 and 1974 facilities and equipment files), 1971 populations (1975-79 income, 1976-80 facilities and equipment files), 1976 populations within 1971 boundaries (1981 and 1982 income, 1982 and 1983 facilities and equipment files) and 1981 Census population within 1981 boundaries (1984 to 1986 income, 1985 to 1987 facilities and equipment files). The procedure of recoding unique centres was somewhat revised beginning with the 1984 income file (1985 facilities and equipment), to provide less distortion in size of area groupings (see "Size of Area").
6. Beginning with the 1987 income file (1988 facilities and equipment), following revision of the low income cut-offs on the basis of 1986 Family Expenditure data, the 1986 based low income code for the economic family is provided on the tape.

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES
HISTORIQUES DE BANDES DE L'RME - suite

partir des bandes antérieures. Pour plus de détails, voir la section réservée sur la "Pondération" dans le n° 13-207, au catalogue "Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1987".

4. À partir du fichier sur le revenu de 1987 (équipement ménager de 1988), on a élargi la notion de revenu pour y inclure le crédit pour taxe fédérale sur les ventes réclamées au moment de la déclaration du revenu. Cette modification influe légèrement sur d'autres variables, notamment le revenu total et le revenu après impôt.
5. À partir du fichier de données sur le revenu des ménages de 1987 (équipement ménager de 1988), la taille de la région de résidence (poste 8) repose sur les dénombrements démographiques du recensement de 1986 à l'intérieur des limites de 1981. Les bandes de microdonnées antérieures au fichier sur le revenu des ménages de 1985 avaient été établies à partir des populations recensées en 1961 (fichier sur le revenu de 1971 et 1973, équipement ménager de 1972 et 1974), de celles recensées en 1971 (fichier sur le revenu de 1975-1979, équipement ménager de 1976 et 1980) et celles recensées en 1976 (fichier sur le revenu de 1981 et 1982, équipement ménager 1982 et 1983) et de celles recensées en 1981 à l'intérieur des limites de 1981 (fichier sur le revenu de 1984 à 1986, équipement ménager 1985 à 1987). La méthode de recodage de centres uniques a été révisé quelque peu à partir du fichier sur le revenu de 1984 (équipement ménager de 1985), afin d'atténuer la distorsion au niveau de la taille des régions de résidence (voir "Taille de la région de résidence" dans cette documentation).
6. À partir du fichier sur le revenu de 1987 (équipement ménager de 1988), après avoir effectué la révision des seuils de faible revenu en se fondant sur les données des dépenses des familles de 1986, on a inscrit le code de faible revenu fondé sur les données de 1986 pour la famille économique.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

NOTES FOR USERS OF HISTORICAL SERIES
OF HIFE TAPES - *continued*

7. Beginning with the 1986 income file (1987 facilities and equipment), all variables concerning number of household/family persons (e.g. number of earners, number of children, etc.) contain actual number of persons. On the 1984 and 1985 income files (1985 and 1986 facilities and equipment) these variables were given upper limits.
8. Beginning with the 1985 income file (1986 facilities and equipment), dollar fields were increased from 7 to 8 bytes.
9. Beginning with the 1984 income file (1985 facilities and equipment), the Classification of Occupations based on the 1980 Standard Occupational Classification was used for the first time.
10. On microdata files prior to the 1984 income file (1985 facilities and equipment), family units with exceptionally high incomes, large income losses from self-employment or unusual characteristics were excluded from the file. Beginning with the 1984 income file, records with these conditions have had selected characteristics zeroed-out rather than removing these records from the file. Variables which have been masked have been indicated on the record layout as "Special Family Units". Control counts given in "Estimates Obtained from Microdata File" include these records.
11. Beginning with the 1981 income file (1982 facilities and equipment), the income concept has been expanded to include the Federal Child Tax Credit and refundable provincial tax credits claimed at income tax time. This change has affected several variables other than Total Income and Income After Tax.

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES
HISTORIQUES DE BANDES DE L'RME - *suite*

7. À partir du fichier sur le revenu des ménages de 1986 (équipement ménager de 1987), toutes les variables relatives au nombre de personnes dans le ménage et dans la famille économique principale (par ex. nombre d'adultes dans le ménage, nombre d'enfants dans le ménage, etc.) figurent en tant que "chiffres réels". Dans les fichiers sur le revenu des ménages de 1984 et 1985 (équipement ménager 1985 et 1986) on avait attribué un seuil à ces ménages.
8. À partir du fichier sur le revenu de 1985 (équipement ménager de 1986), les zones de dollars ont été augmentées de 7 à 8 multipliants.
9. À partir du fichier sur le revenu des ménages de 1984 (équipement ménager de 1985), le classement des professions fondé sur la classification type des professions de 1980 a été utilisé pour la première fois.
10. Les fichiers de microdonnées antérieurs au fichier sur le revenu des ménages de 1984 (équipement ménager de 1985) n'englobaient pas les unités familiales dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ceux présentant des caractéristiques inhabituelles. À partir du fichier sur le revenu de 1984, on a annulé certaines caractéristiques des enregistrements portant sur ces ménages au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Les variables qui ont été oblitérées sont indiquées sur le cliché d'article comme "Unité de ménage spéciale". Les montants de contrôle sous la rubrique "Estimations provenant du fichier de microdonnées" comprennent ces enregistrements.
11. À partir du fichier sur le revenu de 1981 (équipement ménager de 1982), le concept du revenu a été élargi afin d'inclure le crédit d'impôt fédéral pour enfants et les crédits d'impôt remboursables des provinces qui sont réclamés sur les déclarations d'impôt. Ce changement a été peu considérable sur les variables telles que Revenu total et Revenu après impôt.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

NOTES FOR USERS OF HISTORICAL SERIES
OF HIFE TAPES - *continued*

12. Beginning with the 1981 income file (1982 facilities and equipment), following revision of the low income cut-offs on the basis of 1978 Family Expenditures data, the 1978 based low income code for the economic family is provided on the tape.
13. Beginning with the 1981 income file (1982 facilities and equipment), the cut-off for "full-time worker" has been changed to 49 weeks from 50, to conform with Census practices.
14. Beginning with the 1979 income file (1980 facilities and equipment), Class of Worker coding was modified, so that certain types of LFS self-employed persons are classified as paid workers for SCF purposes.
15. Beginning with 1977 income file (1978 facilities and equipment), Total Net Income from Self-Employment and Total Earnings include Net Income from Roomers and Boarders. The Number of Earners variable has always included Room and Board Income recipients. The effect of this change is minimal.
16. Beginning with the 1975 income file (1976 facilities and equipment), Family and Youth Allowances have been reported by the person who claimed a personal tax exemption for the children for when the allowance was paid. Prior to 1975, the male parent or guardian reported the allowances.
17. Beginning with the 1975 income file (1976 facilities and equipment), the classification system for education level of the head and wife changed. For the 1971 and 1973 income files (1972 and 1974 facilities and equipment), the codes specifically separated "high school completed" from "high school not completed" and divided post-secondary into university and non-university. For the 1975 income file (1976 facilities and equipment) and later years it is not possible to

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES
HISTORIQUES DE BANDES DE L'RME - *suite*

12. À partir du fichier sur le revenu de 1981 (équipement ménager de 1982), à la suite de la révision des seuils de faible revenu à partir des données de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1978, nous avons inclus le code de faible revenu (base de 1978) pour la famille économique.
13. À partir du fichier sur le revenu de 1981 (équipement ménager de 1982), le seuil du "travailleur à temps plein" a été réduit, de 50 à 49 semaines afin de se conformer aux méthodes du recensement.
14. À partir du fichier sur le revenu des ménages de 1979 (équipement ménager de 1980), le codage du statut professionnel a été modifié de sorte que certains genres de travailleurs indépendants (autonomes) dans l'EPA sont classés comme des travailleurs rémunérés dans l'EFC.
15. À partir du fichier sur le revenu des ménages de 1977 (équipement ménager de 1978), le revenu net total d'un emploi autonome et les gains totaux comprennent le revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires. La variable "nombre de personnes gagnant un revenu" a toujours pris en compte les bénéficiaires d'un revenu provenant de chambreurs et de pensionnaires. l'effet de ce changement est négligeable.
16. À partir du fichier sur le revenu de 1975 (équipement ménager de 1976), les Allocations Familiales ont été rapportées par la personne qui réclamait une exemption personnelle pour les enfants pour qui l'allocation était payée. Avant 1975, le père où le tuteur rapportait les allocations.
17. À partir du fichier sur le revenu des ménages de 1975 (équipement ménager de 1976), le système de classement du chef et de son conjoint selon leur niveau d'instruction a changé. Pour les fichiers sur le revenu de 1971 et 1973 (équipement ménager de 1972 et 1974), les codes permettaient de faire la distinction entre les "études secondaires achevées" et les "études secondaires partielles", et la catégorie des études postsecondaires était divisée en deux, les études universitaires et non

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

NOTES FOR USERS OF HISTORICAL SERIES
OF HIFE TAPES - concluded

obtain a category "completed high school" as 11-13 years includes some completed and some not. Also post-secondary only indicates university level if a degree was received.

18. Beginning with the 1975 income file (1976 facilities and equipment), the Labour Force Status coding definitions changed when the Revised Labour Force Survey went into effect.

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES
HISTORIQUES DE BANDES DE L'RME - fin

universitaires. Pour le fichier sur le revenu de 1975 (équipement ménager de 1976) et les années ultérieures, il n'est pas possible d'obtenir une catégorie "études secondaires achevées" parce que la catégorie "11e - 13e années" comprend à la fois des personnes qui ont terminé leurs études secondaires et des personnes qui ne les ont pas terminées. De plus, on ne peut distinguer entre études postsecondaires universitaires et non universitaires à moins que la personne n'ait obtenu un diplôme.

18. Les définitions relatives au codage des personnes selon leur situation vis-à-vis de l'activité ont changé à partir du fichier sur le revenu des ménages de 1975 (équipement ménager de 1976), année où la nouvelle enquête sur la population active est entrée en vigueur.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

**GEOGRAPHIC AND RECORD IDENTIFIERS,
WEIGHT**

5	1-5	N	Sequence Number
2	6-7	N	Province
			00 Special Unit
			10 Newfoundland
			11 Prince Edward Island
			12 Nova Scotia
			13 New Brunswick
			24 Quebec
			35 Ontario
			46 Manitoba
			47 Saskatchewan
			48 Alberta
			59 British Columbia
1	8	N	Size of Area
			1 Urban, population of 500,000 or more
			2 Urban, population of 100,000 - 499,999
			3 Urban, population of 30,000 - 99,999
			4 Urban, population under 30,000
			5 Rural areas
2	9-10	N	Census Metropolitan Area
			00 Not applicable or not assigned
			01 Halifax
			02 Quebec
			03 Montreal
			04 Ottawa (Ontario portion of Ottawa/Hull)
			05 Toronto
			06 Kitchener/Waterloo
			07 Hamilton
			08 St. Catharines/Niagara
			09 London
			10 Windsor
			11 Winnipeg

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

**LE POIDS ET LES INDICATEURS
GÉOGRAPHIQUES ET D'ENREGISTREMENTS**

5	1-5	N	Numéro de séquence
2	6-7	N	Province
			00 Unité spéciale
			10 Terre-Neuve
			11 Île-du-Prince-Édouard
			12 Nouvelle-Écosse
			13 Nouveau-Brunswick
			24 Québec
			35 Ontario
			46 Manitoba
			47 Saskatchewan
			48 Alberta
			59 Colombie-Britannique
1	8	N	Taille de la région de résidence
			1 Urbains de 500,000 habitants ou plus
			2 Urbains de 100,000 - 499,999 habitants
			3 Urbains de 30,000 - 99,999 habitants
			4 Urbains de moins de 30,000 habitants
			5 Régions rurales
2	9-10	N	Région métropolitaine de recensement
			00 Sans objet ou non attribuable
			01 Halifax
			02 Québec
			03 Montréal
			04 Ottawa (Ontario partie de Ottawa/Hull)
			05 Toronto
			06 Kitchener/Waterloo
			07 Hamilton
			08 St. Catharines/Niagara
			09 London
			10 Windsor
			11 Winnipeg

MICRODATA FILE

***HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990***

Size Position Type Variable Titles and Codes

**GEOGRAPHIC AND RECORD IDENTIFIERS,
WEIGHT - concluded**

2	9-10	N	Census Metropolitan Area - concluded
			12 Calgary
			13 Edmonton
			14 Vancouver
			15 Victoria
5	11-15	N	Revised (1991 census) weight ¹

HOUSEHOLD CHARACTERISTICS AND INCOME

2	16-17	N	Number of Persons
2	18-19	N	Number of Adults
2	20-21	N	Number of Persons Aged 65 or Over
2	22-23	N	Number of Children Under 7 years of Age
2	24-25	N	Number of Children 7-15 Years of Age
2	26-27	N	Number of Children 16-17 Years of Age
2	28-29	N	Number of Children 18-24 Years of Age
1	30	N	Household Composition
			1 One unattached individual
			2 One economic family of two or more persons
			3 Multi-unit household containing only unattached individuals
			4 Multi-unit household containing at least one family of two or more persons

1- See page 66A for description
of Revised (1991 census) Weight

FICHIER DE MICRODONNÉES

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989***

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

**LE POIDS ET LES INDICATEURS
GÉOGRAPHIQUES ET D'ENREGISTREMENTS - fin**

2	9-10	N	Région métropolitaine de recensement - fin
			12 Calgary
			13 Edmonton
			14 Vancouver
			15 Victoria
5	11-15	N	Pondération révisée ¹ (recensement de 1991)

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DES MÉNAGES

2	16-17	N	Nombre de personnes
2	18-19	N	Nombre d'adultes
2	20-21	N	Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus
2	22-23	N	Nombre d'enfants moins de 7 ans
2	24-25	N	Nombre d'enfants 7 à 15 ans
2	26-27	N	Nombre d'enfants 16 à 17 ans
2	28-29	N	Nombre d'enfants 18 à 24 ans
1	30	N	Composition du ménage
			1 Une personne seule
			2 Une famille économique de deux personnes ou plus
			3 Ménage multiple comprenant seulement des personnes seules
			4 Ménage multiple comprenant au moins une famille de deux personnes ou plus

1- Voir page 66A pour la description
de la pondération révisée
(recensement de 1991)

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HOUSEHOLD CHARACTERISTICS AND INCOME -
continued**

1	31	N	Dependence on Farm Income
			1 No farm income
			2 Dependence under 40%
			3 Dependence 40-49%
			4 Dependence 50-59%
			5 Dependence 60% or more

1	32	N	Major Source of Income
			1 No income
			2 Wages and salaries
			3 Net income from self-employment
			4 Total government transfer payments
			5 Total income from investment
			6 Retirement pensions, superannuation and annuities
			7 Other money income
			8 Military pay and allowances

2	33-34	N	Number of Earners
---	-------	---	-------------------

2	35-36	N	Number of Persons with Income
---	-------	---	-------------------------------

NOTE

The first position of each income field contains a "+" or "-" sign to indicate whether the value is positive (+) or negative (-) and the following seven positions give the actual numeric value.

8	37-44	N	Wages and Salaries
---	-------	---	--------------------

8	45-52	N	Military Pay and Allowances
---	-------	---	-----------------------------

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

**CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DES MÉNAGES -
suite**

1	31	N	Pourcentage de revenu d'origine agricole
			1 Aucun revenu agricole
			2 Moins de 40%
			3 40-49%
			4 50-59%
			5 60% ou plus

1	32	N	Principale source de revenu
			1 Aucun revenu
			2 Salaires et traitements
			3 Revenu net d'un emploi autonome
			4 Total des transferts gouvernementaux
			5 Revenu total de placements
			6 Pensions de retraite et rentes
			7 Autres revenu en espèces
			8 Solde et indemnités militaires

2	33-34	N	Nombre de personnes gagnant un revenu
---	-------	---	---------------------------------------

2	35-36	N	Nombre de personnes touchant un revenu
---	-------	---	--

NOTA

La première position de chaque zone de revenu est accompagnée du signe "+" ou "-" qui indique si la valeur est positive (+) ou négative (-), et les sept positions suivantes donnent la valeur numérique réelle.

8	37-44	N	Salaires et traitements
---	-------	---	-------------------------

8	45-52	N	Solde et indemnités militaires
---	-------	---	--------------------------------

MICRODATA FILE

***HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990***

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HOUSEHOLD CHARACTERISTICS AND INCOME -
continued**

8	53-60	N	Net Income from Non-Farm Self-Employment
8	61-68	N	Net Income from Farm Self-Employment
8	69-76	N	Net Income from Roomers and Boarders
8	77-84	N	Total Net Income from Self-Employment
8	85-92	N	Total Earnings
8	93-100	N	Total Investment Income
8	101-108	N	Family and Youth Allowances
8	109-116	N	Child Tax Credit
8	117-124	N	Old Age Security, Guaranteed Income Supplement and Spouse's Allowance
8	125-132	N	Canada/Quebec Pension Plan Benefit
8	133-140	N	Unemployment Insurance Benefits
8	141-148	N	Social Assistance and Provincial Income Supplements
8	149-156	N	Other Income from Government Sources (Including Provincial Tax Credit and Federal Sales Tax Credit)

FICHER DE MICRODONNÉES

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989***

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

**CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DES MÉNAGES -
suite**

8	53-60	N	Revenu net d'un emploi autonome non agricole
8	61-68	N	Revenu net d'un emploi autonome agricole
8	69-76	N	Revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires
8	77-84	N	Revenu net total d'un emploi autonome
8	85-92	N	Gains totaux
8	93-100	N	Revenu total de placements
8	101-108	N	Allocations familiales et allocations aux jeunes
8	109-116	N	Crédit d'impôt pour enfants
8	117-124	N	Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint
8	125-132	N	Prestations du régime de pensions du canada ou du régime de rentes du québec
8	133-140	N	Prestations d'assurance chômage
8	141-148	N	Aide sociale et suppléments de revenu provinciaux
8	149-156	N	Autres revenus provenant du gouvernement (incluant les crédits d'impôt provincial et le crédit pour taxe fédérale sur les ventes)

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Size Position Type Variable Titles and Codes

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

**HOUSEHOLD CHARACTERISTICS AND INCOME -
concluded**

**CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DES MÉNAGES -
fin**

8	157-164	N	Total Government Transfer Payments
8	165-172	N	Taxable Government Transfer Payments
8	173-180	N	Non-Taxable Government Transfer Payments
8	181-188	N	Retirement Pensions, Superannuation and Annuities
8	189-196	N	Other Money Income
8	197-204	N	Total Income
8	205-212	N	Total Income Tax
8	213-220	N	Income After Tax

8	157-164	N	Total des transferts gouvernementaux
8	165-172	N	Transferts gouvernementaux imposables
8	173-180	N	Transferts gouvernementaux non imposables
8	181-188	N	Pensions de retraite et rentes
8	189-196	N	Autre revenu monétaire
8	197-204	N	Revenu total
8	205-212	N	Impôt total sur le revenu
8	213-220	N	Revenu après impôt

HOUSEHOLD FACILITIES AND EQUIPMENT

ÉQUIPEMENT MÉNAGER

1	221	N	Type of Dwelling
			1 Single detached
			2 Double
			3 Row or terrace
			4 Duplex
			5 Apartment or flat
			6 Other
1	222	N	Condominium
			0 No
			1 Yes

1	221	N	Genre de logement
			1 Maison individuelle
			2 Maison double
			3 Maison en rangée ou de terrasse
			4 Duplex
			5 Appartement ou plain-pied
			6 Autre
1	222	N	Condominium
			0 Non
			1 Oui

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Size Position Type Variable Titles and Codes

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

**HOUSEHOLD FACILITIES AND EQUIPMENT -
continued**

ÉQUIPEMENT MÉNAGER - suite

1 223 N Period Building Constructed

1 Before 1941
2 1941-1950
3 1951-1960
4 1961-1970
5 1971-1980
6 1981-1985
7 1986-1990

1 223 N Période de construction de
l'édifice

1 Avant 1941
2 1941-1950
3 1951-1960
4 1961-1970
5 1971-1980
6 1981-1985
7 1986-1990

1 224 N Tenure

1 Owned with mortgage
2 Owned without mortgage
3 Rented for cash, other

1 224 N Mode d'occupation

1 Propriétaire avec
hypothèque
2 Propriétaire sans
hypothèque
3 Locataire (loyer en
espèces), autre

2 225-226 N Number of Rooms in Dwelling

01-12 Actual number
13 Thirteen or more

2 225-226 N Nombre de pièces dans le
logement

01-12 Nombre réel
13 Treize ou plus

1 227 N Number of Bedrooms

0-6 Actual number
7 Seven or more

1 227 N Nombre de chambres à
coucher

0-6 Nombre réel
7 Sept ou plus

1 228 N Type of Principal Heating
Equipment

1 Steam or hot water furnace
2 Forced hot air furnace
(includes furnaces with a
heat pump)
3 Other hot air furnace
(includes gravity furnaces)
4 Heating stove (includes
wood stoves)
5 Electric heating
6 Cookstove or other

1 228 N Principal mode de chauffage

1 À vapeur ou à eau chaude
2 À air chaud pulsé (y
compris les systèmes
équipés d'une pompe à
chaleur)
3 Autre système à air chaud
(y compris les systèmes par
gravité)
4 Poêle de chauffage (poêle
à bois)
5 Chauffage à l'électricité
6 Cuisinière ou autre

MICRODATA FILE

***HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990***

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HOUSEHOLD FACILITIES AND EQUIPMENT -
continued**

1	229	N	Length of Time Since Principal Heating Equipment Installed
			1 5 years or less
			2 6 to 10 years
			3 More than 10 years
1	230	N	Fuel for Principal Heating Equipment
			1 Oil or other liquid fuel
			2 Piped gas (includes natural gas)
			3 Bottled gas (includes liquid propane)
			4 Electricity
			5 Wood
			6 Other
1	231	N	Type of Water Supply
			0 No piped running water
			1 Hot and cold water piped inside
			2 Cold water only piped inside
1	232	N	Fuel for Piped Hot Water Supply
			0 No piped hot water
			1 Oil or other liquid fuel
			2 Piped gas (includes natural gas)
			3 Bottled gas (includes liquid propane)
			4 Electricity
			5 Wood or other

FICHIER DE MICRODONNÉES

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989***

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

ÉQUIPEMENT MÉNAGER - suite

1	229	N	Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé
			1 5 ans ou moins
			2 6 à 10 ans
			3 Plus de 10 ans
1	230	N	Principal combustible de chauffage
			1 Huile ou autre combustible liquide
			2 Gaz canalisé (y compris le gaz naturel)
			3 Gaz en bouteille ou en bonbonne (y compris le propane liquide)
			4 Électricité
			5 Bois
			6 Autre
1	231	N	Genre d'eau courante
			0 Pas d'eau courante
			1 Eau chaude et froide amenée à l'intérieur
			2 Eau froide seulement amenée à l'intérieur
1	232	N	Combustible utilisé pour l'eau chaude
			0 Pas d'eau chaude courante
			1 Huile ou autre combustible liquide
			2 Gaz canalisé (y compris le gaz naturel)
			3 Gaz en bouteille ou en bonbonne (y compris le propane liquide)
			4 Électricité
			5 Bois ou autre

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Size Position Type Variable Titles and Codes

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

**HOUSEHOLD FACILITIES AND EQUIPMENT -
continued**

ÉQUIPEMENT MÉNAGER - suite

1 233 N Bathrooms with Installed
Bathtub or Shower

 0 No installed bathtub or
 shower

 1 One bathroom (exclusive
 use)

 2 Two or more bathrooms
 (exclusive use)

 3 Bath facilities shared with
 another household

1 233 N Salle de bains avec douche ou
baignoire installée

 0 Ni baignoire ni douche
 installée

 1 Une salle de bain (usage
 exclusif)

 2 Deux salles de bains ou
 plus (usage exclusif)

 3 Installation de baignoire
 partagée avec un autre
 ménage

1 234 N Toilet Facilities

 0 No flush or chemical toilet
 inside dwelling

 1 One flush toilet

 2 Two flush toilets

 3 Three or more flush toilets

 4 Chemical or other type
 toilet

 5 Toilet facilities shared with
 another household

1 234 N Toilettes

 0 Aucune toilette avec chasse
 d'eau ou chimique dans le
 logement

 1 Une toilette avec chasse
 d'eau

 2 Deux toilettes avec chasse
 d'eau

 3 Trois toilettes ou plus avec
 chasse d'eau

 4 Toilette chimique ou autre
 genre

 5 Toilette partagée avec un
 autre ménage

1 235 N Fuel for Principal Cooking
Equipment

 0 No cooking equipment

 1 Oil or other liquid fuel

 2 Piped gas (includes natural
 gas)

 3 Bottled gas (includes liquid
 propane)

 4 Electricity

 5 Wood or other

1 235 N Combustible utilisé pour la
cuisson

 0 Aucune installation de
 cuisson

 1 Huile ou autre combustible
 liquide

 2 Gaz canalisé (y compris le
 gaz naturel)

 3 Gaz en bouteille ou en
 bonbonne (y compris le
 propane liquide)

 4 Électricité

 5 Bois ou autre

1 236 N Microwave Oven

 0 No

 1 Yes

1 236 N Four à micro-ondes

 0 Non

 1 Oui

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Size Position Type Variable Titles and Codes

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

HOUSEHOLD FACILITIES AND EQUIPMENT -
continued

ÉQUIPEMENT MÉNAGER - suite

1	237	N	Gas Barbecue	1	237	N	Barbecue à gaz
			0 No				0 Non
			1 Yes				1 Oui
1	238	N	Number of Refrigerators	1	238	N	Nombre de réfrigérateurs
			0 No electrical or mechanical refrigerator				0 Ni réfrigérateur électrique ni mécanique
			1-2 Actual number of refrigerators				1-2 Nombre réel de réfrigérateurs
			3 Three or more				3 Trois ou plus
1	239	N	Home Freezer (Separate from Refrigerator)	1	239	N	Congélateur domestique (à part du réfrigérateur)
			0 No				0 Non
			1 Yes				1 Oui
1	240	N	Washing Machine	1	240	N	Machine à laver
			0 No electric washing machine				0 Pas de machine à laver électrique
			1 Automatic washer				1 Machine à laver automatique
			2 Electric wringer washer				2 Machine à laver avec tordeur
			3 Other electric washer				3 Autre machine à laver électrique
1	241	N	Clothes Dryer	1	241	N	Sécheuse
			0 No clothes dryer				0 Pas de sécheuse
			1 Electric dryer				1 Sécheuse électrique
			2 Gas dryer				2 Sécheuse à gaz
1	242	N	Vacuum Cleaner	1	242	N	Aspirateur
			0 None				0 Aucun
			1 Built-in central system				1 Système d'aspiration centrale
			2 Other (eg. canister, upright)				2 Autre (ex. à roulette ou vertical)

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HOUSEHOLD FACILITIES AND EQUIPMENT -
continued**

1	243	N	Sewing Machine
			0 No
			1 Yes
1	244	N	Air Conditioner
			0 No air conditioner
			1 Window type
			2 Central unit
1	245	N	Automatic Dishwasher
			0 None
			1 Built-in
			2 Portable
1	246	N	Number of Telephones
			0-4 Actual number
			5 Five or more
1	247	N	Reason for no Phone
			1 Doesn't want or need one
			2 Too expensive
			3 Other
			8 Not applicable (Number of telephones > 0)
1	248	N	Number of Telephone Numbers
			0-2 Actual number
			3 Three or more
1	249	N	Does this Household Have a Private Line or a Party Line
			1 Private line
			2 Party line
			8 None

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

ÉQUIPEMENT MÉNAGER - suite

1	243	N	Machine à coudre
			0 Non
			1 Oui
1	244	N	Appareil de climatisation
			0 Pas d'appareil de climatisation
			1 Fenêtre
			2 Unité centrale
1	245	N	Lave-vaisselle automatique
			0 Aucun
			1 Encastré
			2 Mobile
1	246	N	Nombre de téléphones
			0-4 Nombre réel
			5 Cinq ou plus
1	247	N	Raison pour ne pas bénéficier du service téléphonique
			1 Le ménage n'a pas besoin du téléphone ou n'en veut pas
			2 Le service est trop cher
			3 Autre
			8 Sans objet (Nombre de téléphones > 0)
1	248	N	Nombre de numéros de téléphone
			0-2 Nombre réel
			3 Trois ou plus
1	249	N	Ce ménage a-t-il une ligne privée ou une ligne partagée
			1 Ligne privée
			2 Ligne partagée
			8 Aucune

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HOUSEHOLD FACILITIES AND EQUIPMENT -
continued**

1	250	N	Has this Household Been Without Telephone Service for 2 Months or More Since February 1, 1990
			1 Yes, without service
			2 Not without service
			8 Not applicable
1	251	N	Does Anyone in this Household Own a Vacation Home
			0 No
			1 Yes
1	252	N	Is there Telephone Service In the Vacation Home
			0 No
			1 Yes
			8 Not applicable (no vacation home)
2	253-254	N	Location of Vacation Home
			10 Newfoundland
			11 Prince Edward Island
			12 Nova Scotia
			13 New Brunswick
			24 Quebec
			35 Ontario
			46 Manitoba
			47 Saskatchewan
			48 Alberta
			59 British Columbia, Northwest Territories, Yukon
			88 Not applicable
			99 Outside Canada

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

ÉQUIPEMENT MÉNAGER - suite

1	250	N	Ce ménage a-t-il été sans service téléphonique pendant 2 mois ou plus depuis le 1er février 1990
			1 Oui, sans service téléphonique
			2 N'a pas été sans service téléphonique
			8 Sans objet
1	251	N	Quelqu'un de ce ménage possède-t-il une maison de villégiature
			0 Non
			1 Oui
1	252	N	Y-a-t-il un service téléphonique dans la maison de villégiature
			0 Non
			1 Oui
			8 Sans objet (ne possède pas de maison de villégiature)
2	253-254	N	Location de la maison de villégiature
			10 Terre-Neuve
			11 Île-du-Prince-Édouard
			12 Nouvelle-Écosse
			13 Nouveau-Brunswick
			24 Québec
			35 Ontario
			46 Manitoba
			47 Saskatchewan
			48 Alberta
			59 Colombie-Britannique, Territoires du Nord-Ouest, Yukon
			88 Sans objet
			99 À l'extérieur du Canada

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HOUSEHOLD FACILITIES AND EQUIPMENT -
continued**

1	255	N	Number of Radios
			0-8 Actual number
			9 Nine or more
1	256	N	Total Number of Television Sets
			0-4 Actual number
			5 Five or more
1	257	N	Number of Colour Television Sets
			0-3 Actual number
			4 Four or more
1	258	N	Number of Black and White Television Sets
			0-2 Actual number
			3 Three or more
1	259	N	Cable Television
			0 No
			1 Yes
1	260	N	Cable Converter
			0 No
			1 Yes
1	261	N	Pay Television
			0 No
			1 Yes
1	262	N	Camcorder
			0 No
			1 Yes

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

ÉQUIPEMENT MÉNAGER - suite

1	255	N	Nombre de radios
			0-8 Nombre réel
			9 Neuf ou plus
1	256	N	Nombre total de téléviseurs
			0-4 Nombre réel
			5 Cinq ou plus
1	257	N	Nombre de télécouleurs
			0-3 Nombre réel
			4 Quatre ou plus
1	258	N	Nombre de téléviseurs en noir et blanc
			0-2 Nombre réel
			3 Trois ou plus
1	259	N	Télédistribution (câble)
			0 Non
			1 Oui
1	260	N	Câblesélecteur
			0 Non
			1 Oui
1	261	N	Télévision payante
			0 Non
			1 Oui
1	262	N	Caméoscope
			0 Non
			1 Oui

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Size Position Type Variable Titles and Codes

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

HOUSEHOLD FACILITIES AND EQUIPMENT -
continued

ÉQUIPEMENT MÉNAGER - suite

1	263	N	Number of Video Recorders	1	263	N	Nombre de magnétoscopes
			0 None				0 Aucun
			1 One				1 Un
			2 Two or more				2 Deux ou plus
1	264	N	Cassette Recorder or Tape Recorder	1	264	N	Magnétocassette ou magnétophone
			0 No				0 Non
			1 Yes				1 Oui
1	265	N	Compact Disc Player (CD Player)	1	265	N	Lecteur de disque compact
			0 No				0 Non
			1 Yes				1 Oui
1	266	N	Home Computer	1	266	N	Ordinateur domestique
			0 No				0 Non
			1 Yes				1 Oui
1	267	N	Smoke Detector	1	267	N	Détecteur de fumée
			0 No				0 Non
			1 Yes				1 Oui
1	268	N	Portable Fire Extinguisher	1	268	N	Extincteur portatif d'incendie
			0 No				0 Non
			1 Yes				1 Oui
1	269	N	Number of Automobiles	1	269	N	Nombre d'automobiles
			0-3 Actual number				0-3 Nombre réel
			4 Four or more				4 Quatre ou plus
1	270	N	Number of Vans or Trucks	1	270	N	Nombre de fourgonnettes, camions
			0-3 Actual number				0-3 Nombre réel
			4 Four or more				4 Quatre ou plus

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Size Position Type Variable Titles and Codes

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

HOUSEHOLD FACILITIES AND EQUIPMENT -
continued

ÉQUIPEMENT MÉNAGER - suite

1	271	N	Lawnmower	1	271	N	Tondeuse à gazon
			0 None				0 Aucune
			1 Gas				1 À essence
			2 Electric				2 Électrique
			3 Handmower				3 Manuelle
1	272	N	Snowblower	1	272	N	Souffleuse à neige
			0 No				0 Non
			1 Yes				1 Oui
1	273	N	Canoe	1	273	N	Canot
			0 No				0 Non
			1 Yes				1 Oui
1	274	N	Sailboat	1	274	N	Voilier
			0 No				0 Non
			1 Yes				1 Oui
1	275	N	Rowboat	1	275	N	Chaloupe
			0 No				0 Non
			1 Yes				1 Oui
1	276	N	Outboard motor boat	1	276	N	Embarcation à moteur hors-bord
			0 No				0 Non
			1 Yes				1 Oui
1	277	N	Other Boats	1	277	N	Autres embarcations
			0 No				0 Non
			1 Yes				1 Oui

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

HOUSEHOLD FACILITIES AND EQUIPMENT -
continued

1	278	N	No Boat
			0 The household has at least one boat
			1 The household doesn't have a boat
7	279-285	N	Market Value of Home
			0 Not applicable
	0000001 - 9999999		Actual value in dollars
1	286	N	Repairs Needed
			1 Major repairs
			2 Minor repairs
			3 Regular maintenance only
1	287	N	Year Household Head Moved Into Dwelling
			1 Before 1985
			2 1985
			3 1986
			4 1987
			5 1988
			6 1989
			7 1990
1	288	N	Tenure of Previous Dwelling (Household Head)
			1 Owned
			2 Rented
			3 Did not maintain own dwelling
			8 Not applicable (moved before 1985)

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

ÉQUIPEMENT MÉNAGER - suite

1	278	N	Aucune embarcation
			0 Le ménage a au moins une embarcation
			1 Le ménage n'a pas d'embarcation
1	279-285	N	Valeur marchande du logement
			0 Sans objet
	0000001 - 9999999		Valeur réelle en dollars
1	286	N	Réparations requises
			1 Réparations majeures
			2 Réparations mineures
			3 Entretien régulier seulement
1	287	N	Année où le chef de ménage a emménagé
			1 Avant 1985
			2 1985
			3 1986
			4 1987
			5 1988
			6 1989
			7 1990
1	288	N	Mode d'occupation du logement précédent (chef du ménage)
			1 Possédé
			2 Loué
			3 N'avait pas son propre logement
			8 Sans objet (emménagé avant 1985)

MICRODATA FILE

***HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990***

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HOUSEHOLD FACILITIES AND EQUIPMENT -
concluded**

1	289	N	Tenure of Previous Dwelling (Spouse)
			1 Owned
			2 Rented
			3 Did not maintain own dwelling
			4 Not applicable (no spouse)*
			8 Moved before 1985

* The presence or absence of spouse is based upon EF characteristics field (position 425-426).

12	290-301	N	Spare Field - Zero-Filled
----	---------	---	---------------------------

HEAD'S CHARACTERISTICS AND INCOME

8	302-309	N	Total Earnings
8	310-317	N	Taxable Government Transfer Payments
8	318-325	N	Non-Taxable Government Transfer Payments
8	326-333	N	Total Government Transfer Payments
8	334-341	N	Total Income

FICHIER DE MICRODONNÉES

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989***

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

ÉQUIPEMENT MÉNAGER - fin

1	289	N	Mode d'occupation du logement précédent (conjoint)
			1 Possédé
			2 Loué
			3 N'avait pas son propre logement
			4 Sans objet (pas de conjoint)*
			8 Emménagé avant 1985

* La présence ou absence de l'époux/épouse est basée sur les caractéristiques de la famille économique (positions 425-426)

12	290-301	N	Zéro - Zone supplémentaire
----	---------	---	----------------------------

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF

8	302-309	N	Gains totaux
8	310-317	N	Transferts gouvernementaux Imposables
8	318-325	N	Transferts gouvernementaux non-imposables
8	326-333	N	Total des transferts gouvernementaux
8	334-341	N	Revenu total

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Size Position Type Variable Titles and Codes

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

HEAD'S CHARACTERISTICS AND INCOME -
continued

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF - suite

1	342	N	Major Source of Income
			1 No income
			2 Wages and salaries
			3 Net income from self-employment
			4 Government transfer payments
			5 Total income from investments
			6 Retirement pensions, superannuation and annuities
			7 Other money income
			8 Military pay and allowances

1	342	N	Principale source de revenu
			1 Aucun revenu
			2 Salaires et traitements
			3 Revenu net d'un emploi autonome
			4 Total des transferts gouvernementaux
			5 Revenu total de placements
			6 Pensions de retraite et rentes
			7 Autre revenu en espèces
			8 Solde et indemnités militaires

1	343	N	Marital Status
			1 Single (never married)
			2 Married (or living common-law)
			3 Other

1	343	N	État matrimonial
			1 Célibataire (jamais marié)
			2 Marié (ou en concubinage)
			3 Autre

2	344-345	N	Age
			15-79 Actual Age
			80 80 Years of age or more

2	344-345	N	Âge
			15-79 Âge réel
			80 80 ou plus

1	346	N	Sex
			1 Male
			2 Female

1	346	N	Sexe
			1 Masculin
			2 Féminin

2	347-348	N	Detailed Education Level
			<i>1st position</i>
			0 Grade 8 or lower
			1 Grade 9 - 10
			2 Grade 11 - 13, did not graduate
			3 Grade 11 - 13, graduated

2	347-348	N	Niveau d'instruction détaillé
			<i>1^{re} position</i>
			0 8 ^e année ou moins
			1 9 ^e - 10 ^e années
			2 11 ^e - 13 ^e années, n'a pas obtenu un diplôme d'études secondaires
			3 11 ^e - 13 ^e années, a obtenu un diplôme d'études secondaires

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Size Position Type Variable Titles and Codes

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

**HEAD'S CHARACTERISTICS AND INCOME -
continued**

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF - suite

2	347-348	N	Detailed Education Level - concluded <i>2nd position</i> 0 No other education 1 Some post-secondary education, no degree, certificate or diploma 2 Trades certificate or diploma from a vocational school or apprenticeship training 3 Non-university certificate or diploma from a community college, CEGEP, school of nursing, etc. 4 University certificate below bachelor's level 5 Bachelor's degree 6 University degree or certificate above bachelor's level
1	349	N	Recoded Education Level 1 No schooling or grade 8 or lower, no other education 2 Grade 9 - 10, no other education 3 Grade 11 - 13, did not graduate from high school, no other education 4 Grade 11 - 13, graduated from high school, no other education 5 Some post secondary, no degree, certificate or diploma 6 Post-secondary certificate or diploma (includes trades certificate) 7 University degree

2	347-348	N	Niveau d'instruction détaillé - fin <i>2^e position</i> 0 Aucune autre étude 1 Études postsecondaires partielles, aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires 2 Diplôme ou certificat de métier obtenu d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage 3 Diplôme ou certificat non universitaire obtenu d'un collège communautaire, CEGEP, école de sciences infirmières, etc. 4 Certificat universitaire inférieur au baccalauréat 5 Baccalauréat 6 Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat
1	375	N	Niveau d'instruction recodé 1 Aucune scolarité ou 8 ^e année ou moins, pas d'autres études 2 9 ^e - 10 ^e années, pas d'autres études 3 11 ^e - 13 ^e années, n'a pas obtenu un diplôme d'études secondaires, pas d'autres études 4 11 ^e - 13 ^e années, a obtenu un diplôme d'études secondaires, pas d'autres études 5 Études postsecondaires partielles, aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires 6 Certificat ou diplôme d'études postsecondaire (incluant certificat de métier) 7 Diplôme universitaire

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HEAD'S CHARACTERISTICS AND INCOME -
continued**

1	350	N	Mother Tongue 0 Special Unit 1 English 2 French 3 Other
1	351	N	Class of Worker (Current or Last Job) 1 Paid 2 Self-employed 3 Unpaid family worker 4 Never worked before 5 Last worked more than five years ago
1	352-253	N	1980 Occupational Classification (Current or Last Job) - 13 Groups 01 Managerial and administrative 02 Natural sciences, engineering, mathematics, social sciences, religion, medicine and health, artistic, literary, recreation and related occupations 03 Teaching 04 Clerical 05 Sales 06 Services 07 Farming, horticultural and animal husbandry, fishing, trapping, forestry and logging 08 Mining and Quarrying, Processing and Machining 09 Product fabricating, assembling and repairing 10 Construction Trades 11 Transport equipment operation, materials handling, other crafts and equipment operations 12 Never worked before 13 Last worked more than five years ago

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF - suite

1	350	N	Langue maternelle 0 Unité spéciale 1 Anglais 2 Français 3 Autre
1	351	N	Statut professionnel (emploi actuel ou dernier emploi) 1 Travailleur rémunéré 2 Travailleur autonome 3 Travailleur familial non rémunéré 4 N'a jamais travaillé 5 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans
2	352-353	N	Classification des professions de 1980 [emploi actuel ou dernier emploi], 13 groupes 01 Direction et administration 02 Sciences naturelles, génie, mathématiques, sciences sociales, religion, médecine et santé, arts, littérature, activités récréatives et secteurs connexes 03 Enseignement 04 Travail administratif 05 Commerce 06 Services 07 Agriculture, horticulture et élevage, pêche, piégeage et exploitation forestière 08 Mines et carrières, traitement et usinage des matières premières 09 Fabrication, montage et réparation de produits finis 10 Construction 11 Transports, manutention, conduite de machines et d'appareils divers 12 N'a jamais travaillé 13 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HEAD'S CHARACTERISTICS AND INCOME -
continued**

2	354-355	N	1980 Occupational Classification [Current or Last Job] - 49 Groups
---	---------	---	--

NOTE: These detailed occupation categories are provided to give tape users flexibility in creating their own groups for analysis. Users are advised that some of the codes with small sample sizes may not yield reliable estimates on their own. Bracketed numbers are the 3-digit 1980 "Occupational Classification" source codes used to create each category.

- | | |
|---|--|
| <i>Managerial, administrative
and related (Major group
11)</i> | <ul style="list-style-type: none"> 01 Officials and administrators,
government (111) 02 Other managers and
administrators (113, 114) 03 Management and
administration related (117) |
| <i>Natural sciences, engineering
and mathematics (Major
group 21)</i> | <ul style="list-style-type: none"> 04 Physical, life sciences, math,
stats, systems analysis and
related (211, 213, 218) 05 Architects and engineers
(214, 215) 06 Architecture and
engineering related (216) 07 Social sciences and related,
Religion (Major groups 23,
25) |

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF - suite

2	352-353	N	Classification des professions de 1980 [emploi actuel ou dernier emploi] - 49 groupes
---	---------	---	---

NOTA: Cette classification détaillée des professions permet aux utilisateurs de regrouper plus aisément les professions selon leurs besoins analytiques. Les utilisateurs devraient noter que certaines de ces professions ne comptent que très peu de cas et que toute estimation fondée sur ces professions ne serait pas fiable. Les trois chiffres entre parenthèses désignent les codes des sources de chaque catégorie provenant de la "Classification des professions".

- | | |
|--|--|
| <i>Direction, administration et
professions connexes (grand
groupe 11)</i> | <ul style="list-style-type: none"> 01 Administrateurs et cadres
supérieurs, gouvernement
(111) 02 Autres directeurs et
administrateurs (113, 114) 03 Professions reliées à la
direction et à
l'administration (117) |
| <i>Sciences naturelles, génie et
mathématiques (grand
groupe 21)</i> | <ul style="list-style-type: none"> 04 Sciences physiques, sciences
de la vie, mathématiques,
statistique, analyse des
systèmes et secteurs
connexes (211, 213, 218) 05 Architectes et ingénieurs
(214, 215) 06 Autres professions en
architecture et génie (216) 07 Sciences sociales et
secteurs connexes, religion
(grands groupes 23, 25) |

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HEAD'S CHARACTERISTICS AND INCOME -
continued**

2	354-355	N	1980 Occupational Classification [Current or Last Job] - 49 Groups - continued
			<i>Medicine and health (Major group 31)</i>
			08 Health diagnosing and treating (311)
			09 Nursing, therapy and related (313)
			10 Other medicine and health related (315)
			11 Artistic, literary, recreational and related (Major group 33)
			<i>Teaching and related (Major group 27)</i>
			12 University and related (271)
			13 Elementary, secondary and related (273)
			14 Other teaching and related (279)
			<i>Clerical and related (Major group 41)</i>
			15 Stenographic and typing (411)
			16 Bookkeeping, account-recording and related (413)
			17 Office machine and E.D.P. operators (414)
			18 Material recording, scheduling and distribution (415)

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF - suite

2	352-353	N	Classification des professions de 1980 [emploi actuel ou dernier emploi] - 49 groupes - suite
			<i>Médecine et santé (grand groupe 31)</i>
			08 Diagnostic et traitement des maladies (311)
			09 Soins infirmiers, thérapeutiques et secteurs connexes (313)
			10 Autres professions dans le domaine de la médecine et de la santé (315)
			11 Arts, littérature, loisirs et secteurs connexes, (grand groupe 33)
			<i>Enseignement et secteurs connexes (grand groupe 27)</i>
			12 Enseignement universitaire et secteurs connexes (271)
			13 Enseignement primaire et secondaire et secteurs connexes (273)
			14 Autre genre d'enseignement et secteurs connexes (279)
			<i>Travail administratif et secteurs connexes (grand groupe 41)</i>
			15 Sténographie et dactylographie (411)
			16 Tenue de livres, travail de comptabilité et secteurs connexes (413)
			17 Conduite de machines de bureau et de machines de traitement électronique des données (414)
			18 Enregistrement, planification des mouvements et distribution du matériel (415)

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HEAD'S CHARACTERISTICS AND INCOME -
continued**

2	354-355	N	1980 Occupational Classification [Current or Last Job] - 49 Groups - continued
			<i>Clerical and related (Major group 41) - concluded</i>
			19 Reception, information, mail and message distribution (417)
			20 Library, file, correspondence, other clerical and related (416, 419)
			<i>Sales, (Major group 51)</i>
			21 Sales, commodities (513, 514)
			22 Sales, services and other sales (517, 519)
			<i>Service (Major group 61)</i>
			23 Protective service (611)
			24 Food and beverage preparation and related, lodging and accomodation (612, 613)
			25 Personal, apparel and furnishing service (614, 616)
			26 Other service occupations (619)

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF - suite

2	352-353	N	Classification des professions de 1980 [emploi actuel ou dernier emploi] - 49 groupes - suite
			<i>Travail administratif et secteurs connexes (grand groupe 41) - fin</i>
			19 Réception, renseignements, et acheminement du courrier et des messages (417)
			20 Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers, autres emplois administratifs et professions connexes (416, 419)
			<i>Commerce (grand groupe 51)</i>
			21 Vendeurs, marchandises (513, 514)
			22 Vendeurs, services et autres employés de commerce (517, 519)
			<i>Services (grand groupe 61)</i>
			23 Services de protection et de sécurité (611)
			24 Préparation des aliments et des boissons et services connexes, logements et secteurs connexes (612, 613)
			25 Services personnels, services d'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement (614, 616)
			26 Autres services (619)

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HEAD'S CHARACTERISTICS AND INCOME -
continued**

2	354-355	N	1980 Occupational Classification [Current or Last Job] - 49 Groups - continued
			<i>Farming, horticultural and animal husbandry (Major group 71)</i>
			27 Farmers (711)
			28 Other farming, horticultural and animal husbandry (718, 719)
			29 Fishing, trapping and related (Major group 73)
			30 Forestry and logging (Major group 75)
			31 Mining and quarrying including gas and oil field (Major group 77)
			<i>Processing (Major groups 81, 82)</i>
			32 Food, beverage and related (821, 822)
			33 Other processing occupations (811-817, 823- 829)
			<i>Machining and related (Major group 83)</i>
			34 Metal shaping and forming occupations (833)
			35 Other machining occupations (831, 835-839)

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF - suite

2	352-353	N	Classification des professions de 1980 [emploi actuel ou dernier emploi] - 49 groupes - suite
			<i>Agriculture, horticulture et élevage (grand groupe 71)</i>
			27 Exploitants agricoles (711)
			28 Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage (718, 719)
			29 Pêche, piégeage et activités connexes (grand groupe 73)
			30 Exploitation forestière (grand groupe 75)
			31 Mines, carrières, puits de pétrole et gaz (grand groupe 77)
			<i>Traitements des matières premières (grand groupe 81, 82)</i>
			32 Alimentation, boisson et secteurs connexes (821, 822)
			33 Autres secteurs du traitement des matières premières (811-817, 823- 829)
			<i>Usinage des matières premières et secteurs connexes (grand groupe 83)</i>
			34 Secteurs de façonnage et de formage des métaux (833)
			35 Autres secteurs de l'usinage des matières premières (831, 835-839)

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HEAD'S CHARACTERISTICS AND INCOME -
continued**

2	354-355	N	1980 Occupational Classification [Current or Last Job] - 49 Groups - continued
			<i>Product fabricating, assembling and repairing (Major group 85)</i>
			36 Metal products, N.E.C. (851, 852)
			37 Electrical, electronic and related equipment (853)
			38 Textiles, fur and leather goods (855, 856)
			39 Wood products, rubber, plastic and other (854, 857, 859)
			40 Mechanics and repairmen (except electrical) (858)
			<i>Construction Trade (Major group 87)</i>
			41 Excavation, grading, paving and related (871)
			42 Electrical power, lighting and wire communications equipment, erecting, installing and repairing (873)
			43 Other construction trades (878, 879)
			<i>Transport equipment operators (Major group 91)</i>
			44 Motor transport operators (917)
			45 Other transport equipment operators (911-915, 919)

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF - suite

2	352-353	N	Classification des professions de 1980 [emploi actuel ou dernier emploi] - 49 groupes - suite
			<i>Fabrication, montage et réparation de produits finis (grand groupe 85)</i>
			36 Secteurs N.C.A. de la fabrication et du montage de produits métalliques (851, 852)
			37 Matériel électrique, électronique et matériel connexe (853)
			38 Articles en tissu, en fourrure et en cuir (855, 856)
			39 Produits en bois, en caoutchouc, en matières plastiques et autres produits finis (854, 857, 859)
			40 Entretien et réparation (excepté le matériel électrique) (858)
			<i>Construction (Grand groupe 87)</i>
			41 Excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes (871)
			42 Montage, installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil (873)
			43 Autres secteurs de la construction (878, 879)
			<i>Personnel d'exploitation des transports (grand groupe 91)1</i>
			44 Exploitation des transports routiers (917)
			45 Exploitation des autres moyens de transport (911-915, 919)

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

HEAD'S CHARACTERISTICS AND INCOME -
continued

2	354-355	N	1980 Occupational Classification [Current or Last Job] - 49 Groups - concluded <i>Transport equipment operators (Major group 91) - concluded</i> 46 Material handling and related (Major group 93) 47 Other crafts and equipment operators (Major group 95) 48 Never worked before 49 Last worked more than 5 years ago 99 Not applicable - Restricted to 13 code classification only
1	356	N	Labour Force Status (Reference Week) 1 Employed 2 Unemployed 3 Not in labour force
2	357-358	N	Weeks Worked in Reference Year 00 None 01-52 Actual number of weeks
1	359	N	Worked Mostly Full-Time or Part-Time in Reference Year 1 Full-time 2 Part-time 3 Did not work in reference year

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF - suite

2	352-353	N	Classification des professions de 1980 [emploi actuel ou dernier emploi] - 49 groupes - fin <i>Personnel d'exploitation des transports (grand groupe 91) - fin</i> 46 Manutention et secteurs connexes, (grand groupe 93) 47 Conduite de machines et d'appareils divers (grand groupe 95) 48 N'a jamais travaillé 49 A travaillé pour la dernière fois il y plus de 5 ans 99 Sans objet - Restreint à la classification de 13 codes seulement
1	356	N	Activité (semaine de référence) 1 Personne occupée 2 Chômeur 3 Inactif
2	357-358	N	Semaines travaillées durant l'année de référence 00 Aucune 01-52 Nombre réel de semaines
1	359	N	Ayant travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel durant l'année de référence 1 Temps plein 2 Temps partiel 3 N'ayant pas travaillé l'année de référence

MICRODATA FILE

***HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990***

Size Position Type Variable Titles and Codes

**HEAD'S CHARACTERISTICS AND INCOME -
concluded**

1	360	N	Immigration Status
			1 Canadian born
			2 Arrived before 1946
			3 Arrived 1946-1955
			4 Arrived 1956-1965
			5 Arrived 1966-1970
			6 Arrived 1971-1975
			7 Arrived 1976-1980
			8 Arrived 1981-1985
			9 Arrived 1986 to Survey year

SPOUSE'S CHARACTERISTICS AND INCOME

NOTE

If there is no spouse in the household then all spouse's personal data items will be zero.

8	361-368	N	Total Earnings
8	369-376	N	Taxable Government Transfer Payments
8	377-384	N	Non-Taxable Government Transfer Payments
8	385-392	N	Total Government Transfer Payments
8	393-400	N	Total Income
1	401	N	Major Source of Income
			1 No income
			2 Wages and salaries
			3 Net income from self- employment
			4 Total government transfer payments
			5 Total income from investment
			6 Retirement pensions, superannuation and annuities
			7 Other money income
			8 Military pay and allowances

FICHIER DE MICRODONNÉES

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989***

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF - fin

1	360	N	Statut d'immigration
			1 Canadien de naissance
			2 A immigré avant 1946
			3 A immigré entre 1946 et 1955
			4 A immigré entre 1956 et 1965
			5 A immigré entre 1966 et 1970
			6 A immigré entre 1971 et 1975
			7 A immigré entre 1976 et 1980
			8 A immigré entre 1981 et 1985
			9 A immigré entre 1986 et l'année de l'enquête

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CONJOINT

NOTA

S'il n'y a pas de conjoint dans le ménage, tous les postes pour les données personnelles relatives au conjoint seront zéros.

8	361-368	N	Gains totaux
8	369-376	N	Transferts gouvernementaux imposables
8	377-384	N	Transferts gouvernementaux non imposables
8	385-392	N	Total des transferts gouvernementaux
8	393-400	N	Revenu total
1	401	N	Principale source de revenu
			1 Aucun revenu
			2 Salaires et traitements
			3 Revenu net d'un emploi autonome
			4 Total des transferts gouvernementaux
			5 Revenu total de placements
			6 Pensions de retraite et rentes
			7 Autre revenu en espèces
			8 Solde et indemnités militaires

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

SPOUSE'S CHARACTERISTICS AND INCOME

2	402-403	N	Age
			15-79 Actual age
			80 80 Years of age or more
2	404-405	N	Detailed Education Level
			<i>1st position</i>
			0 Grade 8 or lower
			1 Grade 9 - 10
			2 Grade 11 - 13, did not graduate
			3 Grade 11 - 13, graduated
			<i>2nd position</i>
			0 No other education
			1 Some post-secondary education, no degree, certificate or diploma
			2 Trades certificate or diploma from a vocational school or apprenticeship training
			3 Non-university certificate or diploma from a community college, CEGEP, school of nursing, etc.
			4 University certificate below bachelor's level
			5 Bachelor's degree
			6 University degree or certificate above bachelor's level
1	406	N	Recoded Education Level
			1 No schooling or grade 8 or lower, no other education
			2 Grade 9 - 10, no other education
			3 Grade 11 - 13, did not graduate from high school, no other education

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CONJOINT

2	402-403	N	Âge
			15-79 Âge réel
			80 80 ou plus
2	404-405	N	Niveau d'instruction détaillé
			<i>1^{ère} position</i>
			0 8 ^e année ou moins
			1 9 ^e - 10 ^e années
			2 11 ^e - 13 ^e années, n'a pas obtenu un diplôme d'études secondaires
			3 11 ^e - 13 ^e années, a obtenu un diplôme d'études secondaires
			<i>2^e position</i>
			0 Aucune autre étude
			1 Études postsecondaires partielles, aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires
			2 Diplôme ou certificat de métier obtenu d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
			3 Diplôme ou certificat non universitaire obtenu d'un collège communautaire, CEGEP, école de sciences infirmières, etc.
			4 Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
			5 Baccalauréat
			6 Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat
1	406	N	Niveau d'instruction recodé
			1 Aucune scolarité ou 8 ^e année ou moins, pas d'autres études
			2 9 ^e - 10 ^e années, pas d'autres études
			3 11 ^e - 13 ^e années, n'a pas obtenu un diplôme d'études secondaires, pas d'autres études

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

**SPOUSE'S CHARACTERISTICS AND INCOME -
continued**

1	406	N	Recoded Education Level - concluded
			4 Grade 11 - 13, graduated from high school, no other education
			5 Some post secondary, no degree, certificate or diploma
			6 Post-secondary certificate or diploma (includes trades certificate)
			7 University degree
1	407	N	Mother Tongue
			0 Special unit
			1 English
			2 French
			3 Other
1	408	N	Class of Worker (Current or Last Job)
			1 Paid
			2 Self-employed
			3 Unpaid family worker
			4 Never worked before
			5 Last worked more than five years ago
2	409-410	N	1980 Occupational Classification (Current or Last Job) - 13 Groups
			Same as for head (see positions 352-353)
2	411-412	N	1980 Occupational Classification (Current or Last Job) - 49 Groups
			Same as for head (see positions 354-355)

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

**CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CONJOINT -
suite**

1	406	N	Niveau d'instruction recodé - fin
			4 11 ^e - 13 ^e années, a obtenu un diplôme d'études secondaires, pas d'autres études
			5 Etudes postsecondaires partielles, aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires
			6 Certificat ou diplôme d'études postsecondaire (incluant certificat de métier)
			7 Diplôme universitaire
1	407	N	Langue maternelle
			0 Unité spéciale
			1 Anglais
			2 Français
			3 Autre
1	408	N	Statut professionnel (emploi actuel ou dernier emploi)
			1 Travail rémunéré
			2 Travailleur autonome
			3 Travailleur familial non rémunéré
			4 N'a jamais travaillé
			5 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans
2	409-410	N	Classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi) - 13 groupes
			Tel que le chef (voir positions 352-353)
2	411-412	N	Classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi) - 49 groupes
			Tel que le chef (voir positions 354-355)

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

**SPOUSE'S CHARACTERISTICS AND INCOME -
concluded**

1	413	N	Labour Force Status (Reference Week)
			1 Employed 2 Unemployed 3 Not in labour force
2	414-415	N	Weeks Worked in Reference Year
			00 None 01-52 Actual number of weeks
1	416	N	Worked Mostly Full-Time or Part-Time in Reference Year
			1 Full-time 2 Part-time 3 Did not work in reference year

PRIMARY ECONOMIC FAMILY DATA

2	417-418	N	Number of Persons
2	419-420	N	Number of Adults
2	421-422	N	Number of Children Under 7 Years of Age
2	423-424	N	Number of Children 7-15 Years of Age
2	425-426	N	Number of Children 16-17 Years of Age
2	427-428	N	Number of Children 18-24 Years of Age

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

**CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CONJOINT -
fin**

1	413	N	Activité (semaine de référence)
			1 Personne occupée 2 Chômeur 3 Inactif
2	414-415	N	Semaines travaillées durant l'année de référence
			00 Aucune 01-52 Nombre réel de semaines
1	416	N	A travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel durant l'année de référence
			1 Temps plein 2 Temps partiel 3 N'a pas travaillé durant l'année de référence

**DONNÉES SUR LA FAMILLE ÉCONOMIQUE
PRINCIPALE**

2	417-418	N	Nombre de personnes
2	419-420	N	Nombre d'adultes
2	421-422	N	Nombre d'enfants âgés de moins de 7 ans
2	423-424	N	Nombre d'enfants âgés de 7 à 15 ans
2	425-426	N	Nombre d'enfants âgés de 16 à 17 ans
2	427-428	N	Nombre d'enfants âgés de 18 à 24 ans

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Size Position Type Variable Titles and Codes

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

PRIMARY ECONOMIC FAMILY DATA - continued

DONNÉES SUR LA FAMILLE ÉCONOMIQUE
PRINCIPALE - suite

2	429-430	N	Characteristics
			01 Unattached individual
			02 Husband-wife family
			03 Husband-wife family with single child(ren)
			04 Husband-wife family with married children and their immediate families, if any
			05 Husband-wife family with single and married children and their immediate families, if any
			06 Husband-wife family, single and/or married children and their immediate families, and other relatives
			07 Husband-wife family with relatives other than own children
			08 Male parent with single child(ren)
			09 Female parent with single child(ren)
			10 All other families

2	429-430	N	Caractéristiques
			01 Personne seule
			02 Famille époux-épouse
			03 Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires
			04 Famille époux-épouse avec des enfants mariés et leurs familles immédiates, le cas échéant
			05 Famille époux-épouse avec des enfants célibataires et mariés et leurs familles immédiates, le cas échéant
			06 Famille époux-épouse avec des enfants célibataires et (ou) mariés et leurs familles immédiates ainsi que d'autres parents
			07 Famille époux-épouse avec des parents autre que leurs propres enfants
			08 Père avec un ou plusieurs enfants célibataires
			09 Mère avec un ou plusieurs enfants célibataires
			10 Toutes autres familles

1	431	N	Life Cycle
			1 Unattached individual, under 45 years of age
			2 Unattached individual, age 45 or over
			3 Husband-wife family, head under 45, no children under 16 years of age
			4 Husband-wife family, head under 45, with children under 16 years of age
			5 Husband-wife family, head 45 or over, no children under 16 years of age
			6 Husband-wife family, head 45 or over, with children under 16 years of age
			7 Irregular family with no children under age 16
			8 Irregular family with children under age 16

1	431	N	Cycle de vie
			1 Personne seule, moins de 45 ans
			2 Personne seule, 45 ans ou plus
			3 Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, sans enfants de moins de 16 ans
			4 Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, avec enfants de moins de 16 ans
			5 Famille époux-épouse, chef de 45 ans ou plus, sans enfants de moins de 16 ans
			6 Famille époux-épouse, chef de 45 ans ou plus, avec enfants de moins de 16 ans
			7 Famille irrégulière, sans enfants de moins de 16 ans
			8 Famille irrégulière, avec enfants de moins de 16 ans

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Size Position Type Variable Titles and Codes

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

PRIMARY ECONOMIC FAMILY DATA - continued

DONNÉES SUR LA FAMILLE ÉCONOMIQUE
PRINCIPALE - suite

1	432	N	Major Source of Income	1	432	N	Principale source de revenu
			1 No income				1 Aucun revenu
			2 Wages and salaries				2 Salaires et traitements
			3 Total net income from self-employment				3 Revenu total net d'un emploi autonome
			4 Government transfer payments				4 Transferts gouvernementaux
			5 Total net income from investment				5 Revenu total de placements
			6 Retirement pensions, superannuation and annuities				6 Pensions de retraite et rentes
			7 Other money income				7 Autre revenu en espèces
			8 Military pay and allowances				8 Solde et indemnités militaires
2	433-434	N	Number of Earners	2	433-434	N	Nombre de personnes gagnant un revenu
2	435-436	N	Number of Persons with Income	2	435-436	N	Nombre de personnes touchant un revenu
1	437	N	Low Income Code (1969 Base)	1	437	N	Code de faible revenu (base de 1969)
			1 Below low income cut-off				1 Inférieur au seuil de faible revenu
			2 Equal to or above low income cut-off				2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu
1	438	N	Low Income Code (1978 Base)	1	438	N	Code de faible revenu (base de 1978)
			1 Below low income cut-off				1 Inférieur au seuil de faible revenu
			2 Equal to or above low income cut-off				2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu
1	439	N	Low Income Code (1986 Base)	1	439	N	Code de faible revenu (base de 1986)
			1 Below low income cut-off				1 Inférieur au seuil de faible revenu
			2 Equal to or above low income cut-off				2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

Size Position Type Variable Titles and Codes

PRIMARY ECONOMIC FAMILY DATA - concluded

8	440-447	N	Total Earnings
8	448-455	N	Total Investment Income
8	456-463	N	Total Government Transfer Payments
8	464-471	N	Miscellaneous Income
8	472-479	N	Total Income
8	480-487	N	Income After Tax

RENT DATA

1	488	N	Heating Included in Rent
			1 Yes
			2 No
			8 Not applicable
4	489-492	N	Rent Paid for April of Survey Year
			0000 No rent or rent not ascertained (subsidized dwellings only)
			0001-0999 Actual amount
			1000 \$1000 or more
			8888 Not applicable

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

DONNÉES SUR LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE - fin

8	440-447	N	Gains totaux
8	448-455	N	Revenu total de placements
8	456-463	N	Total des transferts gouvernementaux
8	464-471	N	Revenu divers
8	472-479	N	Revenu total
8	480-487	N	Revenu après impôt

DONNÉES SUR LE LOYER

1	488	N	Frais de chauffage inclus dans le loyer
			1 Oui
			2 Non
			8 Sans objet
4	489-492	N	Loyer payé pour avril de l'année de l'enquête
			0000 Aucun loyer ou le montant du loyer n'a pas été vérifié (logements subventionnés seulement)
			0001-0999 Montant réel
			1000 \$1000 ou plus
			8888 Sans objet

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989),
FACILITIES AND EQUIPMENT, 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990)
SELON LE REVENU EN 1989*

Size Position Type Variable Titles and Codes

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

RENT DATA - concluded

DONNÉES SUR LE LOYER - fin

1	493	N	Rent Subsidized
			1 Yes, subsidized by government, employer or relatives
			2 No
			8 Not applicable
1	494	N	Rent for Combined Business and Living Accomodation
			1 Yes
			2 No
			8 Not applicable
			9 Not ascertained
1	495	N	Utilities Included in Rent (Hot Water, Cold Water, Electricity)
			1 None included
			2 Some included
			3 All included
			8 Not applicable
			9 Not ascertained
1	496	N	Appliances Included in Rent (Refrigerator, Range, Other Major Appliances)
			1 None
			2 One appliance
			3 Two appliances
			4 Three or more
			8 Not applicable
			9 Not ascertained
1	497	N	Other Items Included in Rent (Cable TV, Furniture, Parking)
			1 No extra items included
			2 One item included
			3 Two items included
			4 Three items included
			8 Not applicable
			9 Not ascertained

1	493	N	Loyer subventionné
			1 Oui, subventionné par l'État, l'employeur ou des parents
			2 Non
			8 Sans objet
1	494	N	Loyer versé pour un logement servant à la fois de domicile et de local d'affaires
			1 Oui
			2 Non
			8 Sans objet
			9 Non vérifié
1	495	N	Services inclus dans le loyer (eau chaude, eau froide, électricité)
			1 Aucun service inclus
			2 Certains services inclus
			3 Tous les services inclus
			8 Sans objet
			9 Non vérifié
1	496	N	Appareils inclus dans le loyer (réfrigérateur, cuisinière, autres gros appareils ménagers)
			1 Aucun
			2 Un appareil
			3 Deux appareils
			4 Trois appareils ou plus
			8 Sans objet
			9 Non vérifié
1	497	N	Autres commodités, incluses dans le loyer (télédistribution, ameublement, stationnement)
			1 Aucune commodité incluse
			2 Une commodité incluse
			3 Deux commodités incluses
			4 Trois commodités incluses
			8 Sans objet
			9 Non vérifié

END

FIN

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

SEQUENCE NUMBER

NUMÉRO DE SÉQUENCE

Description

This variable is a unique five-digit number which identifies each household on the file. The numbers begin with 00001 and increment by one for each new household in the sample up to a maximum of 38,689. Special Household Units have been numbered from 99001 to 99193.

Description

Cette variable est un numéro à cinq chiffres qui désigne exclusivement chaque ménage du fichier. Les numéros commencent à 00001 et augmentent de un pour chaque nouveau ménage de l'échantillon jusqu'à un maximum de 38,689. Les unités de ménage spéciales ont été numérotées de 99001 à 99193.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

PROVINCE

PROVINCE

Description

This two digit code identifies the province and region in which the surveyed unit is located. The first digit of the code gives the regional location and the second digit identifies the province. Note the "00" code for Special Household Units.

Description

Ce code à deux chiffres désigne la province et la région où se trouve l'unité enquêtée. Le premier chiffre du code indique la région économique et le second, la province. Veuillez noter le code "00" pour les unités de ménage spéciale.

Code Classification

00	Special Household Unit ¹
10	Newfoundland
11	Prince Edward Island
12	Nova Scotia
13	New Brunswick
24	Québec
35	Ontario
46	Manitoba
47	Saskatchewan
48	Alberta
59	British Columbia

Code Classification

00	Unité de ménage spéciale ¹
10	Terre-Neuve
11	Île-du-Prince-Édouard
12	Nouvelle-Écosse
13	Nouveau-Brunswick
24	Québec
35	Ontario
46	Manitoba
47	Saskatchewan
48	Alberta
59	Colombie-Britannique

¹ Household units with exceptionally high incomes, large income losses from self-employment or unusual characteristics (eg. large family size, large number of children) have the Province code "masked" to ensure confidentiality. Control counts given in "Estimates Obtained from Microdata File" include these records.

¹ Les unités de ménage dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ou ceux présentant des caractéristiques inhabituelles (ex. la taille de la famille ou le nombre d'enfants est très grand) ont le code de Province "oblitéré" pour protéger la confidentialité. Les montants de contrôle sous la rubrique "Estimations provenant du fichier de microdonnées" comprennent ces enregistrements.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

SIZE OF AREA

TAILLE DE LA RÉGION DE RÉSIDENCE

Description

This variable indicates the population size of the area in which the surveyed unit is located. Population figures to classify this variable were obtained from the 1986 Census and apply to the population covered by the Labour Force Survey within 1981 Census boundaries to conform with the sample design.

In three cases where urban centres are unique in a given area category for their province, they have been placed in another category. St. John's, which was unique in the next lower category, was moved down two categories. Fredericton was moved up one category. Brandon was moved down one category.

Description

Cette variable indique la taille de la population du secteur où se trouve l'unité enquêtée. Les chiffres de population utilisés pour la classification de cette variable proviennent du recensement de 1986 et suivent les limites géographiques du recensement de 1981 afin de respecter le plan de l'échantillon de l'enquête sur la population active.

Dans les trois cas où les centres urbains sont uniques dans une région donnée dans leur province, on les a placés dans les catégories suivantes. Saint-Jean, également unique dans la catégorie suivante, a été placé plus bas de deux catégories. Fredericton a été placé dans la catégorie suivante plus élevée. Brandon est passé dans une catégorie plus basse.

Code Classification

- 1 Urban, population of 500,000 or more
 - Québec-Lévis
 - Montréal
 - Ottawa
 - Toronto
 - Hamilton-Burlington
 - Winnipeg
 - Calgary
 - Edmonton
 - Vancouver

- 2 Urban, population of 100,000 to 499,999
 - Halifax
 - Moncton
 - Saint John
 - Fredericton¹
 - Chicoutimi-Jonquière
 - Trois-Rivières
 - Sherbrooke
 - Hull
 - St. Catharines-Niagara
 - London

Code Classification

- 1 Urbaine de 500,000 habitants ou plus
 - Québec-Lévis
 - Montréal
 - Ottawa
 - Toronto
 - Hamilton-Burlington
 - Winnipeg
 - Calgary
 - Edmonton
 - Vancouver

- 2 Urbaine de 100,000 à 499,999 habitants
 - Halifax
 - Moncton
 - Saint John
 - Fredericton¹
 - Chicoutimi-Jonquière
 - Trois-Rivières
 - Sherbrooke
 - Hull
 - St. Catharines-Niagara
 - London

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

SIZE OF AREA - continued

TAILLE DE LA RÉGION DE RÉSIDENCE - suite

2 Urban, population of 100,000 to 499,999 -
concluded

2 Urbaine de 100,000 à 499,999 habitants - fin

Kingston
Oshawa
Windsor
Kitchener-Waterloo
Sudbury
Thunder Bay
Regina
Saskatoon
Victoria

Kingston
Oshawa
Windsor
Kitchener-Waterloo
Sudbury
Thunder Bay
Regina
Saskatoon
Victoria

3 Urban, population of 30,000 to 99,999

3 Urbaine de 30,000 à 99,999 habitants

Sydney-Glace Bay
Sydney Mines
Rimouski
Shawinigan
Victoriaville
St-Jérôme
Drummondville
Granby
Joliette
Salaberry de Valleyfield
St-Jean
St-Hyacinthe
Sorel
Baie-Comeau
Sept-Îles
Cornwall
Peterborough
Belleville-Trenton
North Bay
Brantford
Sarnia
Chatam
Halton Hills
Newcastle
St. Thomas
Woodstock
Guelph
Barrie
Sault-Ste-Marie
Timmins
Matsqui-Mission City
Moose Jaw

Sydney-Glace Bay
Sydney Mines
Rimouski
Shawinigan
Victoriaville
St-Jérôme
Drummondville
Granby
Joliette
Salaberry de Valleyfield
St-Jean
St-Hyacinthe
Sorel
Baie-Comeau
Sept-Îles
Cornwall
Peterborough
Belleville-Trenton
North Bay
Brantford
Sarnia
Chatham
Halton Hills
Newcastle
St-Thomas
Woodstock
Guelph
Barrie
Sault-Ste-Marie
Timmins
Matsqui-Mission City
Moose Jaw

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

SIZE OF AREA - concluded

TAILLE DE LA RÉGION DE RÉSIDENCE - fin

3 Urban, population of 30,000 to 99,999 -
concluded

3 Urbaine de 30,000 à 99,999 habitants - fin

Prince Albert
Medicine Hat
Lethbridge
Red Deer
Fort McMurray
Chilliwack
Kelowna
Kamloops
Nanaimo
Prince George

Prince Albert
Medicine Hat
Lethbridge
Red Deer
Fort McMurray
Chilliwack
Kelowna
Kamloops
Nanaimo
Prince George

4 Urban, population under 30,000

4 Urbaine moins de 30,000 habitants

5 Rural areas

5 Régions rurales

¹ The population of Fredericton is actually 30,000
to 99,999.

¹ La population Fredericton se situent en réalité
dans la catégorie de 30,000 à 99,999 habitants.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

CENSUS METROPOLITAN AREA

**RÉGION MÉTROPOLITAINE DE
RECENSEMENT**

Description

This item indicates the Census Metropolitan Area (CMA) in which the surveyed unit is located. The CMAs are defined by 1981 Census boundaries to conform with the sample design. Only selected CMAs are coded.

Description

Cette variable indique la région métropolitaine de recensement (RMR) où se trouve l'unité enquêtée. Les RMR sont définies suivant les limites géographiques du recensement de 1981 afin de respecter le plan de l'échantillon. Seulement les RMRs sélectionnés sont codés.

Code CMA

00	Not applicable or not assigned
01	Halifax
02	Quebec
03	Montreal
04	Ottawa (Ontario portion of Ottawa/Hull)
05	Toronto
06	Kitchener/Waterloo
07	Hamilton
08	St. Catharines/Niagara
09	London
10	Windsor
11	Winnipeg
12	Calgary
13	Edmonton
14	Vancouver
15	Victoria

Code CMA

00	Sans objet ou non attribuable
01	Halifax
02	Québec
03	Montréal
04	Ottawa (Ontario partie de Ottawa/Hull)
05	Toronto
06	Kitchener/Waterloo
07	Hamilton
08	St. Catharines/Niagara
09	London
10	Windsor
11	Winnipeg
12	Calgary
13	Edmonton
14	Vancouver
15	Victoria

¹ Household units with exceptionally high incomes, large income losses from self-employment or unusual characteristics (eg. large family size, large number of children) have the Census Metropolitan Area code "masked" to ensure confidentiality. Control counts given in "Estimates Obtained from Microdata File" include these records.

¹ Les unités de ménages dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ou ceux présentant des caractéristiques inhabituelles (ex. la taille de la famille ou le nombre d'enfants est très grand) ont le code de Région métropolitaine de recensement "oblitéré" pour protéger la confidentialité. Les montants de contrôle sous la rubrique "Estimations provenant du fichier de microdonnées" comprennent ces enregistrements.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

FINAL UNIVERSAL WEIGHT

PONDÉRATION UNIVERSELLE FINALE

Description

This is a five-digit variable which is computed to provide weights to inflate the sample to pre-determined Household. **This weight must be used to produce valid statistics from this tape.**

However, all estimated numbers and aggregates obtained from this survey should be treated as only approximate. The reliability of the survey's estimates depends in part on the quality of independent population estimates used to determine the weights. Sampling errors are another factor in determining data quality. For further information on this see "Sample Design and Implications" and "Sources, Methods and Estimation Procedures" in Catalogue No. 13-207.

For information on the principle behind weighting and on the actual calculation of these weights see Catalogue no. 13-207 or Catalogue no. 64-202.

For information on the sample design see "Methodology of the Canadian Labour Force Survey 1984-1990". Catalogue No. 71-526.

For information on implications of the weights and sample design for data usage see "Sample Design and Implications" of this documentation.

Description

Il s'agit d'une variable à cinq chiffres que l'on calcule pour obtenir les poids destinés à gonfler l'échantillon à la taille du ménage prédéterminé. **Ce poids doit être utilisé pour produire des statistiques valides à partir de cette bande.**

Toutefois, toutes les estimations tirées de cette enquête, qu'il s'agisse de nombres ou d'agrégats, doivent être considérées comme approximatives. La fiabilité des estimations de l'enquête dépend en partie de la précision des estimations démographiques indépendantes dont le ménage sert pour déterminer les poids. Les erreurs d'échantillonnage sont un autre facteur qui influe sur la qualité des données. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir "Plan de sondage et implications" et "Sources, méthodes et procédures d'estimation", n° 13-207 au catalogue.

Pour obtenir des renseignements sur le principe qui sous-tend la pondération et la méthode de calcul de ces poids, voir la publication n° 13-207 au catalogue ou la publication n° 64-202.

Pour obtenir des détails sur le plan de sondage, voir "Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada, 1984 - 1990", n° 71-526 au catalogue.

Pour connaître les implications des poids et du plan de sondage à l'égard de l'utilisation des données, voir "Plan de sondage et implications" de la présente documentation.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

HOUSEHOLD NUMBER OF PERSONS

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE

Description

This variable gives the actual number of persons in the household.

Description

Cette variable donne le nombre réel de personnes dans le ménage.

Source

Household Record Docket, Form 03.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

HOUSEHOLD NUMBER OF ADULTS

NOMBRE D'ADULTES DANS LE MÉNAGE

Description

This variable gives the actual number of adults in the household. The head of the household is an adult, as well as heads of economic families within the household and any other member of the household who is married or has been married, and any single person 16 years of age or over.

Description

Cette variable donne le nombre réel d'adultes dans le ménage. Le chef du ménage, les chefs de familles économiques et tout autre membre du ménage qui est ou qui a été marié, et tout célibataire de 16 ans ou plus sont comptés comme des adultes dans le ménage.

Source

Household Record Docket, Form 03.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**HOUSEHOLD NUMBER OF PERSONS AGED 65
OR OVER**

**NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS
OU PLUS DANS LE MÉNAGE**

Description

This variable gives the actual number of persons aged 65 years or over in the household.

Description

Cette variable donne le nombre réel de personnes âgées de 65 ans ou plus dans le ménage.

Source

Household Record Docket, Form 03.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

HOUSEHOLD NUMBER OF CHILDREN

NOMBRE D'ENFANTS DANS LE MÉNAGE

Description

This series of variables gives the actual number of children in the household who belong in each of the categories listed below. In addition to the household head's own children, this includes grandchildren, brothers, sisters, guardianship children, and children of other families present in the household. Children aged 16-24 are also counted as adults in the household (see Household Number of Adults). Any household members aged 15 who are heads of an economic family will not be included as children here but as adults in the household.

Description

Cette série de variables donne le nombre réel d'enfants dans le ménage appartenant à chacun des groupes d'âge énumérés ci-dessous. En plus des enfants du chef de ménage, ces variables prennent en compte les enfants en tutelle et les petits-enfants, les frères, les soeurs et les enfants des autres familles présentes dans le ménage. Les enfants âgés de 16 à 24 ans sont aussi comptés comme adultes dans le ménage (voir "Nombre d'adultes dans le ménage"). Les membres du ménage âgés de 15 ans qui sont chef de famille économique ne seront pas comptés ici comme enfants mais comme adultes.

Categories:

- (a) Under 7 years of age
- (b) 7-15 years of age
- (c) 16-17 years of age
- (d) 18-24 years of age

Catégories:

- (a) Moins de 7 ans
- (b) 7-15 ans
- (c) 16-17 ans
- (d) 18-24 ans

Source

Household Record Docket, Form 03.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

NOTE

Counts of children 18 to 24 years of age include married children, sons-in-law and daughters-in-law living with each economic family. Counts of children under 18 years of age include never married children only.

NOTA

Les chiffres des enfants de 18 à 24 ans comprennent les enfants mariés, les gendres et les brus qui font parti d'une famille économique. Les chiffres des enfants de moins de 18 ans comprennent seulement les enfants jamais mariés.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

HOUSEHOLD COMPOSITION

COMPOSITION DU MÉNAGE

Description

This variable gives the number and type of economic family units in the household. An economic family is defined as a group of individuals sharing a common dwelling unit and related by blood, marriage or adoption. An unattached individual is a person living by himself or rooming in a household where he is not related to other household members.

Description

Cette variable donne le nombre et le genre d'unités familiales économiques faisant partie du ménage. On définit une famille économique comme un groupe de personnes partageant un logement commun et apparentées par le sang, le mariage ou l'adoption. Une personne seule est une personne vivant par elle-même ou en pension dans un ménage et qui n'est pas apparentée à d'autres membres du ménage.

Code Classification

- 1 One unattached individual
- 2 One economic family of two or more persons
- 3 Multi-unit household containing only unattached individuals
- 4 Multi-unit household containing at least one family of two or more persons

Code Classification

- 1 Une personne seule
- 2 Une famille économique de deux personnes ou plus
- 3 Ménage multiple comprenant seulement des personnes seules
- 4 Ménage multiple comprenant au moins une famille de deux personnes ou plus

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**HOUSEHOLD DEPENDENCE ON FARM
INCOME**

**POURCENTAGE DE REVENU D'ORIGINE
AGRICOLE**

Description

The code for this variable gives the level of dependency of the household on net income from farm self-employment as a percentage of the household's total income.

Description

Ce code donne le niveau de dépendance du ménage au titre du revenu net provenant d'un travail autonome agricole en pourcentage du revenu total du ménage.

Code Classification

1	No farm income
2	Dependence under 40%
3	Dependence 40-49%
4	Dependence 50-59%
5	Dependence 60% or more

Code Classification

1	Revenu non agricole
2	Dépendance de moins de 40%
3	Dépendance 40-49%
4	Dépendance 50-59%
5	Dépendance 60% ou plus

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

HOUSEHOLD/HEAD/WIFE
MAJOR SOURCE OF INCOME

MÉNAGE/CHEF DU MÉNAGE/ÉPOUSE
PRINCIPALE SOURCE DE REVENU

Description

Description

This variable gives the largest source of income for the household, the head and the wife.

Cette variable donne la principale source de revenu total du ménage, de la famille principale du chef du ménage et de son épouse.

The absolute values in the categories shown below are compared to **find out which is the largest**. If the largest absolute value is common to more than one variable, then the lowest code is selected.

On compare les valeurs absolues des catégories mentionnées ci-dessous pour **définir laquelle est la plus importante**. Si la valeur absolue la plus importante est commune à plus d'une variable, on choisit le code le plus bas.

Code Classification

Code Classification

- 1 No income
- 2 Wages and salaries
- 3 Net income from self-employment
- 4 Total government transfer payments
- 5 Total income from investment
- 6 Retirement pensions, superannuation and annuities
- 7 Other money income
- 8 Military pay and allowances

- 1 Aucun revenu
- 2 Salaires et traitements
- 3 Revenu net d'un emploi autonome
- 4 Total des transferts gouvernementaux
- 5 Revenu total de placements
- 6 Pensions de retraite et rentes
- 7 Autre revenu monétaire
- 8 Solde et indemnités militaires

Source

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Questionnaire sur le revenu, formule CF06.

NOTE

NOTA

1988 (1987 income) was the first year that the Federal Sales Tax Credit was included in Total Government Transfers prior to determination of Major Source of Income.

1988 (revenu de 1987), le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans les transferts gouvernementaux avant de déterminer les principales sources de revenu.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

HOUSEHOLD NUMBER OF EARNERS

**NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN
REVENU DANS LE MÉNAGE**

Description

This variable gives the actual number of persons in the household who received income from wages, salaries, military pay and allowances, self-employment (farm and non-farm) and/or roomers and boarders.

Description

Cette variable donne le nombre réel de personnes dans le ménage qui ont reçu un revenu provenant de salaires, traitements, d'une solde et d'indemnités militaires, d'un emploi autonome (agricole ou non agricole) et (ou) de chambreurs et de pensionnaires.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**HOUSEHOLD NUMBER OF PERSONS WITH
INCOME**

**NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN
REVENU DANS LE MÉNAGE**

Description

This variable gives the actual number of persons in the household who received income from any of the sources collected in the survey.

Description

Cette variable donne le nombre de personnes dans le ménage qui ont reçu un revenu provenant des sources prises en compte dans l'enquête.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

WAGES AND SALARIES

SALAIRES ET TRAITEMENTS

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the household on account of wages and salaries from all types of civilian employment.

Included are gross cash wages and salaries received during the reference year from all jobs, before deductions for pension funds, hospital insurance, income taxes, Canada Savings Bonds, etc. Tips of such employees as waiters and porters, earnings of farm labourers, cleaning women, newspaper boys and baby-sitters as well as net commissions (gross commissions less expenses) of a salesperson who worked for only one company at a time and did not pay for his/her own office and staff are included here.

The value of taxable allowances and benefits provided by the employers, such as free lodging, bursaries, travelling expenses, etc. are not included.

The wages and salaries reported should amount to the "total earnings before deductions" as shown in block C of the T-4 slips less the value of the "taxable allowances and benefits" shown in box K to O plus tips and gratuities and casual earnings for which no T-4 slips were provided. This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre des salaires et traitements provenant de tous genres d'emploi civil.

Sont compris les salaires et traitements bruts durant l'année de référence de tous les emplois, avant déductions des cotisations à des régimes de pensions, des primes d'assurance-hospitalisation, des impôts sur le revenu, des versements pour l'achat d'obligations d'épargne du Canada, etc. Les pourboires de personnes telles que les garçons de table et les porteurs, les gains des ouvriers agricoles, des femmes de ménage, des camelots et les gardiennes d'enfant ainsi que les commissions nettes (commissions brutes moins dépenses) des vendeurs qui n'ont travaillé que pour une seule entreprise à la fois sans payer leur propre bureau et leur propre personnel figurent ici.

Ne comptez pas les allocations et les prestations imposables accordées par l'employeur telles que le logement gratuit, les bourses, les frais de déplacement, etc.

Les montants des salaires et traitements déclarés doit correspondre au "total des gains avant déductions" figurant à la case C des feuillets T4, moins la valeur des "allocations et prestations imposables" indiquée aux cases K à O. Il faut ajouter à cette somme les pourboires et gratifications ainsi que les gains occasionnels qui n'ont pas fait l'objet d'un feuillet T4. Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990***

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989***

MILITARY PAY AND ALLOWANCES

SOLDE ET INDEMNITÉS MILITAIRES

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the household on account of service as a regular of the Armed Forces of Canada or as a member of a reserve unit, as well as payment to dependents of such servicemen. Special benefits paid upon discharge are also included.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre de leur service comme membres réguliers de Forces armées du Canada ou comme membres d'une unité de réserve ainsi que les versements aux personnes à charge de ces militaires. Les prestations spéciales versées lors de la démobilisation sont également comprises.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**NET INCOME FROM NON-FARM SELF-
EMPLOYMENT**

**REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME NON
AGRICOLE**

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the household on account of various types of non-farm self-employment activities.

Self-employment income is defined as that income received as a result of being a partner in, or sole owner of, an unincorporated business or professional practice. Only the individual's share of net income is included in the case of partnerships. A salesperson who has his/her own office or staff, or who works for more than one firm at a time, reports income under self-employment. Net income is calculated by deducting operating expenses (wages, rent, interest payments, etc.) and depreciation costs from the gross revenue of the business. Items of a capital nature (e.g. investment in new buildings) are excluded from expenses.

Income received from businesses which have corporate status is reported as wages and salaries or as dividends (under investment income).

This variable may be positive, indicating a business profit, or negative, indicating a loss.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre de divers genres d'activités autonomes non agricoles.

Le revenu d'un emploi autonome est défini comme le revenu découlant de l'exploitation d'une entreprise individuelle ou de l'exercice d'une profession pour compte propre, soit à titre individuel, soit en société en nom collectif. Dans le cas d'une société en nom collectif, seule la part du revenu net de l'enquêté est comprise. Un vendeur qui a son propre bureau ou son personnel, ou qui travaille pour plus d'une entreprise à la fois, déclare son revenu comme revenu d'emploi autonome. On calcule le revenu net en déduisant les recettes brutes de l'entreprise, les frais d'exploitation (salaires, loyer, intérêts, etc.) et d'amortissement. Les dépenses d'investissement (en construction d'immeuble par exemple) sont exclues des dépenses.

Le revenu provenant d'entreprises constituées en corporation est déclaré dans les salaires et traitements ou comme dividendes (à titre de revenu de placements).

Cette variable peut être positive, dans le cas d'un bénéfice, ou négative, dans le cas d'une perte.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**NET INCOME FROM FARM SELF-
EMPLOYMENT**

**REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME
AGRICOLE**

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the household on account of net income from farm self-employment.

Net income from farming is calculated by deducting operating expenses (wages, rent, interest payments, etc.) and depreciation costs from the gross revenue of the farm. Items of a capital nature (e.g. investment in new buildings) are excluded from expenses. Government supplementary payments are included in gross revenue. The value of income in kind is not included. In the case of partnerships, only the individual's share of net income is included.

Income from farms which have a corporate status is recorded as wages and salaries or dividends, **not** self-employment income.

This variable may be positive, indicating profits, or negative, indicating losses.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage sous forme de revenu net provenant d'un emploi agricole autonome.

On calcule le revenu agricole net en déduisant les dépenses d'exploitation (salaires, loyer, intérêts, etc.) et d'amortissement des recettes brutes de la ferme. Les dépenses de nature capitale (par ex., les investissements en constructions neuves) sont exclues des dépenses. Les recettes brutes comprennent les paiements supplémentaires reçus des administrations publiques. La valeur du revenu en nature n'est pas comprise. Dans le cas d'une société en nom collectif, seule la part du revenu net de l'enquêté est comptée.

Le revenu tiré d'une exploitation agricole constituée en société est inscrit comme salaire et traitement ou dividendes, mais **pas** comme revenu d'un emploi autonome.

Cette variable peut être positive, dans le cas d'un bénéfice, ou négative, dans le cas d'une perte.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**NET INCOME FROM ROOMERS AND
BOARDERS**

**REVENU NET PROVENANT DE CHAMBREURS
ET DE PENSIONNAIRES**

Description

This variable gives the sum of net income from roomers and boarders reported by all individuals in the household. Payments from relatives are not included.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme du revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires, déclaré par tous les membres du ménage. Les paiements provenant de personnes apparentées sont exclus.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**TOTAL NET INCOME FROM SELF-
EMPLOYMENT**

**REVENU NET TOTAL D'UN EMPLOI
AUTONOME**

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the household on account of net income from self-employment (both farm and non-farm) and net income from roomers and boarders. It equals the sum of the three previous variables.

This variable may be positive or negative.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre du revenu net d'un emploi autonome (agricole ou non agricole) et du revenu net provenant des chambreurs et des pensionnaires. Elle est égale à la somme des trois variables précédentes.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

TOTAL EARNINGS

GAINS TOTAUX

Description

This variable gives the sum of amounts reported on account of wages and salaries, military pay and allowances, net income from both farm and non-farm self-employment and net income from roomers and boarders.

This variable is given separately on this tape for the household, primary economic family, head and spouse.

This variable may be positive or negative.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage aux titres des salaires et traitements, de la solde et des indemnités militaires, du revenu net d'un emploi autonome agricole ou non agricole et du revenu provenant de chambreurs et de pensionnaires.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour le ménage, la famille économique principale, le chef et le conjoint.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

TOTAL INVESTMENT INCOME

REVENU TOTAL DE PLACEMENTS

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the household on account of investment income.

This variable is given separately on this tape for the household and the primary economic family.

This source of income includes interest received on bonds, deposits and savings certificates from Canadian or foreign sources, dividends received from Canadian and foreign corporate stocks, cash dividends received from insurance policies, net rental income from real estate and farm, interest received on loans and mortgages, regular income from an estate or trust fund and other investment income.

This variable may be positive or negative.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

NOTE

For the 1989 income file (1990 facilities and Equipment):

For Canada Savings Bonds, Series S37, the amount of total interest received during the reference year as shown on the Ownership Certificate (T600) is included here, but not the principal.

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre de revenu de placements.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour le ménage et pour la famille économique principale.

Cette source de revenu comprend les intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne de sources canadiennes ou étrangères, les dividendes relatifs à des actions dans des corporations canadiennes ou étrangères, les participations sur des polices d'assurance, le revenu locatif net provenant de biens immobiliers et de fermes, les intérêts de prêts et d'hypothèques, le revenu régulier provenant d'une succession ou d'un fonds de fiducie et les autres revenus de placements.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA

Aux fins du fichier sur le revenu de 1989 (équipement ménager de 1990):

Pour la série S37 des obligations d'épargne du Canada, le montant total de l'intérêt qui a été reçu durant l'année de référence est inclus dans cette variable, tel qu'il figure sur le certificat de propriété (T600). Le principal n'est pas compté.

MICRODATA FILE 1989 INCOME

FICHER DE MICRODONNÉES REVENU DE 1989

HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES AND EQUIPMENT 1990

ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON LE REVENU 1989

Description

Description

REVISED (1991 CENSUS) WEIGHT

PONDÉRATION RÉVISÉE (RECENSEMENT DE 1991)

This microdata file contains a revised weight ("Revised 1991 census weight") in positions 11-15. The revision reflects the move to the 1991 census base, the adjustment of population estimates for net census undercoverage, and the inclusion of non-permanent residents. This weight replaces the one originally released on the file which was based on 1986 census population projections.

Ce fichier de microdonnées renferme une estimation révisée ("Pondération révisée (recensement de 1991)") aux positions 11-15. La révision reproduit le changement en fonction de la base du recensement de 1991, de l'ajustement des estimations de la population pour le sous-dénombrement net du recensement, et de l'introduction des résidents non permanents. Cette estimation tient lieu de celle originalement publiée, laquelle était basée en fonction des projections du recensement de la population de 1986.

The "Weighted and Sample Counts for Income Variables" on pages 190 to 194 were originally included in this documentation for verification of outputs created from this file. The "sample count" values are not affected by the revision. The "weighted count"/"total weighted value" were derived from the original weights in position 11-15 and therefore are not comparable to weighted values obtained from the file. For verification of revised weighted values, a set of select estimates based on the revised weight are included on page 195.

"Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu" aux pages 190 à 194 ont originalement été insérées dans cette documentation pour une vérification des résultats produits à partir de ce fichier. Les valeurs de la "taille de l'échantillon" n'ont pas été touchés par la révision. Le "chiffre pondéré"/"agrégat pondéré" proviennent des estimations originales que l'on pouvait trouvé à la position 11-15 donc on ne peut les comparer aux valeurs pondérées obtenue du fichier. Pour vérifier les valeurs pondérées révisées, un ensemble d'estimations choisis fondées sur l'estimation révisée ont été insérées à la page 195.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

FAMILY AND YOUTH ALLOWANCES

**ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS
AUX JEUNES**

Description

Description

This variable gives the amount received by the household on account of Federal and Quebec family and youth Allowances. The Quebec Allowance for New-born Children is included here.

Cette variable donne la somme des montants reçus par le ménage au titre des allocations familiales et allocations aux jeunes versées par les administrations fédérale et du Québec. L'Allocation à la naissance du Québec est incluse ici.

The amount of family and youth allowances received is reported by the person who claimed a non-refundable tax credit for the child(ren) for whom the allowance was paid. If neither parent (or guardian) claimed a non-refundable tax credit for the child(ren), the person to whom the cheque was made out was to report the payments.

La somme touchée au titre des allocations familiales et des allocations aux jeunes doit être déclarée par la personne qui a demandé un crédit d'impôt non-remboursable pour l'enfant ou les enfants qui sont bénéficiaires de ces allocations. Si ni le père ni la mère (ou le tuteur) n'ont demandé un crédit d'impôt non-remboursable pour l'enfant ou les enfants, la personne à l'ordre de qui les chèques ont été établis devait déclarer les sommes.

Family Allowances were assigned to some families because the amounts they reported did not fall within limits defined by the number and ages of children in the family at the time of the survey and the province of residence.

On a attribué un montant au titre des allocations familiales à quelques familles de l'échantillon parce que les montants déclarés ne se situaient pas dans les limites déterminées selon le nombre et l'âge des enfants faisant partie de la famille au moment de l'enquête et selon la province de résidence.

This variable is always positive.

Cette variable est toujours positive.

Source

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

CHILD TAX CREDIT

CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS

Description

This variable gives the amount of the Child Tax Credit as claimed on the T1 Schedule 7 (if a Child Tax Credit Prepayment was received) or on the T1-General or the T1-Special Individual Income Tax Return (if a Prepayment was not received). This amount was to be reported on the survey questionnaire by the person who received the Family Allowance payment in December of the reference year (usually the female parent). If tax credits were this person's only source of income, the amount was transferred to the spouse. (Family Allowance payments, however, are reported by the person who claimed the children for a non-refundable tax credit).

It should be noted that the tax credit amount reported is for the reference year. This amount may have been received in cash (in the survey year as well as during the reference year for any prepayment amounts) or may have only resulted in a reduction in total income tax paid.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne le montant du crédit d'impôt pour enfants réclamé sur la formule T1, annexe 7 (si un paiement anticipé a été reçu) ou sur la T1 générale ou la T1 spéciale, Déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers (si aucun paiement anticipé n'a été reçu). Cette somme devait être déclarée sur le questionnaire d'enquête par la personne qui recevait les allocations familiales en décembre de l'année de référence (habituellement la mère). Si les crédits d'impôt étaient la seule source de revenu de cette personne, la somme était transférée au conjoint. (Les allocations familiales doivent cependant être déclarées par les personnes qui réclament un crédit d'impôt non-remboursable au titre des enfants à charge).

À noter que le montant du crédit d'impôt déclaré vise l'année de référence. Ce montant peut avoir été versé en espèces (durant l'année d'enquête ainsi que durant l'année de référence pour tout paiement anticipé) ou prendre simplement la forme d'une réduction de l'impôt total à verser.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**OLD AGE SECURITY, GUARANTEED INCOME
SUPPLEMENT AND SPOUSE'S ALLOWANCE**

**SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE, SUPPLÉMENT
DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU
CONJOINT**

Description

This variable gives the sum of amounts received by all individuals 65 years of age or over in the household on account of Old Age Security Pensions and the Guaranteed Income Supplement and received by eligible spouses aged 60-64. Spouses' Allowances Supplements from provincial governments are included in "Social Assistance and Provincial Income Supplements".

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par tous les membres du ménage âgés de 65 ans ou plus au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, ainsi que les allocations de conjoint versées aux conjoints admissibles âgés de 60 à 64 ans. Les suppléments versés par les provinces figurent sous la rubrique "assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux".

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

CANADA/QUEBEC PENSION PLAN BENEFITS

**PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU
CANADA OU DU RÉGIME DES RENTES DU
QUÉBEC**

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the household as benefits received under the Canada/Quebec Pension Plan.

This includes retirement pensions, survivor's benefits such as widow's pensions, disabled widower's pensions, orphan's benefits, and disability pensions with benefits for dependent children of a disability pensioner. Lump sum death benefits received under these plans are not included.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre des prestations reçues en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec.

Cela comprend les pensions de retraite, les prestations de survivants comme les pensions de veuves, les pensions de veufs invalides et les prestations d'orphelins, et les pensions d'invalidité avec prestations pour enfants à charge des prestataires de pensions d'invalidité. Les indemnités globales de décès au titre de ces régimes ne sont pas comprises.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

UNEMPLOYMENT INSURANCE BENEFITS

PRESTATIONS D'ASSURANCES-CHÔMAGE

Description

This variable gives the sum of the amounts reported by all individuals in the household on account of the Unemployment Insurance scheme. This should equal the amount from the "Total Benefits" box of the T-4U Income Tax slip and includes benefits for sickness, maternity, work-sharing, retraining and retirement. Benefits paid to self-employed fishermen are also included.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre du régime de l'assurance-chômage. Elle comprend les prestations versées lors d'une maladie, d'une grossesse comme participant au programme "travail partagé" ou à l'occasion d'un cours de recyclage ou de la retraite, et elle doit correspondre au montant inscrit à la case intitulée "prestations totales", du feuillet T-4U. Les prestations versées aux pêcheurs autonomes sont également incluses.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**SOCIAL ASSISTANCE AND PROVINCIAL
INCOME SUPPLEMENTS**

**AIDE SOCIALE ET SUPPLÉMENTS DE REVENU
PROVINCIAUX**

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the household as received for social assistance from provincial or municipal governments. Also included are payments received from provincial income supplement programs.

Benefits include assistance to needy mothers with dependent children, to the blind and disabled as well as other cash payments to any persons in need.

For persons in receipt of Federal Guaranteed Income Supplement/Spouse's Allowance, payments from provincial "top-up" programs are reported here, e.g. GAINS-A program in Ontario, AAIP in Alberta, GAIN in British Columbia.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage à titre d'aide sociale de la province ou de la municipalité ainsi que les sommes reçues en vertu des programmes provinciaux de supplément de revenu.

Les prestations comprennent l'aide aux mères nécessiteuses ayant des enfants à charge, aux aveugles et aux invalides ainsi que les autres paiements en espèces aux nécessiteux.

Pour les personnes qui reçoivent le supplément de revenu garanti ou l'allocation au conjoint, les montants des programmes provinciaux "complémentaires" sont déclarés ici, par exemple, le programme GAINS-A en Ontario, RRAA en Alberta, GAIN en Colombie-Britannique.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**OTHER INCOME FROM GOVERNMENT
SOURCES**

**AUTRES REVENUS PROVENANT DU
GOUVERNEMENT**

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals on account of all other payments received from federal, provincial or municipal governments not reported in previous variable fields. It also includes refundable provincial tax credits and the Federal Sales Tax Credit as claimed on Individual Income Tax Return Forms.

Examples of payments included are veteran's pensions, pensions to widows and dependents of veterans, civilian war allowances, worker's compensation, payments received from training programs sponsored by the federal and provincial governments, Quebec Work Assistance programs, Quebec Maternity Allowance, regular payments received from provincial automobile insurance plans and provincial grants for home ownership promotion, mortgage interest rate reduction and property improvement.

Refundable provincial tax credits included are the amounts claimed on the Individual Income Tax Returns under "Summary of Tax and Credits" for Ontario and Manitoba. Quebec's Real Estate Tax Refund as claimed on Schedule B is also included. These amounts may have been received in cash (probably in the survey year) or may have resulted in a reduction in total income tax paid.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de tous les autres versements en provenance des administrations fédérale, provinciales ou municipales et non pris en compte dans les postes précédents. Elle inclut également les crédits remboursables d'impôt provincial et le crédit pour la taxe fédérale sur les ventes réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers.

Mentionnons, comme exemples de versements reçus, les pensions d'anciens combattants, les pensions aux veuves et personnes à charge d'anciens combattants, les allocations de guerre aux civils, les indemnités d'accidents du travail, les allocations reçues des programmes de formation subventionnés par les gouvernement fédéral et provinciaux, les programmes d'aide à l'emploi du Québec, l'allocation de maternité du Québec, les subventions provinciales d'aide à l'accession à la propriété, les subventions provinciales de réduction des intérêts hypothécaires, les subventions provinciales pour l'amélioration de la propriété, les paiements réguliers reçus de plans provinciaux d'assurance automobile.

Les crédits remboursables d'impôt provincial inclus sont les montants réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers à la rubrique "Sommaire de l'impôt et des crédits" pour l'Ontario et le Manitoba. Les sommes réclamées au chapitre du remboursement des impôts fonciers du Québec sur l'annexe B sont incluses. Ces sommes peuvent avoir été reçues en espèces (probablement durant l'année de l'enquête) ou sous forme de réduction de l'impôt total à verser.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

TOTAL GOVERNMENT TRANSFER PAYMENTS

**TOTAL DES TRANSFERTS
GOUVERNEMENTAUX**

Description

This variable gives the sum of amounts received by all individuals on account of Family and Youth Allowances, Old Age Security pensions and Guaranteed Income Supplement, Canada/Quebec Pension Plan benefits, Unemployment Insurance, Child Tax Credit, Provincial Tax Credits and Federal Sales Tax Credit, social assistance and Other Government Transfer Payments. It equals the sum of the seven variables preceding it on the record layout.

This variable is given separately on this tape for the household, primary economic family, head and spouse.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par tous les membres de la famille au titre des allocations familiales et des allocations aux jeunes, des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément garanti, des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, des prestations d'assurance-chômage, du crédit d'impôt pour enfants, des crédits d'impôt provincial et du crédit pour taxe fédérale sur les ventes, de l'assistance sociale et des autres paiements de transferts gouvernementaux. Le total des transferts gouvernementaux est égal à la somme des sept variables qui le précèdent sur le schéma d'articles.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour le ménage, la famille économique principale, le chef et le conjoint.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

**TAXABLE GOVERNMENT TRANSFER
PAYMENTS**

Description

This variable gives the sum of amounts reported as receipts from government transfer programs which are taxable. This amount is calculated during the survey processing, not reported by individuals as the amounts reported on their Individual Tax Returns. This variable should be used with this in mind and any reports or publications derived from this tape using this variable should mention our reservations about its use.

The following amounts were included:

1. **Family and Youth Allowances** - all amounts;
2. **Basic Old Age Security (OAS)** - amounts reported as OAS-GIS could be separated into the two components only by assuming that all amounts up to and including a value equal to the basic OAS amount for reference year were OAS for each recipient;
3. **Canada/Quebec Pension Plan Benefits** - all amounts;
4. **Unemployment Insurance Benefits** - all amounts;
5. **Any other income from government sources** - respondents were requested to specify the source of these payments.

This variable is given separately on this tape for the household, head and spouse.

The variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
IMPOSABLES**

Description

Cette variable indique la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage aux titres des sommes imposables reçues en vertu des programmes des transferts gouvernementaux. Ces sommes sont calculées lors du traitement des données de l'enquête et **non** déclarées par les membres de la famille comme les montants figurants sur leur déclarations d'impôt sur le revenu. On devra garder cela à l'esprit en se servant de cette variable, et toutes les publications sont tirées de cette bande et fondée sur cette variable devront mettre les utilisateurs en garde à ce sujet.

Les transferts suivants ont été pris en compte:

1. **Allocations familiales et allocations aux jeunes** - montant total;
2. **Sécurité de la vieillesse** - il n'a pas été possible de déterminer, d'une part le montant de pensions de sécurité de la vieillesse et, d'autre part, le montant du supplément de revenu garanti autrement qu'en présumant que toutes les sommes inférieures ou égales au montant des prestations de sécurité de la vieillesse pour l'année de référence étaient pour chaque bénéficiaire, des prestations de sécurité de la vieillesse;
3. **Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec** - montant total;
4. **Prestations d'assurance-chômage** - montant total;
5. **Tous les autres revenus provenant du gouvernement** - on a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces revenus.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble du ménage, le chef et le conjoint.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**NON-TAXABLE GOVERNMENT TRANSFER
PAYMENTS**

**TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON
IMPOSABLES**

Description

Description

Non-taxable transfers are also calculated during the survey processing and are subject to the same types of errors as taxable transfers. The following amounts are included:

Les transferts non imposables sont également calculés lors du traitement des données de l'enquête et ils sont exposés au même genre d'erreurs que les transferts imposables. Les montants suivants sont pris en compte:

1. **Guaranteed Income Supplement (GIS)** - Amounts reported as OAS/GIS by any individual which are in excess of the basic OAS maximum value are assumed to the GIS and are therefore non-taxable. This is not a strictly accurate procedure as payments received only part of the year may total less than the basic OAS maximum value but may, in fact, include GIS amounts.
2. **Social Assistance and Provincial Income Supplements** - All amounts.
3. **Other Income from Government Sources** - Respondents were asked to specify the source of these payments. The following sources were non-taxable:
 - (a) Veteran's pensions,
 - (b) Pensions to widows and dependents of veterans,
 - (c) Worker's Compensation,
 - (d) Naval Pension,
 - (e) Automobile Insurance Board of Quebec.
4. **Child Tax Credit.**
5. **Provincial Tax Credits.**
6. **Federal Sales Tax Credit.**

1. **Supplément de revenu garanti** - On présume que le montant excédant le maximum de base de la pension de sécurité de la vieillesse qu'une personne déclare au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti constitue un supplément de revenu garanti et qu'il est par conséquent non imposable. Cette méthode n'est pas forcément précise, car dans les cas où les prestations sont versées pour une partie de l'année seulement, elles peuvent se chiffrer à moins du maximum de la pension de sécurité de la vieillesse mais comprendre aussi des sommes de supplément de revenu garanti.
2. **Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux** - Montant total.
3. **Autres revenus provenant du gouvernement** - On a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces versements. Les revenus provenant des sources suivantes étaient non imposables:
 - (a) pensions d'anciens combattants,
 - (b) pensions aux veuves et aux personnes à charge des anciens combattants,
 - (c) indemnités d'accidents de travail,
 - (d) pensions de la Marine royale canadienne,
 - (e) régie d'assurance auto du Québec.
4. **Crédit d'impôt pour les enfants.**
5. **Crédits d'impôt provincial.**
6. **Crédit pour taxe fédérale sur les ventes.**

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**NON-TAXABLE GOVERNMENT TRANSFER
PAYMENTS - concluded**

**TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON
IMPOSABLES - fin**

This variable is given separately on this tape for the household, head and spouse.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble du ménage, le chef et le conjoint.

This variable is always positive.

Cette variable est toujours positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**RETIREMENT PENSIONS, SUPERANNUATION
AND ANNUITIES**

PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the household as the result of having been a member of a pension plan of one or more employers, except for pensions received from abroad which are included in Other Money Income (see next page).

Widows or other relatives of a deceased pensioner, who have pension rights under a pension plan or who become beneficiaries in cases guaranteed for a minimum period even if the pensioner dies, include this pension income here (unless it falls under the Canada or Quebec Pension Plan Benefits). Also included are pensions of retired R.C.M.P. officers, armed forces personnel and civil servants, and annuity payments received from Canadian Government Annuities Fund, an insurance company or other sources from registered retirement savings plans in the form of a life annuity, a fixed term annuity, a registered retirement investment fund or an income-averaging annuity contract.

Refunds of pension fund contributions because an employee has resigned are not considered income, and therefore, are not included. Withdrawals from a pension plan or RRSP, or refunds or overcontributions as well as lump sum benefits are not included. Severance pay is reported in "Other Money Income".

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre de leur participation à un régime de pensions d'un ou de plusieurs employeurs, sauf pour les pensions reçues de l'étranger qui doivent figurer à "autre revenu monétaire" (voir la page suivante).

Les veuves ou les autres parents d'un pensionné décédé qui ont droit à une pension en vertu d'un régime de pensions ou qui deviennent bénéficiaires pour une période minimum garantie, même si le pensionné meurt, font figurer ici cette pension (sauf s'il s'agit de prestations en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec). Sont également comprises les pensions des membres de la G.R.C., des militaires et des fonctionnaires à la retraite, les ventes reçues du Compte des rentes sur l'État, d'une société d'assurance, et d'autres sources, quel qu'en ait été l'acheteur à l'origine. Les pensions reçues au titre des régimes enregistrés d'épargne-retraite, reçues sous forme de rente viagère, de rente à échéance fixe, de fonds enregistré de revenu de retraite ou de contrat de rente à versements invariables sont incluses.

Les remboursements de cotisations à un régime de pension lorsque l'employé démissionne ne sont pas considérés comme un revenu et ont été exclus. Les retraits d'un régime de retraite ou d'un régime enregistré d'épargne-retraite, les remboursements de cotisations versées en trop de même que toutes les prestations forfaitaires sont exclus. Les indemnités de cessation d'emploi doivent figurer dans "autre revenu monétaire".

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

OTHER MONEY INCOME

AUTRE REVENU MONÉTAIRE

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the household on account of other money income not included in the previous variables.

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre de tout autre revenu monétaire non compris dans les variables précédentes.

Included in this amount is:

- (a) Money received for the care of children being cared for on behalf of the Children's Aid Society.
- (b) Income received from abroad in Canadian dollar equivalents, (excluding interest and dividends).
- (c) Non-refundable scholarships and bursaries.
- (d) Alimony.
- (e) Royalties on books, oil wells, etc.
- (f) Strike and sick pay from trade unions.
- (g) Payments from an income maintenance plan or guaranteed annual wage plan.
- (h) Severance pay or retiring allowances (not regular pension benefits), etc.

Ce montant comprend:

- (a) L'argent reçu pour la garde d'enfants pour le compte de la Société de l'aide à l'enfance.
- (b) Le revenu reçu de l'étranger en équivalent de dollars canadiens (sans les intérêts et les dividendes).
- (c) Les bourses d'études et d'entretien non remboursables.
- (d) Les pensions alimentaires.
- (e) Les droits d'auteur, les redevances sur gisements pétrolifères, etc.
- (f) Les indemnités de grève et de maladie reçues des syndicats.
- (g) Les versements provenant d'un régime d'assurance-salaire ou d'un régime de salaire annuel garanti.
- (h) Indemnités de cessation d'emploi ou allocations de retraite (versées de façon irrégulière), etc.

Excluded are:

- (a) Gambling gains or losses.
- (b) Money inherited during the year in a lump sum.
- (c) Capital gains or losses.
- (d) Receipts from the sale of property or personal belongings.
- (e) Income tax refunds.
- (f) Loans repaid to the respondent as lender.
- (g) Loans received.
- (h) Lump sum settlements of insurance policies.
- (i) Rebates received on property taxes or other taxes.
- (j) Refunds of pension contributions.
- (k) Income in kind.
- (l) Lump sum withdrawals from a Registered Retirement Savings Plan (RRSP).

Ne comprend pas:

- (a) Les gains et les pertes de jeu.
- (b) Les sommes forfaitaires reçues en héritage pendant l'année.
- (c) Les gains et pertes en capital.
- (d) Les produits de la vente de propriétés ou d'autres biens personnels.
- (e) Les remboursements d'impôt sur le revenu.
- (f) Les prêts remboursés au répondant en tant que prêteur.
- (g) Les prêts reçus.
- (h) Les règlements forfaitaires d'assurance.
- (i) Les ristournes sur impôts fonciers ou autres impôts.
- (j) Les remboursements de cotisations à un régime de pensions.
- (k) Les revenus en nature.
- (l) Les retraits forfaitaires d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

OTHER MONEY INCOME - concluded

AUTRE REVENU MONÉTAIRE - fin

This variable is always positive.

Cette variable est toujours positive.

Source

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

MISCELLANEOUS INCOME

REVENUS DIVERS

Description

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the primary economic family coming from "retirement pensions, superannuation and annuities" and/or "other money income", as described in the previous two variables.

Cette variable donne le total des montants déclarés par tous les membres de la famille économique principale aux titres de "Pensions de retraite et rentes" et (ou) "Autre revenu monétaire" tels que décrits aux deux postes précédents.

This variable is given on this tape for the household primary economic family only.

Cette variable est donnée sur cette bande seulement pour la famille économique principale du ménage.

This variable is always positive.

Cette variable est toujours positive.

Source

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

TOTAL INCOME

REVENU TOTAL

Description

This variable is given separately on this tape for the household, primary economic family, head and spouse. In each case it is the sum of receipts from the sources described on the preceding pages. The Total Income variable is equal to the sum of the following income items: Total Earnings, Total Investment Income, Total Government Transfer Payments, Retirement Pensions, Superannuation and Annuities and Other Money Income.

This variable may be positive, negative or zero.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour le ménage, la famille économique principale, le chef et le conjoint. Dans chaque cas, elle présente la somme des revenus provenant des sources décrites aux pages précédentes de la présente documentation. La variable du revenu total est égale à la somme de ces postes du revenu: gains totaux, revenu total de placements, total des transferts gouvernementaux, pensions de retraite et rentes, et autre revenu en espèce.

Cette variable peut être positive, négative ou zéro.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

TOTAL INCOME TAX

IMPÔT TOTAL SUR LE REVENU

Description

This variable gives the total federal and provincial income tax payable by all individuals in the household for the reference year. This is the sum of the amounts stated on each individual Income Tax Return for the household, i.e. income tax actually paid less refund due, or tax paid plus portion still owing.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable donne le montant de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial à payer par tous les membres du ménage pour l'année de référence de l'enquête sur le revenu. Il s'agit de la somme des montants indiqués sur chaque déclaration sur le revenu des particuliers, c.-à-d. l'impôt sur le revenu effectivement payé moins le remboursement à recevoir, ou l'impôt payé plus le solde à payer.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

INCOME AFTER TAX

REVENU APRÈS IMPÔT

Description

This variable is the sum of the calculated amounts of income after tax for all individuals in the household. Income after tax is calculated by the computer as "Total Income" minus "Total Income Tax" for each individual.

This variable is given separately on this tape for the household and the primary economic family.

This variable may be positive or negative.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Description

Cette variable est la somme des montants calculés du revenu après impôt pour l'ensemble des membres du ménage. L'ordinateur calcule le revenu après impôt en soustrayant du revenu total de l'impôt sur le revenu total pour chaque particulier.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour le ménage et pour la famille économique principale.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

TYPE OF DWELLING

Description

This variable describes the type of dwelling in which the household members reside. A dwelling is a structurally separate set of living premises with a private entrance from outside the building or from a common hall or stairway. Institutions, hotels, large houses and camps are not included.

A **single detached** dwelling contains only one dwelling unit and is completely separated by open space on all sides from any other structure.

A **double** consists of two self-contained dwelling units attached side by side which are separated by a common wall extending from ground to roof.

A **row or terrace unit** is in a row of three or more dwellings sharing common walls extending from ground to roof and having no other dwellings either above or below. This includes garden homes and town houses. In addition, a single house attached to a non-residential structure (such as a store, church, etc.) but separated from it by a wall extending from ground to roof is coded as row or terrace.

A **duplex** is a structure originally designed or later converted to provide two self-contained dwelling units, one above the other, and adjoining no other structure. This includes basement apartments with only one dwelling above.

The classification "**apartment or flat**" includes each self-contained unit in an apartment block, triplex, double-duplex, or other combination of three or more dwellings under one roof (excluding rows) and each self-contained unit over or within a non-residential structure.

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

GENRE DE LOGEMENT

Description

Cette variable décrit le genre de logement dans lequel demeurent les membres du ménage. Un logement est un ensemble structurellement séparé de pièces habitables ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou accessible par un vestibule commun ou une cage d'escalier. Les institutions, les hôtels, les grandes pensions et les camps ne sont pas compris.

Une **maison individuelle** comprend seulement une unité de logement et est complètement séparée sur tous les côtés de toute autre construction.

Une **maison double** se compose de deux unités autonomes séparées par un mur mitoyen s'élevant du sol au toit.

Une **maison en rangée ou de terrasse** est formée d'une rangée de trois logements ou plus séparés les uns des autres par des murs mitoyens s'élevant du sol au toit, sans autre logement au-dessus ni en-dessous. Cette catégorie comprend aussi les maisons-jardins. Elle englobe également les maisons rattachées à une structure non résidentielle (un magasin ou une église, par exemple) par un mur mitoyen s'élevant du sol au toit.

Un **duplex** est une construction conçue originalement ou transformée plus tard pour constituer deux unités autonomes, l'une au-dessus de l'autre, et qui n'est rattachée à aucune autre construction. Figurent ici les sous-sols d'appartements n'ayant qu'un logement au-dessus.

Les catégories "**appartement ou plain-pied**" comprend chaque unité autonome dans un immeuble d'appartements, dans un triplex, dans un double-duplex ou dans toute autre combinaison de trois logements ou plus sous un même toit (sauf les maisons en rangée) et chaque unité autonome au-dessus ou à l'intérieur d'une construction non résidentielle.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

TYPE OF DWELLING - concluded

GENRE DE LOGEMENT - fin

"Other" dwelling consists of mobile homes, trailers, tents and other units which are used as permanent residences and are capable of being moved on short notice.

Les "autres" logements englobent les maisons mobiles, les roulottes, les tentes-roulottes et les autres logements qui servent de résidence permanente et qui peuvent être déplacés à bref délai.

Code Classification

- 1 Single detached
- 2 Double
- 3 Row or terrace
- 4 Duplex
- 5 Apartment or flat
- 6 Other

Code Classification

- 1 Maison individuelle
- 2 Maison double
- 3 Maison en rangée ou de terrasse
- 4 Duplex
- 5 Appartement ou plain-pied
- 6 Autre

Source

Household Record Docket, Form 03.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

CONDOMINIUM

CONDOMINIUM

Description

This item indicates dwellings in a registered condominium complex, such as an apartment or townhouse complex, in which each residential unit is owned outright by the individual owner with certain common elements, including land, owned in common with other owners. Single detached condominiums, a relatively new occurrence, are also included. Since 1980, only owner-occupied condominiums are included.

Description

Il s'agit d'unités de logements dans un condominium enregistré tel qu'un complexe d'appartements ou de maisons en rangée, où chaque unité résidentielle appartient à un propriétaire et où celui-ci partage avec les autres propriétaires des éléments communs, dont le terrain. Les condominiums individuels non attenants, qui sont relativement nouveaux, sont également inclus. Depuis 1980, seulement les condominiums occupés par leur propriétaire sont inclus.

Code Classification

0 Not a condominium
1 Condominium

Code Classification

0 Autre qu'un condominium
1 Condominium

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990***

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989***

PERIOD BUILDING CONSTRUCTED

PÉRIODE DE CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE

Description

This variable gives the year or period in which the original building was constructed. It is not the year the building was converted to add new dwelling units, if such work was done.

Description

Cette variable donne l'année ou la période où l'édifice original a été construit. Il ne s'agit pas de l'année où l'on y a apporté des transformations en y ajoutant de nouveaux logements (si de tels travaux ont été effectués).

Code Classification

1	Before 1941
2	1941-1950
3	1951-1960
4	1961-1970
5	1971-1980
6	1981-1985
7	1986-1990

Code Classification

1	Avant 1941
2	1941-1950
3	1951-1960
4	1961-1970
5	1971-1980
6	1981-1985
7	1986-1990

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

TENURE

Description

This variable gives the housing status of the household at the time of the Labour Force Survey in April.

Code Classification

- 1 Owned with mortgage
- 2 Owned without mortgage
- 3 Rented for cash, other

The coding of this variable is derived from the Household Record Docket which asks simply if the dwelling is owned by a member of the household and from the HFE schedule which asks owners if there is a mortgage on the dwelling. It is assumed that this is the tenure of the first economic family listed on the questionnaire.

The "other" category includes cases where rent is paid in kind (by services or partly in cash and partly in kind or services), on a share-cropping basis, where it covers both living and business premises, or where the premises are rent free.

A dwelling is considered "owned" whether or not it has been fully paid for. Dwellings in multiple dwelling structures (e.g. apartment buildings) which are owned under a co-ownership arrangement are also "owned". People living in condominiums which are not yet registered are not coded as owners.

A **mortgage** is a contractual arrangement by which money is borrowed using the property itself as security or collateral for the debt. For this survey, the question applies only to the mortgage(s) on the dwelling occupied by the respondent and not to other mortgage(s) the respondent might have on another property or dwelling. The homeowner's contractual arrangement can be with a bank, a trust company or an individual.

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

MODE D'OCCUPATION

Description

Cette variable donne le mode d'occupation du logement du ménage au moment de l'enquête sur la population active d'avril.

Code Classification

- 1 Propriétaire avec hypothèque
- 2 Propriétaire sans hypothèque
- 3 Locataire (loyer en espèces), autre

Le codage de la variable est fondé sur le dossier du ménage, qui demande simplement si le logement appartient à un membre du ménage et de la formule EEM qui demande aux propriétaires s'il y a une hypothèque sur le logement. On suppose que ce mode d'occupation est celui de la première famille économique énumérée sur le questionnaire.

La catégorie "autre" concerne les cas où le loyer est payé en nature (soit en services, soit partiellement en espèces et partiellement en nature ou en services) ou sur une base de métayage, où il prend en compte des pièces d'habitation ou des locaux d'affaires et où le loyer est gratuit.

Il faut inscrire le code "propriétaire" même si le logement n'est pas entièrement payé. Les personnes qui occupent en copropriété une unité faisant partie d'un immeuble à logements multiples (comme un immeuble d'appartements) sont également considérées comme propriétaires. Les personnes demeurant dans un condominium qui n'est pas encore enregistré ne sont pas considérées comme propriétaires.

Une **hypothèque** est une entente contractuelle en vertu de laquelle le propriétaire contracte un emprunt et offre sa propriété en garantie du paiement de la dette. Dans cette enquête, la question ne porte que sur l'hypothèque dont est grevé le logement occupé par l'enquêté et non sur l'hypothèque que ce dernier peut avoir sur une autre propriété ou un autre logement. L'entente contractuelle peut avoir été conclue avec une banque, une société de fiducie ou un particulier.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

TENURE - concluded

In most cases, this item refers to the dwelling and the land on which it is situated. For farm households, however, the question refers to the dwelling only, unless the mortgage applies to both the land and dwelling. In the case of a condominium, the question applies only to dwelling (not to the condominium complex) because each dwelling represents a separate real estate unit.

Source

Household Record Docket, Form 03.
HFE Schedule.

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

MODE D'OCCUPATION - fin

En général, les hypothèques s'appliquent au logement et au terrain sur lequel ce dernier est bâti. Toutefois, dans les cas des fermes, l'hypothèque ne s'applique généralement qu'au logement (mais peut parfois s'appliquer au logement et à la terre). Dans le cas d'un immeuble en copropriété, l'hypothèque déclarée s'applique seulement au logement (non pas à l'ensemble de l'immeuble en copropriété), car chaque logement constitue une unité immobilière distincte.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.
Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NUMBER OF ROOMS IN DWELLING

NOMBRE DE PIÈCES DANS LE LOGEMENT

Description

This variable indicates the total number of rooms in the dwellings which are used or suitable for living quarters, including kitchens, rooms occupied by servants, lodgers and members of lodging families, but excluding rooms used solely for business purposes, clothes closets, bathrooms and storage rooms. Summer kitchens, sunrooms, rooms in basements and attics are not included unless they are finished and suitable for living quarters throughout the year. Kitchenettes are included if they contain both cooking facilities and an installed sink or tub. Rooms divided by any means such as a wall unit, bookcase, screen, arch, etc., are counted as separate rooms if considered as such by the respondent.

Description

Cette variable indique le nombre total de pièces dans le logement qui sont utilisées comme pièces d'habitation ou qui pourraient l'être, y compris les cuisines, les pièces occupées par les serviteurs, les chambreurs et les membres de familles chambreuses; elle exclut les pièces utilisées uniquement à des fins commerciales, les placards, les salle de bains, et les entrepôts. Les cuisines d'été, les solariums, les pièces des sous-sols et des greniers ne sont pas compris à moins qu'ils soient finis et aptes à servir de pièces d'habitation tout au long de l'année. On peut y inclure les cuisinettes si elles contiennent une cuisinière ou un poêle et un évier installé. Les pièces divisées par des éléments fonctionnels, des étagères, des cloisons, des arches, etc. sont comptées si l'enquêté les considère comme des pièces distinctes.

Code Classification

01-12 Actual number of rooms
13 Thirteen or more

Code Classification

01-12 Nombre réel
13 Treize ou plus

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NUMBER OF BEDROOMS

NOMBRE DE CHAMBRES À COUCHER

Description

This variable indicates the number of rooms in the dwelling which are designed and furnished as bedrooms and used as such, even though the use may be occasional. It does not include rooms which were designed originally as bedrooms but are furnished and used primarily for other purposes such as dining rooms, study rooms and bed sitting rooms. The dwelling may contain no bedrooms, as in the case of a bachelor apartment.

Description

Cette variable indique le nombre de pièces dans le logement qui sont désignées et meublées comme chambres à coucher et qui sont utilisées comme telles, même si on les utilise qu'occasionnellement. Elle ne comprend pas les pièces qui ont été conçues à l'origine comme chambres à coucher mais qui sont meublées et utilisées principalement à d'autres fins, comme par exemple des salles à manger, des salles d'études et des pièces de séjour-chambres à coucher. Le logement peut ne pas avoir de chambres à coucher, comme c'est le cas de garçonnières.

Code Classification

0-6 Actual number of bedrooms
7 Seven or more

Code Classification

0-6 Nombre réel
7 Sept ou plus

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

TYPE OF PRINCIPAL HEATING EQUIPMENT

PRINCIPAL MODE DE CHAUFFAGE

Description

The code in this variable gives the type of heating equipment which is chiefly used to heat the dwelling in winter.

Description

Le code de cette variable donne le genre du principal mode de chauffage utilisé pour chauffer le logement pendant l'hiver.

Code Classification

- 1 Steam or hot water furnace
- 2 Forced hot air furnace (includes furnaces with a heat pump)
- 3 Other hot air furnace (includes gravity furnaces)
- 4 Heating stove (includes wood stoves)
- 5 Electric heating*
- 6 Cookstove or other

* Includes permanently installed baseboard electric heating as well as other types such as floor or ceiling heating wires, in all or most rooms

Code Classification

- 1 À vapeur ou à eau chaude
- 2 À air chaud pulsé (comprend les systèmes dotés d'une pompe à chaleur)
- 3 Autre système à air chaud (y compris les systèmes par gravité)
- 4 Poêle de chauffage (poêle à bois)
- 5 Chauffage électrique
- 6 Cuisinière ou autre

* Sont inclus les plinthes électriques fixes qui sont installées dans la totalité ou une partie des pièces du logement ainsi que les réseaux de fils installés dans le plafond ou le plancher dans la totalité ou une partie des pièces.

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**LENGTH OF TIME SINCE PRINCIPAL HEATING
EQUIPMENT INSTALLED**

**NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS QUE LE SYSTÈME
DE CHAUFFAGE A ÉTÉ INSTALLÉ**

Description

This variable indicates how long ago the heating equipment described in the previous field was installed. If the original furnace has been converted to use a different fuel, the date of the conversion is coded.

Description

Cette variable sert à déterminer depuis quand est installé le système de chauffage décrit au poste précédent. Si le système initial a été converti en vue d'utiliser un autre combustible, le codage de la variable s'applique à la date de conversion.

Code Classification

- 1 5 years or less
- 2 6 to 10 years
- 3 More than 10 years

Code Classification

- 1 5 ans ou moins
- 2 6 à 10 ans
- 3 Plus de 10 ans

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

FUEL FOR PRINCIPAL HEATING EQUIPMENT

PRINCIPAL COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE

Description

The principal winter fuel used in the heating equipment described on previous pages is given here.

Description

On donne le principal combustible utilisé au cours de l'hiver pour le mode de chauffage décrit aux pages précédentes.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Oil or other liquid fuel
2	Piped gas (includes natural gas)
3	Bottled gas (includes liquid propane)
4	Electricity
5	Wood
6	Other

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Huile ou autre combustible liquide
2	Gaz canalisé (y compris le gaz naturel)
3	Gaz en bouteille ou en bonbonne (y compris le propane liquide)
4	Électricité
5	Bois
6	Autre

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

TYPE OF WATER SUPPLY

GENRE D'EAU COURANTE

Description

This variable indicates the type of water supply the dwelling receives. Piped water means water which can be turned on and off by means of a tap. Hot and cold water refers to dwellings with separate pipes for hot and cold water. Water from a hand pump located inside the dwelling is not piped running water, but water which is piped into a tank governed by a water pressure gauge (with no hand pump) is. If the interviewer did not complete this question the household was assigned the same code as the nearest household in the same cluster.

Description

Cette variable indique le genre d'eau courante reçue dans le logement. Par eau courante, on veut dire qu'il est possible d'ouvrir et de fermer le jet d'eau par le moyen d'un robinet. Eau chaude et froide signifie que les logements ont des canalisations distinctes pour l'eau chaude et l'eau froide. L'eau obtenue au moyen d'une pompe située à l'intérieur du logement n'est pas de l'eau courante, mais de l'eau qui est canalisée à l'intérieur d'un réservoir doté d'un indicateur de niveau (sans pompe manuelle) est prise en compte. Si l'interviewer n'a pas rempli cette question, on donne au ménage le même code que celui du ménage le plus près dans la même grappe.

Code Classification

- 0 No piped running water
- 1 Hot and cold water piped inside
- 2 Cold water only piped inside

Code Classification

- 0 Pas d'eau courante
- 1 Chaude et froide amenée à l'intérieur
- 2 Froide seulement amenée à l'intérieur

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

FUEL FOR PIPED HOT WATER SUPPLY

COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR L'EAU CHAUDE

Description

This variable gives the type of fuel used for the piped hot water supply (i.e., code for Type of Water Supply is 1).

Description

Cette variable donne le genre de combustible utilisé pour l'eau chaude (c.-à-d. le code pour le genre d'eau courante est 1).

Code Classification

- 0 No piped hot water
- 1 Oil or other liquid fuel
- 2 Piped gas (includes natural gas)
- 3 Bottled gas (includes liquid propane)
- 4 Electricity
- 5 Wood or other

Code Classification

- 0 Pas d'eau courante
- 1 Huile ou autre combustible liquide
- 2 Gaz canalisé (y compris le gaz naturel)
- 3 Gaz en bouteille ou en bonbonne (y compris le propane liquide)
- 4 Électricité
- 5 Bois ou autre

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**BATHROOMS WITH INSTALLED BATHTUB OR
SHOWER**

**SALLE DE BAINS AVEC DOUCHE OU
BAIGNOIRE INSTALLÉE**

Description

This variable counts the number of rooms in the dwelling with an installed bathtub and/or shower. It is not necessary for the rooms to include a sink or toilet. Installed bath or shower facilities are operated from a piped water source and are controlled by a tap and drain.

Description

Cette variable compte le nombre de chambres dans le logement avec une douche et/ou une baignoire. Il n'est pas nécessaire que les chambres incluent également un lavabo ou une toilette. Les installations de baignoire et de douche fonctionnent à partir d'une source d'eau courante et sont contrôlées par un robinet et un tuyau d'écoulement.

Code Classification

- 0 No installed bathtub or shower
- 1 One bathroom (exclusive use)
- 2 Two or more bathrooms (exclusive use)
- 3 Bath facilities shared with another household

Code Classification

- 0 Ni baignoire ni douche installée
- 1 Une salle de bain (usage exclusif)
- 2 Deux salles de bains ou plus (usage exclusif)
- 3 Installation de baignoire partagée avec un autre ménage.

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

TOILET FACILITIES

TOILETTES

Description

This variable gives a count of the toilet facilities located within the dwelling and used exclusively by the members of this household.

Description

Cette variable dénombre les toilettes situées dans le logement et utilisées exclusivement par les membres du ménage.

Code Classification

- 0 No flush toilet or chemical toilet inside dwelling
- 1 One flush toilet
- 2 Two flush toilets
- 3 Three or more flush toilets
- 4 Chemical or other type (humus, electric, etc.)
- 5 Toilet facilities shared with another household

Code Classification

- 0 Aucune toilette avec chasse d'eau courante ou chimique dans le logement
- 1 Une toilette avec chasse d'eau
- 2 Deux toilettes avec chasse d'eau
- 3 Trois toilettes ou plus avec chasse d'eau
- 4 Toilette chimique ou autre genre (humus, électrique, etc.)
- 5 Toilette partagée avec un autre ménage

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

FUEL FOR PRINCIPAL COOKING EQUIPMENT

COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LA CUISSON

Description

This variable gives the main fuel in the range or stove on which the household does most of the cooking. "Other" includes combination electric/wood or electric/coal stoves.

Description

Cette variable donne le principal combustible utilisé pour la cuisinière dont se sert plus fréquemment le ménage. Les poêles qui fonctionnent à la fois à l'électricité et au bois ou à la fois à l'électricité et au charbon sont comptés dans la catégorie "Autre".

Code Classification

- 0 No cooking equipment
- 1 Oil or other liquid fuel
- 2 Piped gas (includes natural gas)
- 3 Bottled gas (includes liquid propane)
- 4 Electricity
- 5 Wood or other

Code Classification

- 0 Aucune installation de cuisson
- 1 Huile ou autre combustible liquide
- 2 Gaz canalisé (y compris le gaz naturel)
- 3 Gaz en bouteille ou en bonbonne (y compris le propane liquide)
- 4 Électricité
- 5 Bois ou autre

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

MICROWAVE OVEN

FOUR À MICRO-ONDES

Description

This variable indicates whether or not the household owns a microwave oven. Microwave ovens cook food using radiation, and must have time setting controls.

Description

Cette variable indique si le ménage possède ou non un four à micro-ondes. Le four à micro-ondes cuit les aliments par radiation et doivent être munis d'une minuterie.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

GAS BARBECUE

BARBECUE À GAZ

Description

Gas barbecues are those which operate on bottled gas. For this item, they must be used on this property and not solely at a cottage.

Description

Les barbecues à gaz sont ceux qui fonctionnent avec du gaz en bouteille ou en bonbonne. Pour ce poste, ils doivent être utilisés sur la propriété et non exclusivement au chalet.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NUMBER OF REFRIGERATORS

NOMBRE DE RÉFRIGÉRATEURS

Description

This item gives the number of refrigerators used by the household and includes only those units operated by an electric motor, piped bottled gas, kerosene, etc. This item does not refer to home freezers which are a separate item.

Description

Ce poste donne le nombre de réfrigérateurs utilisés par le ménage et comprend seulement les appareils qui fonctionnent au moyen d'un moteur électrique, de gaz canalisé ou en bouteille, de kérosène, etc. Ce poste ne s'applique pas aux congélateurs qui sont compris dans un autre poste.

Code Classification

0-2 Actual number of refrigerators
3 Three or more

Code Classification

0-2 Nombre réel de réfrigérateurs
3 Trois ou plus

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

HOME FREEZER

CONGÉLATEUR DOMESTIQUE

Description

Description

This variable indicates whether or not the household has a freezer within the dwelling premises or elsewhere within the boundaries of the property (owned or leased) on which the dwelling is situated. A home freezer is an individual piece of equipment and not part of a refrigeration unit such as the freezer in a refrigerator.

Cette variable indique si le ménage a un congélateur dans le logement ou dans les limites de la propriété (possédé ou loué) où est situé le logement. Un congélateur domestique est une pièce d'équipement particulière et ne fait pas partie d'une unité de réfrigération comme le compartiment de congélation du réfrigérateur.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

WASHING MACHINE

MACHINE À LAVER

Description

This variable describes the type of machine which this household uses to wash clothes and which is located either inside this dwelling or is for the exclusive use of members of this household. Machines, coin-operated or not, located outside the dwelling and shared with other households are not included. If there is more than one washing machine in the household, the one that is used most is coded.

An automatic washer is fully automatic with wash and rinse cycles. Fully automatic apartment size washers are included here.

An electric wringer washer consists of a tub with an agitator to wash the clothes and an attached wringer.

All electric washers excluded from the above categories (such as spin-dry nonautomatic washers and twin-tub spinner washers) are coded "other electric washer".

Code Classification

- 0 No electric washing machine
- 1 Automatic washer
- 2 Electric wringer washer
- 3 Other electric washer

Source

HFE Schedule.

Description

Cette variable décrit le genre de machine qu'utilise le ménage pour laver son linge et qui se trouve dans le logement ou qui est destinée à l'usage exclusif des membres du ménage. Les machines, payantes ou non, situées à l'extérieur du logement et partagées avec d'autres ménages ne sont pas comprises. Si le ménage dispose de plus d'une machine à laver, la variable porte sur celle qui sert le plus.

Une machine à laver automatique exécute automatiquement tous les cycles du lavage et de rinçage. Lorsque la machine a terminé un cycle, le linge lavé doit être déposé dans une sècheuse ou étendu. Les petites machines à laver portatives et entièrement automatiques entrent dans cette catégorie.

Une machine à laver électrique avec tordeur est une machine munie d'une cuve avec agitateur pour laver le linge et d'un tordeur.

Toutes les machines à laver électriques n'entrant pas dans les catégories énumérées plus haut (les laveuses-essoreuses non automatiques et les laveuses-essoreuses jumelées, par exemple) sont codées "autre machine à laver électrique".

Code Classification

- 0 Aucune machine à laver électrique
- 1 Machine à laver automatique
- 2 Machine à laver électrique avec tordeur
- 3 Autre machine à laver électrique

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

CLOTHES DRYER

SÉCHEUSE

Description

This variable describes the type of clothes dryer in this dwelling which is for the exclusive use of the members of the household. Machines located outside this dwelling and which are jointly used with other households are not included.

Description

Cette variable décrit le genre de sècheuse qui est dans le logement ou qui est réservée à l'usage exclusif des membres de ce ménage. Les machines situées à l'extérieur de ce logement et qui sont partagées avec d'autres ménages ne sont pas comprises.

Code Classification

0 No clothes dryer
1 Electric dryer
2 Gas dryer

Code Classification

0 Pas de sècheuse
1 Sècheuse électrique
2 Sècheuse à gaz

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

VACUUM CLEANER

ASPIRATEUR

Description

Description

A vacuum cleaner is an electrical device for cleaning rugs, carpets, etc. by suction.

Un aspirateur est un appareil qui nettoie les tapis, etc. par succion.

Built-in central system - refers to a permanently installed (non-portable) vacuum system in the walls of the dwelling.

Système d'aspirateur central - Un système d'aspirateur central est un système installé dans les murs du logement en permanence et non portatif.

Excluded are central systems that were "roughed in" when the dwelling was built or renovated but do not have the vacuum unit installed.

Sont exclus les systèmes d'aspirateur central installés mais non opérationnels (c'est-à-dire sans moteur d'aspiration).

Other (eg. canister, upright) - refers to portable vacuum cleaners that can be moved from room to room. **Included** are electric brooms.

Autre (ex. à roulette ou vertical) - se réfère aux aspirateurs portatifs qui peuvent être transportés d'une pièce à l'autre. Les balais électriques sont inclus.

Excluded are carpet sweepers such as "Bissels" and mini-vacuum such as "Dustbusters" which are not suitable for vacuuming large rugs.

Sont exclus les balayeuses à tapis tels les "Bissels" et les mini-aspirateurs tels les "Dustbusters" qui ne sont pas appropriés pour le nettoyage de grandes surfaces.

Code Classification

Code Classification

- 0 None
- 1 Built-in central system
- 2 Other (eg. canister, upright)

- 0 Aucun
- 1 Système d'aspiration centrale
- 2 Autre (ex. à roulette ou vertical)

Source

Source

HFE Schedule.

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

SEWING MACHINE

MACHINE À COUDRE

Description

This variable indicates if an **electric** sewing machine is owned or leased by a member of the household. Exclude manual or foot treadle machines.

Description

Cette variable indique si une machine à coudre **électrique** est possédée ou louée par le ménage. Ne comptez pas les machines à main ou à pédale.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

AIR CONDITIONER

APPAREIL DE CLIMATISATION

Description

This variable indicates the type of air conditioner which the household uses. A central unit is designed to cool the air in the entire building and may be located either inside or outside this dwelling unit, e.g. in the basement of an apartment block. A window-type unit is installed in a window or through a wall to cool the air in a room.

Description

Cette variable indique le genre d'appareil de climatisation qu'utilise le ménage. Une unité centrale est conçue pour rafraîchir l'air dans tout le logement et peut être située à l'intérieur ou à l'extérieur du logement, par ex. au sous-sol d'un immeuble d'appartements. Un appareil de climatisation de fenêtre est installée dans une fenêtre ou dans un mur pour rafraîchir l'air dans une pièce.

Code Classification

0 No air conditioner
1 Window type
2 Central unit

Code Classification

0 Pas d'appareil de climatisation
1 Fenêtre
2 Unité centrale

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

AUTOMATIC DISHWASHER

LAVE-VAISSELLE AUTOMATIQUE

Description

This variable tells whether or not the household owns and uses an automatic dishwasher operated with a motor and controlled by cycles.

Description

Cette variable indique si le ménage possède et utilise un lave-vaisselle automatique à moteur et à cycles.

Code Classification

0 None
1 Built-in model
2 Portable model

Code Classification

0 Aucun
1 Encastré
2 Mobile

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NUMBER OF TELEPHONES

NOMBRE DE TÉLÉPHONES

Description

This variable gives the number of telephones, including extensions (not jacks), in the dwelling.

Description

Cette variable donne le nombre d'appareils téléphoniques, y compris les postes supplémentaires (pas les prises), dans le logement.

Code Classification

0-4 Actual number of telephones
5 Five or more

Code Classification

0-4 Nombre réel
5 Cinq ou plus

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990***

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989***

REASON FOR NO PHONE

**RAISON POUR NE PAS BÉNÉFICIER DU
SERVICE TÉLÉPHONIQUE**

Description

This variable indicates why the household did not have a telephone. The categories were created by grouping similar comments made by respondents.

Description

Cette variable indique pourquoi le ménage n'avait pas de téléphone. Les catégories ont été établies en groupant les commentaires des répondants.

Code Classification

- 1 Doesn't want or need
- 2 Too expensive
- 3 Other
- 8 Not applicable (# telephones > 0)

Code Classification

- 1 Le ménage n'a pas besoin du téléphone ou n'en veut pas
- 2 Le service est trop cher
- 3 Autre
- 8 Sans objet (# de téléphones > 0)

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NUMBER OF TELEPHONE NUMBERS

NOMBRE DE NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Description

This variable gives the number of different telephone numbers (lines), including business lines (not extension telephones), in the dwelling.

Description

Cette variable donne le nombre de numéros de téléphone différents (lignes téléphoniques), y compris les lignes téléphoniques d'affaires, dans le logement.

Code Classification

0-2 Actual number
3 Three or more

Code Classification

0-2 Nombre réel
3 Trois ou plus

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**DOES THIS HOUSEHOLD HAVE A PRIVATE
LINE OR A PARTY LINE**

**CE MÉNAGE A-T-IL UNE LIGNE PRIVÉE OU
UNE LIGNE PARTAGÉE**

Description

Description

Private lines can be listed or unlisted. Party lines are where two or more telephone customers in different households share the same line (use the same circuit).

Les numéros privés peuvent figurer ou non dans l'annuaire téléphonique. Par ligne partagée, on entend une ligne à laquelle ont accès (même circuit utilisé) deux abonnés ou plus, habitant des ménages différents.

Code Classification

Code Classification

1 Private line
2 Party line
8 None (# telephones = 0)

1 Ligne privée
2 Ligne partagée
8 Aucune (# de téléphones = 0)

Source

Source

HFE Schedule.

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

HAS THIS HOUSEHOLD BEEN WITHOUT
TELEPHONE SERVICE FOR 2 MONTHS OR
MORE SINCE FEBRUARY 1, 1990

CE MÉNAGE A-T-IL ÉTÉ SANS SERVICE
TÉLÉPHONIQUE PENDANT 2 MOIS OU PLUS
DEPUIS LE 1^{er} FÉVRIER, 1990

Description

The variable "Without Telephone Service" means that the household did not have a telephone in "working order" for two or more months.

Description

La variable "sans service téléphonique" signifie que, pendant deux mois ou plus, le ménage n'a pas bénéficié du service téléphonique.

Code Classification

- 1 Yes, without service
- 2 Not without service
- 8 Not applicable (# telephones = 0)

Code Classification

- 1 Oui, sans service téléphonique
- 2 N'a pas été sans service téléphonique
- 8 Sans objet (# de téléphones = 0)

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

**DOES ANYONE IN THIS HOUSEHOLD OWN A
VACATION HOME**

Description

A vacation home refers to a cottage, cabin, chalet or mobile home permanently located on a site and maintained mainly for personal use by members of the household. It excludes trailers or semi-permanent mobile homes. It excludes vacation homes that are partially owned as in "time sharing" agreements. **The vacation home may be located inside or outside of Canada.**

Code Classification

0 No
1 Yes

Source

HFE Schedule.

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**QUELQU'UN DE CE MÉNAGE POSSÈDE-T-IL
UNE MAISON DE VILLÉGIATURE**

Description

Par maison de villégiature on entend un chalet, un camp ou une maison mobile installée de manière permanente sur un terrain et qui est réservée principalement à l'usage des membres du ménage. Ne comptez pas les roulottes ou maisons mobiles qui ne sont pas installées de manière permanente sur un terrain. Il ne faut pas compter les maisons possédées partiellement en vertu d'un accord d'occupation en temps partagé. **Aux fins de cette enquête, la maison de villégiature peut être située à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.**

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**IS THERE TELEPHONE SERVICE IN THE
VACATION HOME**

**Y-A-T-IL UN SERVICE TÉLÉPHONIQUE DANS
LA MAISON DE VILLÉGIATURE**

Description

This variable indicates if there has been a telephone in working order for at least one month in the last year (May 1989 to May 1990), in the vacation home.

Description

Cette variable indique si la maison de villégiature a bénéficié du service téléphonique pendant au moins un mois au cours des douze mois antérieurs (soit de mai 1989 à mai 1990) dans la maison de villégiature.

Code Classification

0 No
1 Yes
8 Not applicable (no vacation home)

Code Classification

0 Non
1 Oui
8 Sans objet (ne possède pas de maison de villégiature)

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990***

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989***

LOCATION OF VACATION HOME

LIEU DE LA MAISON DE VILLÉGIATURE

Description

This variable indicates the location of the vacation home.

Description

Cette variable indique le lieu de la maison de villégiature.

Code Classification

10 Newfoundland
11 Prince Edward Island
12 Nova Scotia
13 New Brunswick
24 Quebec
35 Ontario
46 Manitoba
47 Saskatchewan
48 Alberta
59 British Columbia, Northwest Territories, Yukon

88 Not applicable (No vacation home)

99 Outside Canada

Code Classification

10 Terre-Neuve
11 Île-du-Prince-Édouard
12 Nouvelle-Écosse
13 Nouveau-Brunswick
24 Québec
35 Ontario
46 Manitoba
47 Saskatchewan
48 Alberta
59 Colombie-Britannique, Territoires du Nord-Ouest, Yukon
88 Sans objet (Ne possède pas de maison de villégiature)
99 À l'extérieur du Canada

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NUMBER OF RADIOS

NOMBRE DE RADIOS

Description

This variable gives the number of radios owned and presently in use by members of the household except those permanently installed in cars. Radios in combination units with record players, televisions or tape recorders are included.

Description

Cette variable donne le nombre de radios possédées et utilisées actuellement par les membres du ménage, sauf celles qui sont installées dans les automobiles. Les radios combinées avec des tourne-disques, des téléviseurs ou des magnétophones sont prises en compte.

Code Classification

0-8 Actual number of radios
9 Nine or more

Code Classification

0-8 Nombre réel
9 Neuf ou plus

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

TOTAL NUMBER OF T.V. SETS/COLOUR T.V.
SETS/BLACK AND WHITE T.V. SETS

NOMBRE TOTAL DE TÉLÉVISEURS/TÉLÉ-
COULEURS/TÉLÉVISEURS EN NOIR ET BLANC

Description

These three variables give the number of colour and black and white televisions owned or leased for the use of this household.

Description

Ces trois variables donnent le nombre de téléviseurs possédés ou loués et utilisés par ce ménage.

TOTAL T.V. SETS

TOTAL DES TÉLÉVISEURS

Code Classification

Code Classification

0-4 Actual number
5 Five or more

0-4 Nombre réel
5 Cinq ou plus

COLOUR T.V. SETS

TÉLÉCOULEURS

Code Classification

Code Classification

0-3 Actual number
4 Four or more

0-3 Nombre réel
4 Quatre ou plus

BLACK AND WHITE T.V. SETS

TÉLÉVISEURS EN NOIR ET BLANC

Code Classification

Code Classification

0-2 Actual number
3 Three or more

0-2 Nombre réel
3 Trois ou plus

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

CABLE TELEVISION

TÉLÉDISTRIBUTION

Description

Description

This variable indicates if the dwelling is hooked-up for cable television service, whether or not it is used. Cable television provides subscribers with additional television channels which are normally outside the local reception area of domestic television sets. This service is paid for on a yearly/monthly basis by subscribing householders or landlords who include this service as part of the rental agreement.

Cette variable indique si le logement est relié à un service de câblodistribution, qu'on s'en serve ou non. Le service en cause permet aux abonnés de capter des canaux de télévision supplémentaires qui sont habituellement à l'extérieur de la zone de réception locale des appareils domestiques. Les frais en sont payés mensuellement ou annuellement par les ménages abonnés ou par les propriétaires d'immeubles qui englobent ce service dans le loyer.

Code Classification

Code Classification

0 No
1 Yes

0 Non
1 Oui

Source

Source

HFE Schedule.

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

CABLE CONVERTER

CÂBLOSÉLECTEUR

Description

A cable converter is used with cable television to permit a wider selection of channels than those available in the standard TV tuner. The converter may be built-in (on late model TV sets) or take the form of an add-on with a remote control channel selector. The selector may either be wired to the converter unit or will communicate with it through an infrared remote control.

Description

Un câblosélecteur est un dispositif permettant à un abonné de la télédistribution de capter un plus grand nombre de postes qu'il ne le fait avec le syntonisateur ordinaire. Le convertisseur peut être rattaché au sélecteur (modèles récents) ou un dispositif à part avec télécommande de sélection de canaux. Le sélecteur peut être attaché au convertisseur avec un fil ou il peut communiquer avec celui-ci avec télécommande infra-rouge.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

PAY TELEVISION

TÉLÉVISION PAYANTE

Description

This variable indicates the pay television is a premium service available to cable television subscribers and utilizing a specific number of the extra channels available on cable with a converter. Such channels are obtained on payment of an additional fee and by connection of an additional de-scrambling device.

Description

Cette variable indique que la télévision payante est un service de choix offert aux abonnés de la télédistribution; elle utilise certains canaux supplémentaires du câble avec un sélecteur. On ne peut capter ces canaux qu'en payant des frais supplémentaires et en faisant installer un décodeur supplémentaire.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

CAMCORDER

CAMÉSCOPE

Description

This variable indicates whether or not the household owns a camcorder. A camcorder is used for video recording into tape cassettes. The information can be played back immediately with a VCR or on the machine itself. Camcorders are like hand-held movie cameras except that they use video cassettes instead of film.

Description

Cette variable indique si le ménage est propriétaire d'un caméscope. Un caméscope est un appareil servant à enregistrer des vidéos sur des cassettes. Au moyen d'un magnétoscope ou du caméscope lui-même, la scène peut être repassée immédiatement après son enregistrement. Un caméscope est comme une ciné-caméra manuelle, qui accepte des cassettes vidéo au lieu d'une pellicule.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NUMBER OF VIDEO RECORDERS

NOMBRE DE MAGNÉTOSCOPES

Description

This variable indicates the number of video recorders (VCRs) the household owns. These are units which play video cassettes when attached to a television or monitor. They must be able to record and play television broadcasts. Includes both BETA and VHS equipment. Excluded are video disk units which can play only pre-recorded disks.

Description

Cette variable indique le nombre de magnétoscopes possédés par le ménage. Un magnéscope est un appareil qui peut être raccordé à un téléviseur ou à un moniteur pour faire jouer des cassettes vidéo. Il doit pouvoir servir à enregistrer et à reproduire des émissions de télévision. Les appareils de type BETA et VHS à reproduire des émissions de télévisions sont inclus. Ne comprend pas les appareils à disques vidéo qui ne peuvent faire jouer que des disques pré-enregistrés.

Code Classification

0 None
1 One
2 Two or more

Code Classification

0 Aucun
1 Un
2 Deux ou plus

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

CASSETTE RECORDER OR TAPE RECORDER

MAGNÉTOCASSETTE OU MAGNÉTOPHONE

Description

This variable indicates the presence of all types of machines designed to reproduce and/or to record sound. These may be individual machines, separate pieces of stereo equipment or installed in combination with a radio and/or television. It excludes tape machines permanently installed in automobiles.

Description

Cette variable indique la présence de tous les appareils conçus pour reproduire et (ou) enregistrer le son. Il peut s'agir d'un appareil unique, d'un élément d'une chaîne stéréo ou d'un appareil intégré à une radio ou à un téléviseur. Cette variable n'inclut pas les magnétoscopes installés en permanence dans les automobiles.

Code Classification

0 Non
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

COMPACT DISC PLAYER (CD PLAYER)

Description

This variable indicates whether or not the household owns a compact disc (CD) player. A compact disc player is included if it is a separate unit, part of a component or built in (as in a receiver/cassette recorder/compact disc combination unit). Compact disc players play digitally-encoded audio discs about 5 inches in diameter. Video disc machines which only play digitally-encoded video discs are **not** included here.

Code Classification

0 No
1 Yes

Source

HFE Schedule.

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

LECTEUR DE DISQUE COMPACT

Description

Cette variable indique si le ménage possède un lecteur de disque compact qui peut être un appareil séparé, un élément d'une chaîne stéréo ou un appareil intégré à un meuble (comme un appareil combiné récepteur/magnétocassette, disque compact). Cette variable accepte des disques audio, codés numériquement, de cinq pouces de diamètre. Les lecteurs de disques vidéo acceptent seulement des disques vidéo codés numériquement lesquels **ne sont pas** inclus dans cette variable.

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

HOME COMPUTER

ORDINATEUR DOMESTIQUE

Description

A home computer must have a keyboard (i.e. be user-programmable) and be located in the dwelling. The system may include its own display screen or utilize the picture tube of the family TV set. Those systems which can only be used to play games or are used exclusively for business purposed are not included. Programmable hand calculators, Nintendo machines, etc. are also excluded.

Description

Cette variable indique qu'un ordinateur domestique doit être muni d'un clavier (être programmable par l'utilisateur) et se trouver dans le logement. Le système peut comprendre un écran de visualisation ou être raccordé au téléviseur familial. Les systèmes qui sont uniquement utilisés pour des jeux électroniques ou qui servent exclusivement à des fins commerciales ne sont inclus. Les calculatrices de poches programmables, les nintendos, etc. sont aussi exclus.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

SMOKE DETECTOR

DÉTECTEUR DE FUMÉE

Description

Smoke detectors are designed to sound an alarm when smoke reveals the presence of fire. It includes only smoke detectors located inside the dwelling. It does not include those detectors installed in hallways of apartment buildings or row houses.

Description

Les détecteurs de fumée sont des appareils qui déclenchent un signal d'alarme dès qu'ils décèlent la présence de fumée. Seulement les détecteurs de fumée à l'intérieur du logement sont comptés. Ne comptez pas les détecteurs qui se trouvent dans les passages des immeubles d'appartements ou des maisons en rangée.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

PORTABLE FIRE EXTINGUISHER

Description

Portable fire extinguishers are devices containing chemicals that can be sprayed on a fire to put it out. Only fire extinguishers located inside the dwelling are included.

It does not include extinguishers located in hallways of apartment or row houses or fire extinguishers stored in the garage or in a car.

Code Classification

0 No
1 Yes

Source

HFE Schedule.

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

EXTINCTEUR PORTATIF D'INCENDIE

Description

Les extincteurs portatifs d'incendie sont des appareils contenant une substance chimique capable d'éteindre un foyer d'incendie. Seulement des extincteurs situés à l'intérieur du logement sont comptés.

Les extincteurs qui se trouvent dans les passages des immeubles d'appartements ou des maisons en rangée ne doivent pas être inclus. Sont également exclus les extincteurs qui sont rangés dans le garage ou une automobile.

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NUMBER OF AUTOMOBILES

NOMBRE D'AUTOMOBILES

Description

This variable gives the number of automobiles owned by members of the household excluding those used for business purposes. Cars owned or leased by a company, vans, recreational 4 X 4 trucks, dune buggies, panel and other trucks are excluded. Station wagons are included. The vehicles must have a current licence and be in working order.

Description

Cette variable donne le nombre d'automobiles possédées par les membres du ménage à l'exception de celles qui servent uniquement à des fins commerciales. Il ne faut pas compter les voitures louées ou possédées par une entreprise, les fourgonnettes, les camionnettes récréatives à quatre roues motrices, les "dune buggies", les camionnettes et les autres camions. Les familiales sont incluses. Ces automobiles doivent avoir une plaque valide et être en état de fonctionner.

Code Classification

0-3 Actual number of automobiles
4 Four or more

Code Classification

0-3 Nombre réel
4 Quatre ou plus

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NUMBER OF VANS, TRUCKS

NOMBRE DE FOURGONNETTES, CAMIONS

Description

This variable is similar to the previous variable but refers to vans, jeeps, panel and other trucks which are used primarily as passenger vehicles and not for business purposes. These vehicles must have a current licence and be in working order.

Description

Cette variable est semblable à la variable précédente mais s'applique aux fourgonnettes, jeeps, camionnettes et autre camions qui sont principalement utilisés pour transporter des passagers et qui ne servent pas à des fins commerciales. Ces véhicules doivent avoir une plaque valide et être en état de fonctionner.

Code Classification

0-3 Actual number
4 Four or more

Code Classification

0-3 Nombre réel
4 Quatre ou plus

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

LAWNMOWERS

TONDEUSE

Description

This variable refers to either hand-pushed or riding mowers. They can be manual or power-driven.

Description

Cette variable comprend les tondeuses à pousser mécaniques, à moteur électrique ou à essence ainsi que les voiturettes-tondeuses et les ensembles tracteur-tondeuse.

If a household owned both a power-driven and a handmower, only the power mower was indicated by marking gas or electricity.

Si un ménage a possédé une tondeuse mécanique et une tondeuse à moteur, seulement la tondeuse à moteur fonctionnant à l'essence ou à l'électricité, est comptée.

Code Classification

0 None
1 Gas
2 Electric
3 Handmower

Code Classification

0 Aucune
1 À essence
2 Électrique
3 Manuelle

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

SNOWBLOWER

SOUFFLEUSE À NEIGE

Description

This variable refers to count any machine designed to throw snow from sidewalks and driveways, whether it be operated by gas or electricity and either pushed (self-propelled) or ridden. It excludes power-driven snow shovels.

Description

Cette variable comprend tout appareil servant à débayer l'entrée de garage et les allées, qui est doté d'un éjecteur de neige. Comprend les souffleuses à pousser qui fonctionnent à l'essence ou à l'électricité et les ensembles tracteur-souffleuse. Cette variable n'inclut pas les pelles électriques.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

CANOE

CANOT

Description

This variable includes canoes with motors used to "assist" paddles. It excludes kayaks.

Description

Cette variable comprend tous les genres de canots, y compris ceux dotés d'un moteur auxiliaire. Cette variable n'inclut pas les kayaks.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

SAILBOAT

VOILIER

Description

This variable includes all boats carrying and designed to be powered by sails. The sails may be supplemented by a motor. It excludes windsurfers.

Description

Cette variable comprend toutes les embarcations à voile. Un voilier peut être doté d'un moteur auxiliaire. Cette variable n'inclut pas les planches à voile.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

ROWBOAT, SKIFF, ETC.

CHALOUPE, SKIFF, ETC.

Description

This variable includes boats, other than canoes or sailboats, designed to operate without an engine. It includes kayaks but not dinghies or pedal boats.

Description

Cette variable comprend les embarcations, autres que les canots et les voiliers, conçues pour fonctionner sans moteur. Elle comprend également les kayaks, mais pas les canots pneumatiques ou les pédalos.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

OUTBOARD MOTOR BOAT

EMBARCATION À MOTEUR HORS-BORD

Description

This variable includes boats designed to be driven with an outboard motor.

Description

Cette variable comprend les embarcations propulsés par un moteur hors-bord.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

OTHER BOATS

AUTRES EMBARCATIONS

Description

This variable includes all other boats designed to operate **primarily** with an engine or motor which are not included in any of the previous categories.

It includes boats such as: seafleas, inboard motorboat, inboard-outboard motorboat, cabin cruiser with a cabin or other superstructure designed to house occupants.

Description

Cette variable comprend toute embarcation conçue en **premier lieu** pour fonctionner avec un moteur et qui ne figure pas dans les catégories précédentes.

Peuvent être classées dans cette catégorie les embarcations suivantes: "seafleas", embarcation avec moteur à bord, embarcation avec moteur à bord/hors-bord, les yachts de croisière ("cruisers") avec cabine ou autre superstructure à abriter les occupants.

Code Classification

0 No
1 Yes

Code Classification

0 Non
1 Oui

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NO BOAT

AUCUNE EMBARCATION

Description

This variable indicates whether or not the household has any boat.

Description

Cette variable indique si le ménage possède une embarcation.

Code Classification

0 The household has at least one boat
1 The household does not have a boat

Code Classification

0 Le ménage a au moins une embarcation
1 Le ménage n'a pas d'embarcation

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**MARKET VALUE OF OWNER OCCUPIED
HOME**

**VALEUR DU LOGEMENT OCCUPÉ PAR LE
PROPRIÉTAIRE**

Description

Non-farm homeowners were asked to estimate the price for which they thought their dwelling would sell at the time of the survey. The selling price refers to the value of the entire dwelling including the value of the land it is on and of any other structure such as a garage which is on the property.

Description

On a demandé aux propriétaires non agricoles de fournir une estimation du prix que se vendrait leur logement au moment de l'enquête. Le prix de vente se rapporte à la valeur de la propriété en entier y compris le terrain et tout autre bâtiment tel qu'un garage.

Code Classification

0000000 Not applicable
0000001-9999999 Actual dollar value

Code Classification

0000000 Sans objet
0000001-9999999 Valeur en dollars réels

Source

HFE Schedule.

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

REPAIRS NEEDED

Description

This variable indicates the respondent's evaluation of the repairs the dwelling needs to restore it to its original condition. Desirable remodelling, additions, conversions, or energy improvements which would upgrade the dwelling over and above its original condition are not included.

Major repairs include serious deficiencies in the structural condition of the dwelling, as well as the plumbing, electrical and heating systems. Examples include corroded pipes, damaged electrical wiring, sagging floors, bulging walls, damp walls and ceilings, crumbling foundation, etc.

Minor repairs include deficiencies in the surface or covering materials of the dwelling and less serious deficiencies in the plumbing, electrical and heating systems. Examples include small cracks in interior walls and ceilings, broken light fixtures and switches, cracked or broken panes, leaking sinks, missing shingles or siding, peeling paint, etc.

Regular maintenance includes painting, fixing leaking faucets, clogged gutters or eaves troughs, etc.

Code Classification

- 1 Major repairs
- 2 Minor repairs
- 3 Regular maintenance only

Source

HFE Schedule.

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

RÉPARATIONS REQUISES

Description

Cette variable indique l'importance, selon le répondant, des réparations nécessaires pour remettre le logement dans son état original. Les travaux de rénovation, les ajouts, les transformations ou les travaux d'amélioration en vue d'économiser l'énergie qui amélioreraient l'état original du logement ne sont pas inclus.

Les **réparations majeures** se rapportent à des défauts graves dans la structure du logement, ainsi que dans la plomberie, le système électrique et le système de chauffage. Cela comprend, par exemple, les tuyaux corrodés, les fils électriques endommagés, les planchers affaissés, les murs renflés, et les plafonds humides, les fondations qui s'effritent, etc.

Les **réparations mineures** se rapportent à des défauts dans la surface ou le revêtement du logement, et des défauts moins graves dans la plomberie, le système électrique et le système de chauffage. Cela comprend, par exemple, les petites fissures dans les murs intérieurs et les plafonds, les appareils d'éclairage et interrupteurs brisés, les carreaux de fenêtre brisés ou fêlés, les éviers qui fuient, les bardeaux ou partie du revêtement extérieur manquants, la peinture écaillée, etc.

L'**entretien régulier** comprend, par exemple, la peinture, la réparation des robinets qui fuient, le nettoyage des gouttières obstruées, des avant-toits, etc.

Code Classification

- 1 Réparations majeures
- 2 Réparations mineures
- 3 Entretien régulier seulement

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES AND EQUIPMENT 1990

ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON LE REVENU EN 1989

YEAR HOUSEHOLD HEAD MOVED INTO DWELLING

ANNÉE OÙ LE CHEF DE MÉNAGE A EMMÉNAGÉ

Description

Description

This item refers to the year the head of the household moved into the dwelling. The date of the actual move and not the date which the accommodation was acquired either through purchase or a lease arrangement was to be considered. Thus, if the head of the household bought a house in October 1984 but did not move until March 1985, the 1985 circle would be marked.

Ce poste indique l'année où le chef de ménage a emménagé dans le logement. Ce poste tient compte de la date des données auxquelles le chef de ménage a emménagé dans le logement et non de la date à laquelle le logement a été acheté ou loué. Ainsi, si le chef a acheté une maison en octobre 1984, mais n'y a emménagé qu'en mars 1985, la catégorie 1985 sera codée.

If the head of the household moved from the upper floor to the first floor unit of a duplex any time since January 1985, this was considered a move. If the head of the household moved into his/her relative's house (e.g. at the time of marriage, etc.) since January 1985 and is now the head, this was also considered a move.

Si le chef de ménage a quitté le logement de l'étage supérieur d'un duplex et a emménagé dans celui du rez-de-chaussée après janvier 1985, il s'agit d'un emménagement. Si le chef de ménage a emménagé chez un membre de sa parenté (par exemple au moment de son mariage, etc.) après janvier 1985 et est devenu le chef par la suite, il s'agit d'un emménagement.

In cases where the dwelling was converted from single to multiple units this was not considered a "move", as the head of the household was still occupying a part of it.

Dans les cas où un logement individuel a été transformé en plusieurs logements, il n'est pas question "d'emménagement", car le chef occupe encore une partie du logement.

Exceptions:

Exceptions:

In families where the spouse moved in on different dates, the **earliest** move determined the applicable category for this item. For example: Mary K. moved into an apartment in July 1984. Her husband, Major Jack K., moved during September 1985 after completing his latest tour of duty in Cyprus. In this case, the "before 1985" category would be coded.

Dans les familles où les conjoints ont emménagé à des dates différentes, le **premier** emménagement détermine la catégorie de ce poste. Par exemple: Marie K. a emménagé dans l'appartement en juillet 1984. Son mari le major Jacques K., qui est le chef de ménage, a emménagé en septembre 1985, à son retour de Chypre où il était en poste. Dans ce cas, la catégorie "Avant 1985" doit être codée.

Code Classification

Code Classification

- 1 Before 1985
- 2 1985
- 3 1986
- 4 1987
- 5 1988
- 6 1989
- 7 1990

- 1 Avant 1985
- 2 1985
- 3 1986
- 4 1987
- 5 1988
- 6 1989
- 7 1990

Source

Source

HFE Schedule.

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

TENURE OF PREVIOUS DWELLING (HEAD)

**MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT
PRÉCÉDENT (CHEF)**

Description

Description

This variable was to be coded "owned" or "rented" only if the household head owned or rented the previous dwelling. If another household member was the owner or renter, "did not maintain own dwelling" was to be coded. This latter category, therefore, was intended to identify new, recently formed households. Examples which fall into this category include situations such as: head lived before with parents and/or with more distant relatives who owned or rented the dwelling; head lived as a roomer in a boarding house, or in a collective or a communal residence (army barracks, lumber camp, university residence) or as a resident of any type of institution.

Cette variable devait être codée "possédé" ou "loué" seulement si le chef possédait ou louait le logement précédent. Si un autre membre du ménage était propriétaire ou locataire, la troisième catégorie était codée "n'avait pas son propre logement". L'intention de cette dernière catégorie était d'identifier la formation de nouveaux ménages. Cette catégorie comprend, par exemple, les cas où le chef et/ou son conjoint habitait(aient) auparavant chez ses parents ou d'autres membres apparentés qui possédaient ou louaient le logement, ou encore les cas où le chef vivait dans une maison de pension, un logement collectif (caserne, camp de bûcherons, résidence d'université ou une institution quelconque).

A dwelling may have been rented even though no cash was paid. For example, the janitor of an apartment building whose apartment is supplied as part of his salary is considered to be renting the dwelling.

Un logement peut avoir été loué même si aucun montant n'a été versé. Par exemple, le concierge d'un immeuble d'appartements à qui l'on fournissait un logement en tant que partie de son salaire est considéré comme ayant loué ce logement.

Code Classification

Code Classification

- 1 Owned
- 2 Rented
- 3 Did not maintain own dwelling
- 8 Moved before 1985

- 1 Possédé
- 2 Loué
- 3 N'avait pas son propre logement
- 8 Emménagé avant 1985

Source

Source

HFE Schedule.

Questionnaire de l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

TENURE OF PREVIOUS DWELLING (SPOUSE)

**MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT
PRÉCÉDENT (CONJOINT)**

Description

This variable was to be coded "owned" or "rented" only if the spouse owned or rented the previous dwelling. If another household member was the owner or renter, "did not maintain" was to be coded. This latter category, therefore, was intended to identify new, recently formed households. Examples which fall into this category include situations such as: spouse lived before with parents and/or with more distant relatives who owned or rented the dwelling; spouse lived as a roomer in a boarding house, or in a collective or a communal residence (army barracks, lumber camp, university residence) or as a resident of any type of institution.

A dwelling may have been **rented** even though no cash was paid. For example, the janitor of an apartment building whose apartment is supplied as part of his salary is considered to be renting the dwelling.

Code Classification

1	Owned
2	Rented
3	Did not maintain own dwelling
4	Not applicable (no spouse)
8	Not applicable (moved before 1985)

NOTE

The presence or absence of a spouse is based on the Economic Family Characteristics of the family (see pg. 165).

Source

HFE Schedule.

Description

Cette variable devait être codée "possédé" ou "loué" seulement si le conjoint du chef louait le logement précédent. Si un autre membre du ménage était propriétaire ou locataire, la troisième catégorie était codée "n'avait pas son propre logement". L'intention de cette dernière catégorie était d'identifier la formation de nouveaux ménages. Cette catégorie comprend, par exemple, les cas où le chef et/ou son conjoint habitait(aient) auparavant chez ses parents ou d'autres membres apparentés qui possédaient ou louaient le logement, ou encore les cas où le chef vivait dans une maison de pension, un logement collectif (caserne, camp de bûcherons, résidence d'université ou une institution quelconque).

Un logement peut avoir été **loué** même si aucun montant n'a été versé. Par exemple, le concierge d'un immeuble d'appartements à qui l'on fournissait un logement en tant que partie de son salaire est considéré comme ayant loué ce logement.

Code Classification

1	Possédé
2	Loué
3	N'avait pas son propre logement
4	Sans objet (pas de conjoint)
8	Sans objet (Emménagé avant 1985)

NOTA

La présence ou absence de l'épouse est basée sur les caractéristiques de la famille économique (voir page 165).

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

HOUSEHOLD HEAD

CHEF DE MÉNAGE

Description

Description

A household is a person or group of persons occupying a dwelling unit. The head of the household is always the head of the primary economic family. In single unit households consisting of a married couple with or without children the husband is the head; for single-parent families with unmarried children the parent is the head; for single-parent families with married children, the member who is mainly responsible for the maintenance of the family becomes the head and in families where relationships are other than husband-wife or parent-child the eldest in the family is usually considered the head. An unattached individual living alone in a dwelling is the head of his/her own household. In multi-unit households, the head of the **primary** economic family becomes the head of the household (as opposed to the heads of units who are rooming, sharing the dwelling or residing there as employees-domestics).

Un ménage est constitué par une ou plusieurs personnes qui occupent un logement. Le chef du ménage est toujours le chef de la famille économique principale. Dans un ménage individuel, c'est-à-dire un couple marié avec ou sans enfants, le mari est le chef; si c'est une famille monoparentale avec des enfants non mariés le père ou la mère est le chef; si c'est une famille monoparentale avec des enfants mariés, le principale responsable de l'entretien de la famille devient le chef de ménage; et, dans les familles où les relations sont autres que époux-épouse ou parent-enfants, on considère habituellement l'aîné de la famille comme chef. Une personne qui vit seule dans un logement en est le chef. Dans les ménages multiples, le chef de ménage est le chef de la famille économique **principale** (par opposition aux chambreurs, aux compagnons d'appartement et aux employés ou domestiques).

Source

Source

Household Record Docket 03.

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990***

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989***

**HEAD AND SPOUSE'S PERSONAL
CHARACTERISTICS**

**CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DU
CHEF ET DE SON CONJOINT**

Description

The following characteristics are determined at the time the individual enters the Labour Force Survey (December of the reference year to March of the survey year).

The interviewers are instructed not to update "Age" if the respondent's birthday falls within the six month period he/she is in the Labour Force Survey. Other characteristics may be updated if the interviewer detects a change of status.

Description

Les caractéristiques suivantes de l'enquêté sont établies au moment de son entrée dans l'enquête sur la population active (décembre de l'année de référence à mars de l'année de l'enquête).

On prescrit aux interviewers de ne pas mettre à jour les données sur l'âge si la date de naissance du répondant tombe dans la période de six mois durant laquelle il fait l'objet de l'enquête sur la population active. L'interviewer peut mettre à jour d'autres caractéristiques s'il décèle un changement de situation.

HEAD: MARITAL STATUS

CHEF: ÉTAT MATRIMONIAL

Code Classification

- 1 Single (never married)
- 2 Married or living common law
- 3 Other

Code Classification

- 1 Célibataire (jamais marié(e))
- 2 Marié(e) ou vivant en concubinage
- 3 Autre

HEAD (SPOUSE): AGE

CHEF (CONJOINT DU CHEF): ÂGE

Code Classification

- 00 No wife in the family
- 15-79 Actual age
- 80 Age 80 or over

Code Classification

- 00 Absence de l'épouse dans la famille
- 15-79 Âge réel
- 80 80 ou plus

HEAD: SEX

CHEF: SEXE

Code Classification

- 1 Male
- 2 Female

Code Classification

- 1 Masculin
- 2 Féminin

Source

Household Record Docket, Form 03.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE**HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990****HEAD (SPOUSE): DETAILED EDUCATION
LEVEL****Description**

This variable gives the detail on level of educational attainment as collected on the LFS Household Record Docket, Form 03. The first digit indicates the highest level of primary and secondary education attained. The second digit indicates the type of post-secondary education received.

Beginning with the 1989 income data year, SCF has adopted a new set of questions introduced by the Labour Force Survey to determine the educational attainment of respondents. Previously, the data on primary and secondary education reflected the *number of years of primary and secondary education completed*. Now, the information is collected on the *highest grade of elementary or high school completed*. Post-secondary education questions were previously limited to *education which normally requires high school graduation*. With the new questions, any *education that could be counted towards a degree, certificate or diploma from an educational institution* is taken as post-secondary. As a result, more persons are counted in the post-secondary education category (eg. trades programs through apprenticeship, vocational schools or private trade schools do not always require high school graduation).

Generally, the revised education codes result in fewer people falling in the categories of primary and secondary education than before due to the removal of the high school graduation prerequisite to post-secondary education. The conceptual change of years of schooling to highest grade also contributes to distributional changes. Finally, only people with at least a bachelor degree are now included in "university degree", lowering the number of persons in that category.

FICHIER DE MICRODONNÉES**ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989****CHEF (CONJOINT): NIVEAU D'INSTRUCTION
DÉTAILLÉ****Description**

Cette variable fournit les renseignements sur le niveau d'instruction obtenu recueilli sur le dossier du ménage de l'EPA, formule 03. Le premier chiffre indique le plus haut niveau d'instruction primaire et secondaire obtenu. Le deuxième chiffre indique le genre d'instruction postsecondaire reçue.

L'enquête sur les finances des consommateurs a adopté, avec les données du revenu de 1989, de nouvelles questions adoptées par l'enquête sur la population active pour déterminer le niveau d'instruction des personnes interrogées. Auparavant, l'information sur l'instruction de niveau primaire et secondaire reflétait le *nombre d'années d'études primaires et secondaires achevées*. Maintenant, les données recueillies portent sur le *plus haut niveau d'études primaires ou secondaires achevées*. Les questions utilisées précédemment limitaient le postsecondaires aux *études exigeant normalement un diplôme d'études secondaires*. Maintenant, il suffit que la *formation puisse compter pour l'obtention d'un certificat ou diplôme d'un établissement d'enseignement*. Cette modification entraînera une augmentation du nombre de personnes dans cette catégorie (à titre d'exemple, notons que certaines périodes d'apprentissage ou cours de formation offerts par des écoles de métiers et autres n'exigent pas de diplôme d'études secondaires).

De façon générale, on retrouvera moins de personnes dans les catégories de niveau primaire et secondaire, en raison de l'élimination du diplôme d'études secondaires comme pré-requis au niveau postsecondaire. L'adoption du concept de plus haut niveau d'études en remplacement de celui de nombre d'années d'études contribue aussi à modifier la distribution. Finalement, seules les personnes détenant au minimum un baccalauréat seront comptées dans la catégorie "grade universitaire", abaissant ainsi le nombre total de personnes dans cette catégorie.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**HEAD (SPOUSE): DETAILED EDUCATION
LEVEL -concluded**

**CHEF (CONJOINT): NIVEAU D'INSTRUCTION
DÉTAILLÉ - fin**

1st position

1^{ère} position

Code Classification

Code Classification

- 0 Grade 8 or lower
- 1 Grade 9 - 10
- 2 Grade 11 - 13, did not graduate
- 3 Grade 11 - 13, graduated

- 0 8^e année ou moins
- 1 9^e - 10^e années
- 2 11^e - 13^e années, n'a pas obtenu un diplôme d'études secondaires
- 3 11^e - 13^e années, a obtenu un diplôme d'études secondaires

2nd position

2^e position

Code Classification

Code Classification

- 0 No other education
- 1 Some post-secondary education, no degree, certificate or diploma
- 2 Trades certificate or diploma from a vocational school or apprenticeship training
- 3 Non-university certificate or diploma from a community college, CEGEP, school of nursing, etc.
- 4 University certificate below bachelor's level
- 5 Bachelor's degree
- 6 University degree or certificate above bachelor's level

- 0 Aucune autre étude
- 1 Études postsecondaires partielles, aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires
- 2 Diplôme ou certificat de métier obtenu d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
- 3 Diplôme ou certificat non universitaire obtenu d'un collège communautaire, CEGEP, école de sciences infirmières, etc.
- 4 Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
- 5 Baccalauréat
- 6 Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**HEAD (SPOUSE): RECODED EDUCATION
LEVEL**

**CHEF (CONJOINT): NIVEAU D'INSTRUCTION
RECODÉ**

This variable gives the highest level of education completed by this individual at the time of his/her entry into the Labour Force Survey (from December of the reference year to March of the survey year).

Cette variable indique le plus haut niveau d'instruction atteint par l'enquêté au moment de son entrée dans l'enquête sur la population active (décembre de l'année de référence à mars de l'année de l'enquête).

See "Detailed Education Level" for an explanation of the revised education codes introduced by LFS commencing with the 1989 income data year.

Voir "Niveau d'instruction détaillé" pour de plus amples informations des codes d'éducation révisés présentés par l'EPA, commençant avec les données du revenu de 1989.

If there is no wife in the family, the entry is 0.

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 0.

Code Classification

Code Classification

- 1 No schooling or grade 8 or lower, no other education
- 2 Grade 9 - 10, no other education
- 3 Grade 11 - 13, did not graduate from high school, no other education
- 4 Grade 11 - 13, graduated from high school, no other education
- 5 Some post secondary, no degree, certificate or diploma
- 6 Post-secondary certificate or diploma (includes trades certificate)
- 7 University degree

- 1 Aucune scolarité ou 8^e année ou moins, pas d'autres études
- 2 9^e - 10^e années, pas d'autres études
- 3 11^e - 13^e années, n'a pas obtenu un diplôme d'études secondaires, pas d'autres études
- 4 11^e - 13^e années, a obtenu un diplôme d'études secondaires, pas d'autres études
- 5 Etudes postsecondaires partielles, aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires
- 6 Certificat ou diplôme d'études postsecondaire (incluant certificat de métier)
- 7 Diplôme universitaire

Source

Source

Household Record Docket, Form 03.

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

HEAD (SPOUSE): MOTHER TONGUE

**CHEF (CONJOINT): LANGUE
MATERNELLE**

Description

This variable gives the language which the individual first learned and still understands. If the person no longer understands the language first learned, the next language he/she learned which is still understood is coded.

Description

Cette variable indique la première langue que la personne a apprise et qu'elle comprend encore. Si la personne ne comprend plus la première langue qu'elle a apprise, le code désigne la deuxième langue apprise et encore comprise.

Code Classification

- 0 Special Unit¹
- 1 English
- 2 French
- 3 Other

Code Classification

- 0 Unité spéciale¹
- 1 Anglais
- 2 Français
- 3 Autre

Records in identified CMAs have "mother tongue" recoded to ensure confidentiality as follows:

- Quebec City - "English" to "Other"
- All CMA's outside of Quebec province (except Ottawa) - "French" to "Other"
- Ottawa and Montreal - no recode.

Les dossiers dans les RMR identifiables ont le code de langue maternelle recodé, pour protéger la confidentialité, de la façon suivante:

- La ville de Québec - "anglais" à "autre"
- Tous les RMR à l'extérieur de la province du Québec (à l'exception d'Ottawa) - "Français" à "autre"
- Les villes d'Ottawa et de Montréal n'ont pas été recodé.

Source

Household Record Docket, Form 03.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

¹ Household units with exceptionally high incomes, large income losses from self-employment or unusual characteristics (eg. large family size, large number of children) have the Mother Tongue codes "masked" to ensure confidentiality. Control counts given in "Estimates Obtained from Microdata File" include these records.

¹ Les unités de ménages dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ou ceux présentant des caractéristiques inhabituelles (ex. la taille de la famille ou le nombre d'enfants est très grand) ont le code de Langue maternelle "oblitéré" pour protéger la confidentialité. Les montants de contrôle sous la rubrique "Estimations provenant du fichier de microdonnées" comprennent ces enregistrements.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**HEAD (SPOUSE): CLASS OF WORKER
(CURRENT OR LAST JOB)**

**CHEF (CONJOINT): STATUT PROFESSIONNEL
(EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)**

Description

This variable gives the class of worker of this individual during reference week. For persons who had a job in the reference week, this is the class of their current main job. For persons who were unemployed or not in the labour force in the reference week but had worked within five years prior to reference week, this is the class of their most recent position. Persons who have never worked or have not worked within five years prior to reference week are coded 4 and 5 respectively.

"Paid" includes any person who worked as an employee for an employer. This also includes persons who worked for themselves in an incorporated business. Starting with the 1979 tape, an additional group has been included as paid workers. This group contains only the following types of workers:

- (i) Non live-in babysitters and persons who provide services in the parental home of the children for whom they provide care;
- (ii) Persons who do house-cleaning for a number of clients;
- (iii) Handymen, gardeners, and persons who do "odd jobs" who are directed to their various clients by an agency (or other third party) such as the Canada Employment Centres.

NOTE

For Labour Force Survey purposes the above three types of workers are considered as self-employed. This should be taken into account when comparing SCF and LFS estimates. Both LFS and SCF consider persons as "paid workers" when they are employees of

Description

Cette variable indique le statut professionnel de l'enquêté en avril de l'année de l'enquête. Dans le cas des personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence, elle indique le statut relatif à leur principal emploi courant. En ce qui concerne les chômeurs et les inactifs qui ont travaillé durant les cinq dernières années elle indique le statut relatif à leur dernier emploi. Les personnes qui n'ont jamais travaillé ou qui n'ont pas travaillé durant les cinq dernières années se voient attribuer respectivement les codes 4 et 5.

La catégorie "travailleur rémunéré" comprend toute personne qui a travaillé en tant qu'employé pour un employeur. Elle comprend les personnes travaillant à leur compte dans une entreprise constituée en société. En commençant par les données de 1979, on a ajouté un autre groupe à la catégorie des travailleurs rémunérés. Ce groupe comprend seulement les genres de travailleurs suivants:

- (i) Les gardiennes d'enfants qui ne sont ni logées ni nourries par leur employeur et les personnes qui assurent des services au domicile des parents des enfants dont elles prennent soin;
- (ii) Les personnes qui font des travaux ménagers pour des clients;
- (iii) Les hommes à tout faire, les jardiniers et les personnes qui font des petits travaux et qui sont envoyés à leur clients par une agence (ou une autre tierce partie) notamment les centres d'emploi du Canada.

NOTA

Aux fins de l'enquête sur la population active, ces trois genres de travailleurs sont considérés comme des travailleurs autonomes. Il faut en tenir compte lorsqu'on compare les estimations de l'EFC à celles de l'EPA. Les personnes qui travaillent pour une

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**HEAD (SPOUSE): CLASS OF WORKER
(CURRENT OR LAST JOB) - concluded**

**CHEF (CONJOINT): STATUT PROFESSIONNEL
(EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI) - fin**

an agency providing baby-sitting, house-cleaning, or minor repairs and maintenance services as well as all persons who live on the premises of the client for whom they work.

agence fournissant des services de gardiennes d'enfants, de femmes de ménage ou de petites réparations ou d'entretien sont incluses dans la catégorie des travailleurs rémunérés de même que les personnes qui logent au domicile de leur employeur.

"Self-employed" applies to individuals who work for themselves. These people may or may not have a business, farm or professional practice. Those who do could have complete ownership or a partnership in the business. However, the business must be unincorporated. If the person is in the process of buying the business while operating it, this is considered ownership.

Le terme "autonome" s'applique aux personnes qui travaillent à leur compte. Ces personnes peuvent ou non posséder une entreprise ou une ferme ou exercer une profession libérale. Il peut s'agir d'une propriété totale, d'une société en nom collectif ou d'une entreprise constituée en corporation dans laquelle l'enquêté est actionnaire majoritaire. Si la personne est en train de négocier l'achat d'une entreprise qu'elle exploite, on la considère comme propriétaire, mais il doit s'agir d'une entreprise non constituée en corporation.

"Unpaid family worker" includes any person who worked on a farm or in a business owned or operated by a related member of the same household. The work done must contribute to the operation of a family farm or family business.

"Travailleur familial non rémunéré" s'applique à toute personne qui a travaillé dans une ferme ou une entreprise possédée ou exploitée par un membre du même ménage auquel il est apparenté. Le travail effectué doit contribuer à l'exploitation de la ferme ou de l'entreprise familiale.

If there is no wife, the code will be 0.

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 0.

Code Classification

- 1 Paid
- 2 Self-employed
- 3 Unpaid family worker
- 4 Never worked before
- 5 Last worked more than five years ago

Code Classification

- 1 Travailleur rémunéré
- 2 Travailleur autonome
- 3 Travailleur familial non rémunéré
- 4 N'a jamais travaillé
- 5 N'a pas travaillé depuis plus de cinq ans

Source

Labour Force Survey Questionnaire, Form 05.

Source

Questionnaire de l'Enquête sur la population active, formule 05.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

**HEAD (SPOUSE): 1980 OCCUPATIONAL
CLASSIFICATION (CURRENT OR LAST JOB) -
13 GROUPS AND 49 GROUPS**

Description

These variables give the occupational classification of the individual according to the Occupational Classification Manual, Census of Canada, 1980, Catalogue no. 12-565E. For persons who had a job in the reference week, this is their current main occupation. For persons who were unemployed or not in the labour force in the reference week but had worked in the last 5 years this is the occupation they had at their most recent job.

The classification of occupations based on the 1980 Standard Occupational Classification was used for the first time on the 1984 file. This set of standards replaces those previously used which were developed for the 1971 Census. The changes between the 1971 and 1980 occupational classification systems are mainly related to managerial occupations. Persons performing managerial functions in the agriculture, retail trade, accommodation, food and beverages, and insurance industries, who are paid workers, are classified as managers in the 1980 occupational classification. Previously, they were coded to occupations such as farmers, sales, service, etc. Changes in other occupations were very minor.

The complete list of codes on the tape is given on the record layout. The 3-digit 1980 Standard Occupational Classification codes are given in brackets as well as the breakdown of the major occupation (2-digit level) groups.

Code 99 "Not applicable" is given to some records on the 49-Groups variable for confidentiality reasons. These records are coded to the applicable occupation groups only on the 13-Groups variable.

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**CHEF (CONJOINT): CLASSIFICATION DES
PROFESSIONS DE 1980 (EMPLOI ACTUEL OU
DERNIER EMPLOI) 13 GROUPES ET 49
GROUPES**

Description

Ces variables donnent la classification de la profession de l'enquêté selon La Classification des professions, Recensement du Canada, 1980, n° 12-565F au catalogue. Ce code indique la profession principale courante des personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence. Dans le cas des personnes qui étaient en chômage, ou inactives au cours de la semaine de référence mais qui avaient travaillé pendant les cinq dernières années, ce code indique la profession qu'elles exerçaient lors de leur dernier emploi.

La classification des professions fondée sur la Classification type des professions de 1980 se retrouvait pour la première fois au fichier de 1984. Il s'agit d'un ensemble de normes qui remplacent celles établies pour les recensements de 1971 et utilisées jusqu'ici. Les différences entre le système de classification des professions de 1971 et celui de 1980 ont trait surtout aux postes de direction. Les personnes exerçant des fonctions de direction dans les secteurs de l'agriculture, du commerce de détail, de l'hébergement, de la restauration et de l'assurance, et qui sont des travailleurs rémunérés, sont classées comme directeurs dans la classification des professions de 1980. Auparavant, on leur attribuait des codes correspondant à des professions telles que: agriculteur vendeur, etc. Dans le cas des autres professions, les changements apportés sont mineurs.

La liste complète des codes figurant sur la bande se trouve au cliché d'articles. Les codes à 3 chiffres de la classification des professions de 1980 figurent entre parenthèses, ainsi que les grands groupes de professions (deux chiffres).

Le code 99 "Sans objet" est donné à certains dossiers pour la variable "49-Groupes" pour raison de confidentialité. Ces dossiers sont codés à un groupe de professions approprié pour la variable "13-Groupes" seulement.

MICRODATA FILE

***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990***

**HEAD (SPOUSE): 1980 OCCUPATIONAL
CLASSIFICATION (CURRENT OR LAST JOB) -
13 GROUPS AND 49 GROUPS - concluded**

Source

Labour Force Survey Questionnaire, Form 05.

NOTE

These detailed occupational categories are provided to give users flexibility in creating their own groups for analysis. Users are advised that some of the codes with small sample sizes may not yield estimates on their own.

FICHER DE MICRODONNÉES

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989***

**CHEF (CONJOINT): CLASSIFICATION DES
PROFESSIONS DE 1980 (EMPLOI ACTUEL OU
DERNIER EMPLOI) 13 GROUPES ET 49
GROUPES - fin**

Source

Questionnaire de l'Enquête sur la population active, formule 05.

NOTA

La liste détaillée des codes de professions est fournie pour que les utilisateurs des bandes aient la possibilité de créer leurs propres groupes à des fins d'analyse. Les utilisateurs doivent cependant prendre note que certains de ces codes, si utilisés séparément, peuvent ne pas donner d'estimations fiables, la taille des échantillons étant insuffisante.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**HEAD (SPOUSE): LABOUR FORCE STATUS
(REFERENCE WEEK)**

**CHEF (CONJOINT): ACTIVITÉ (SEMAINE DE
RÉFÉRENCE)**

Description

Description

This variable gives the labour force status of the individual during the reference week. The definitions used for these are the same as for the Labour Force Survey. The labour force comprises the civilian non-institutional population age 15 or over who were employed or unemployed in the reference week.

Cette variable indique l'activité de la personne au cours de la semaine de référence. Les définitions utilisées pour ces catégories sont les mêmes que celles de l'enquête sur la population active. La population active comprend la partie de la population civile hors institution âgée de 15 ans ou plus qui avait un emploi ou était en chômage pendant la semaine de référence.

The employed includes all persons who, during the reference week:

Les personnes occupées sont toute les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- (a) did any work for pay or profit;
- (b) did any unpaid work which contributed directly to the operation of a farm, business or professional practice owned or operated by a related member of the same household;
- (c) had a job but were not at work due to:
 - own illness or disability
 - personal or family responsibilities
 - bad weather
 - labour dispute
 - vacation
 - other reason not specified above (excludes persons on lay-off and persons whose job attachment was to a job to start a definite date in the future).

- (a) ont travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice;
- (b) ont fait du travail non rémunéré qui a contribué directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau professionnel qui est possédé ou exploité par un membre apparenté du ménage;
- (c) avaient un emploi mais n'étaient pas au travail pour l'une des raisons suivantes:
 - maladie ou invalidité
 - obligations personnelles ou familiales
 - mauvais temps
 - conflit de travail
 - vacances
 - autre raison non précisée ci-dessus (à l'exception des personnes mises à pied et des personnes devant commencer à travailler à une date future déterminée).

The unemployed includes those persons who during the reference week:

Les chômeurs sont les personnes qui au cours de la semaine de référence:

- (a) were without work, had actively looked for work in the past four weeks (ending with reference week), and were available for work;

- (a) étaient sans travail, avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (y compris la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler;

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

**HEAD (SPOUSE): LABOUR FORCE STATUS
(REFERENCE WEEK) - concluded**

- (b) had not actively looked for work in the past four weeks but had been on layoff for twenty six weeks or less and were available for work. Persons are classified as being on layoff only when they expect to return to the job from which they were laid off;
- (c) had not actively looked for work in the past four weeks but had a new job to start in four weeks or less from reference week, and were available for work.

Persons meeting the following criteria are regarded as available:

- (i) full-time students seeking part-time work who also met condition (ii) following. Full-time students looking for full-time work are classified as not available for work during the reference week;
- (ii) they reported that there was no reason why they could not take a job in reference week, or, if they could not take a job it was because of "own illness or disability" or "personal or family responsibilities" or "already had a job".

Those not in labour force include all individuals 15 years of age or over (exclusive of institutional population) who are not classified or unemployed. Members of the Armed Forces are coded not in the labour force.

Code Classification

- | | |
|---|-------------------------|
| 1 | Employed |
| 2 | Unemployed |
| 3 | Not in the labour force |

Source

Labour Force Survey Questionnaire, Form 05.

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**CHEF (CONJOINT): ACTIVITÉ (SEMAINE
DERÉFÉRENCE) - fin**

- (b) n'avaient pas activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines mais avaient été mises à pied depuis vingt-six semaines ou moins et étaient prêtes à travailler. On considère comme mises à pied seules les personnes qui s'attendent à réintégrer l'emploi qu'elles occupaient avant d'être mises à pied;
- (c) n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer à travailler à un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence, et prêtes à travailler.

On considère comme prêtes à travailler les personnes qui:

- (i) étaient étudiants à temps plein, cherchaient du travail à temps partiel et répondaient également au critère (ii) ci-dessous. Les étudiants à temps plein qui cherchaient du travail à temps plein ne sont pas considérés comme ayant été prêts à travailler pendant la semaine de référence;
- (ii) ont déclaré ne pas avoir de raison pour laquelle elles ne pouvaient prendre un emploi pendant la semaine de référence, ou ne pas pouvoir en prendre en raison d'une "maladie ou invalidité", "d'obligations personnelles ou familiales", ou encore parce qu'elles "avaient déjà un emploi".

Les inactifs constituent la partie de la population civile hors institutions âgée de 15 ans ou plus qui ne compte pas parmi les personnes occupées ni les chômeurs. Les membres des Forces canadiennes sont classés parmi les inactifs.

Code Classification

- | | |
|---|------------------|
| 1 | Personne occupée |
| 2 | Chômeur |
| 3 | Inactif |

Source

Questionnaire sur l'Enquête sur la population active, formule 05.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**HEAD (SPOUSE): WEEKS WORKED IN
REFERENCE YEAR**

**CHEF (CONJOINT): SEMAINES TRAVAILLÉES
DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE**

Description

This variable gives the actual number of weeks in which the individual did any work during the reference year.

Included as weeks worked are:

- (a) the number of weeks in which the person did any work, either part-time or full-time;
- (b) the number of weeks the person had a job but was not at work due to holidays, vacation, illness, maternity leave, strike or lock-out;
- (c) the number of weeks a person was self-employed;
- (d) the number of weeks a person had a job but was absent with pay (e.g. for job-related training).

These are not necessarily complete weeks for which the individual was paid. School teachers under contract to teach the full school year during the reference year are coded 52 weeks even if they did not teach or did other work during the summer. Student nurses are not coded weeks worked as they are considered to be attending school.

If there is no wife, the entry will be 00.

Code Classification

- 00 No weeks worked
- 01-52 Actual number of weeks worked

Source

Household Record Docket, Form 03.

Description

Cette variable donne le nombre réel de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail quelconque durant l'année de référence.

Sont comptées comme semaines travaillées:

- (a) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail quelconque, soit à temps partiel, soit à temps plein;
- (b) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi, mais n'était pas au travail parce qu'il était en congé, malade, en congé de maternité, en grève ou en lock-out ou parce qu'il s'agissait de jours fériés;
- (c) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté était travailleur indépendant;
- (d) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi mais bénéficiait d'un congé payé (par ex. pour suivre un cours de formation).

Ce nombre ne représente pas nécessairement le nombre de semaines complètes pour lesquelles l'enquêté était rémunéré. Dans le cas des enseignants dont le contrat porte sur l'année scolaire complète de l'année de référence, on n'inscrit 52 semaines même s'ils n'ont pas enseigné ou fait un autre travail pendant l'été. Les élèves-infirmières ne sont pas codées comme ayant travaillées mais plutôt comme "allant à l'école" parce qu'on considère qu'elles fréquentent une institution d'enseignement.

Si il n'y a pas d'épouse, le code est 00.

Code Classification

- 00 Aucune semaine travaillée
- 01-52 Nombre réel de semaines travaillées

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**HEAD (SPOUSE): WORKED MOSTLY FULL-
TIME OR PART-TIME IN REFERENCE YEAR**

**CHEF (CONJOINT): AYANT TRAVAILLÉ
SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS
PARTIEL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE**

Description

This variable tells whether or not the individual worked during reference year and if he/she did work, was this work **mostly full-time or part-time in terms of weekly hours**. For pre-1977 years, it was up to the respondents to decide if their work was full-time or part-time as no fixed number of hours was attached to the definition. Since 1977, full-time work is defined as 30 hours or more per week.

Description

Cette variable indique si l'enquêté a travaillé ou non durant l'année de référence et, dans l'affirmative, si c'était surtout à temps plein ou à temps partiel, **en fonction du nombre hebdomadaire ou quotidien d'heures**. En ce qui concerne les années antérieures à 1977, les enquêtés déterminaient eux-même s'ils travaillaient à temps plein ou à temps partiel, car la définition n'indiquait pas un nombre d'heures de travail établi. Depuis 1977 la semaine de travail à temps plein doit compter 30 heures ou plus.

If there is no wife, the entry will be 0.

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 0.

Code Classification

- 1 Full-time
- 2 Part-time
- 3 Did not work in reference year

Code Classification

- 1 À temps plein
- 2 À temps partiel
- 3 N'a pas travaillé durant l'année de référence

Source

Household Record Docket, Form 03.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990***

HEAD: IMMIGRATION STATUS

Description

This variable indicates if the individual was born in Canada (or born outside of Canada to Canadian parents, who registered the child as Canadian), and, if not, it gives the period of years since which he/she has been residing in Canada. Persons born in Newfoundland prior to March 31, 1949 are coded Canadian born. For persons who immigrated more than once, the most recent year of immigration applies.

Because the survey only collects income received while in Canada, a complete picture is not given of the income situation of persons who immigrated to Canada during the reference year or during the survey year. For reference year arrivals, part-year income is collected but for survey year arrivals, only small amounts of family allowances may be present if they have been transferred from another family member during the survey processing.

Code Classification

- 1 Canadian born
- 2 Arrived before 1946
- 3 Arrived 1946-1955
- 4 Arrived 1956-1965
- 5 Arrived 1966-1970
- 6 Arrived 1971-1975
- 7 Arrived 1976-1980
- 8 Arrived 1981-1985
- 9 Arrived 1986 to Survey year

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHIER DE MICRODONNÉES

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989***

CHEF: STATUT D'IMMIGRATION

Description

Cette variable indique si la personne est née au Canada (ou née à l'extérieur du Canada de parents qui ont déclarés l'enfant Canadien à la naissance) et, si ce n'est pas le cas, depuis combien d'années il/elle réside au Canada. Les personnes qui sont nées à Terre-Neuve avant le 31 mars 1949 sont codés "Canadien de naissance". Pour les personnes qui ont immigré au Canada plus d'une fois, l'année d'immigration la plus récente s'applique.

Parce que l'enquête ne recueille que des données sur le revenu touché au Canada, on ne peut dresser un tableau précis du revenu des personnes qui ont immigré durant l'année de référence ou durant l'année de l'enquête. Dans le cas des premières, on recueille des données sur le revenu pour une partie de l'année; pour les dernières, il peut n'y avoir que de petits montants d'allocations familiales si les données ont été reportées d'un autre membre de la famille lors du traitement des données.

Code Classification

- 1 Canadien de naissance
- 2 A immigré avant 1946
- 3 A immigré entre 1946 et 1955
- 4 A immigré entre 1956 et 1965
- 5 A immigré entre 1966 et 1970
- 6 A immigré entre 1971 et 1975
- 7 A immigré entre 1976 et 1980
- 8 A immigré entre 1981 et 1985
- 9 A immigré entre 1986 et l'année de l'enquête

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

PRIMARY ECONOMIC FAMILY

FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE

Description

The primary economic family is the one whose head is also the head of the household. An economic family is a group of persons who are related by blood, marriage or adoption and share a common dwelling unit. A one-person economic family, referred to as an unattached individual, is a person living by him/herself or rooming in a household where he/she is not related to any other household member.

Description

Il s'agit d'une famille dont le chef est également celui du ménage. Une famille économique consiste en un groupe de personnes apparentées par le sang, mariage ou adoption et qui partagent un logement commun. Une famille d'une personne appelée "personne seule" est une personne qui vit seule ou comme pensionnaire dans un ménage avec les membres duquel il n'a aucun lien de parenté.

Source

Household Record Docket, Form 03.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**PRIMARY ECONOMIC FAMILY NUMBER OF
PERSONS**

**NOMBRES DE PERSONNES DANS LA FAMILLE
ÉCONOMIQUE PRINCIPALE**

Description

This variable gives the actual number of persons in the economic family to which the head of the household belongs. The head of the household is also the head of this economic family.

Description

Cette variable donne le nombre réel de personnes qui font partie d'une famille économique à laquelle appartient également le chef de ménage. Celui-ci est également le chef de la famille économique.

Source

Household Record Docket, Form 03.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990***

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989***

**PRIMARY ECONOMIC FAMILY NUMBER OF
ADULTS**

**NOMBRE D'ADULTES DANS LA FAMILLE
ÉCONOMIQUE PRINCIPALE**

Description

This variable gives the actual number of adults in the economic family to which the household head belongs. The head of the family (who is also the household head) is an adult, as well as any other member of the family who is married or has been married, and any single person 16 years of age or over.

Description

Cette variable donne le nombre d'adultes qui font partie d'une famille économique à laquelle appartient le chef du ménage. Le chef de famille (qui est aussi le chef de ménage) est un adulte, de même que tout autre membre marié ou déjà marié de la famille et toute personne célibataire d'au moins 16 ans.

Source

Household Record Docket, Form 03.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990***

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989***

**PRIMARY ECONOMIC FAMILY NUMBER OF
CHILDREN**

**NOMBRE D'ENFANTS DANS LA FAMILLE
ÉCONOMIQUE PRINCIPALE**

Description

This series of variables gives the actual number of children in each of the categories listed below who are in the economic family to which the household head belongs. In addition to the economic family head's own children, this includes grandchildren, brothers, sisters and other guardianship children in the economic family.

Description

Cette série de variables donne le nombre réel d'enfants de chacune des catégories énumérées ci-après et qui font partie d'une famille économique à laquelle appartient le chef du ménage. En plus des propres enfants du chef de la famille économique, cette catégorie comprend les petits-enfants, les frères, soeurs et autres enfants à la charge de la famille économique.

Categories

- (a) Under 7 years of age
- (b) 7-15 years of age
- (c) 16-17 years of age
- (d) 18-24 years of age

Catégories

- (a) Moins de 7 ans
- (b) De 7 à 15 ans
- (c) De 16 à 17 ans
- (d) De 18 à 24 ans

Source

Household Record Docket, Form 03.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

NOTE

Counts of children age 18-24 also includes married children, sons-in-law and daughters-in-law living with each economic family. Counts of children under 18 include only never married children.

NOTA

Les chiffres des enfants de 18 à 24 ans comprennent les enfants mariés, les gendres et les brus qui font partie de la famille économique. Les chiffres des enfants de moins de 18 ans comprennent seulement les enfants jamais mariés.

MICRODATA FILE

***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990***

**PRIMARY ECONOMIC FAMILY
CHARACTERISTICS**

Description

This variable gives the composition of the economic family to which the household head belongs. The head of the household is also the head of this economic family.

Any economic family consisting of only one individual is called "unattached individual".

Code Classification

- 01 Unattached individual
- 02 Husband-wife family
- 03 Husband-wife family with single child(ren)
- 04 Husband-wife family with married children and their immediate families if any
- 05 Husband-wife family with single and married children and their immediate families, if any
- 06 Husband-wife family, single and/or married children and their immediate families, and other relatives
- 07 Husband-wife family, with relatives other than own children
- 08 Male lone parent with single child(ren) of any age
- 09 Female lone parent with single child(ren) of any age
- 10 All other families

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989***

**CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE
ÉCONOMIQUE PRINCIPALE**

Description

Cette variable donne la composition de la famille économique à laquelle appartient le chef de ménage. Celui-ci est le chef de la famille économique.

Toute famille économique constituée d'une seule personne s'appelle "personne seule".

Code Classification

- 01 Personne seule
- 02 Famille époux-épouse
- 03 Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires
- 04 Famille époux-épouse avec des enfants mariés et leurs familles immédiates, le cas échéant
- 05 Famille époux-épouse avec des enfants célibataires et mariés et leurs familles immédiates, le cas échéant
- 06 Famille époux-épouse avec des enfants célibataires et (ou) mariés et leurs familles immédiates, et d'autres parents
- 07 Famille époux-épouse avec des parents autre que leurs propres enfants
- 08 Famille monoparentale, chef de sexe masculin, avec enfant(s) célibataire(s) de tout âge
- 09 Famille monoparentale, chef de sexe féminin, avec enfant(s) célibataire(s) de tout âge
- 10 Toutes autres familles

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

PRIMARY ECONOMIC FAMILY LIFE CYCLE

**CYCLE DE VIE DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE
PRINCIPALE**

Description

This variable gives the actual composition of the economic family to which the household head belongs by age of the economic family head and of the children. The household head is also the head of this economic family.

Description

Cette variable donne la composition de la famille économique selon l'âge des enfants et du chef du ménage, qui est aussi le chef de cette famille économique.

Code Classification

- 1 Unattached individual, under 45 years
- 2 Unattached individual, 45 years or over
- 3 Husband-wife family, head under 45 years, no children under 16 years of age
- 4 Husband-wife family, head under 45 years, with children under 16 years of age
- 5 Husband-wife family, head 45 years or over, no children under 16 years of age
- 6 Husband-wife family, head 45 years or over, with children under 16 years of age
- 7 Irregular family with no children under 16 years of age
- 8 Irregular family with children under 16 years of age

Code Classification

- 1 Personne seule, moins de 45 ans
- 2 Personne seule, 45 ans ou plus
- 3 Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, sans enfants de moins de 16 ans
- 4 Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, avec enfants de moins de 16 ans
- 5 Famille époux-épouse, chef de 45 ans ou plus, sans enfants de moins de 16 ans
- 6 Famille époux-épouse, chef de 45 ans ou plus, avec enfants de moins de 16 ans
- 7 Famille irrégulière, sans enfants de moins de 16 ans
- 8 Famille irrégulière, avec enfants de moins de 16 ans

Source

Household Record Docket, Form 03.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

NUMBER OF EARNERS

**NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN
REVENU**

Description

This variable gives the actual number of persons in the economic family to which the household head belongs who received income from wages and salaries and/or self-employment.

Description

Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille économique à laquelle appartient le chef de ménage, qui ont reçu un revenu provenant de salaires et traitements et (ou) d'un emploi autonome.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990***

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989***

NUMBER OF PERSONS WITH INCOME

**NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN
REVENU**

Description

This variable gives the actual number of persons in the economic family to which the household head belongs who received income from any sources collected in the survey.

Description

Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille économique à laquelle appartient le chef de ménage qui ont touché un revenu de l'une des sources mentionnées dans l'enquête.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**PRIMARY ECONOMIC FAMILY:
LOW INCOME CODE (1969 BASE)**

**CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1969) DE
LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE**

Description

This code indicates whether or not the family unit falls below the 1969 base low income cut-off. These cut-offs were determined by adjusting the low income lines developed after analysis of 1969 Family Expenditure Survey data for increasing prices, as reflected in the Consumer Price Index. The income limits were selected on the basis that families with incomes below these limits usually spent 62% or more of their income on food, shelter and clothing. These cut-offs are differentiated by size of area of residence and by family size.

The cut-offs for 1989 are as follows:

Description

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu de 1969. Ceux-ci, que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1969 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu, de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les familles dont le revenu est inférieur à ces seuils dépensent habituellement 62% ou plus de leur revenu au titre de l'alimentation, du logement et de l'habillement. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

Voici les seuils des revenus des familles pour l'année 1989:

Size of Area of Residence • Taille de la région de résidence					
Family Size	500,000 or more	100,000- 499,999	30,000- 99,999	Urban Areas under 30,000	Rural Areas
Taille de la famille	500,000 habitants ou plus	100,000- 499,999	30,000- 99,999	Urbaines moins de 30,000	Régions rurales
1	9,891	9,258	8,991	8,269	7,187
2	14,336	13,424	13,035	11,988	10,429
3	18,291	17,131	16,629	15,304	13,304
4	21,755	20,370	19,772	18,196	15,818
5	24,318	22,766	22,106	20,343	17,687
6	26,695	24,995	24,270	22,330	19,414
7 or more • ou plus	29,273	27,398	26,608	24,475	21,285

For a more detailed discussion of the analysis underlying these cut-offs, an unpublished paper "Revision of Low Income Cut-offs" is available.

Un exposé plus détaillé de l'analyse qui a mené à ces seuils révisés figure dans un ouvrage inédit intitulé Révision des seuils de faible revenu.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

PRIMARY ECONOMIC FAMILY: LOW INCOME
CODE (1969 BASE) - concluded

Code Classification

- 1 Below low income cut-off
- 2 Equal to or above low income cut-off

NOTE

These cut-offs are provided for historical comparability with earlier data tapes which contain this version of the low income cut-offs.

The low income status of microdata file records cannot be reproduced using the "Size of Area" codes and "Family Size" codes from the microdata file. Some records on the file have recoded "Size of Area" codes to prevent identification of unique cities on the file (see description for "Size of Area"). For this reason, published low income rates cannot be reproduced from the microdata file by means of a user-created low income status code.

In addition, published low income rates by province cannot be reproduced from microdata file low income status codes. Some microdata records have the province code suppressed for confidentiality (see "Notes for Users", item 14, pg. 6). As a result, any user-created tabulation by province would not include all the records required to reproduce published data.

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1969) DE
LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE - fin

Code Classification

- 1 Inférieur au seuil de faible revenu
- 2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu

NOTA

Ces seuils sont indiqués pour assurer la comparabilité avec les bandes de données antérieures qui sont basés exclusivement sur les seuils de faible revenu (1969).

Les enregistrements du fichier de microdonnées qui correspondent à des ménages à faible revenu ne peuvent être reproduits au moyen des codes "taille de la région" et "taille de la famille" du fichier de microdonnées. On a attribué à certains enregistrements au fichier de nouveaux codes "taille de la région" afin d'empêcher que puissent être identifiées des villes particulières du fichier (voir la description de "taille de la région"). En conséquence, les taux de faible revenu publiés ne peuvent être reproduits à partir du fichier de microdonnées au moyen d'un code de faible revenu créé par l'utilisateur.

En outre, les taux de faible revenu publiés par province ne peuvent être reproduits à partir des codes de faible revenu figurant au fichier de microdonnées. On a supprimé pour certains enregistrements de microdonnées les codes de province afin de garantir la confidentialité (voir "Notes aux utilisateurs", poste 14, p. 6). Ainsi, les tableaux par province créés par l'utilisateur ne comprendraient pas tous les enregistrements nécessaires à la reproduction des données publiées.

MICRODATA FILE

FICHIER DE MICRODONNÉES

HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES AND EQUIPMENT 1990

ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON LE REVENU EN 1989

**PRIMARY ECONOMIC FAMILY:
LOW INCOME CODE (1978 BASE)**

CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1978) DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE

Description

This code indicates whether or not the family falls below the 1978 base low income cut-off. These cut-offs were determined by adjusting the low income lines developed after analysis of 1978 Family Expenditure data for increasing prices, as reflected in the Consumer Price Index. The 1978 base low income limits reflect more recent consumption patterns of Canadian families. As the overall ratio spent on food, shelter and clothing had declined since 1969, families who on average spent 58.5% or more of their income on this type of goods and services were considered to be in straitened circumstances. Low income cut-offs are differentiated by size of area of residence and family size.

The economic family income cut-offs for 1989 are as follows:

Description

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu de 1978. Ceux-ci, que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1978 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les seuils de faible revenu de 1978 traduisent les récentes habitudes de consommation des familles canadiennes. Étant donné que la part du revenu total consacrée à l'alimentation, au logement et à l'habillement a diminué depuis 1969, on a considéré que les familles qui dépensaient en moyenne 58.5% ou plus de leur revenu pour ce genre de biens et services étaient dans le besoin. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

Voici les seuils des revenus des familles économiques pour l'année 1989:

Size of Area of Residence • Taille de la région de résidence					
Family Size	500,000 or more	100,000- 499,999	30,000- 99,999	Urban Areas under 30,000	Rural Areas
Taille de la famille	500,000 habitants ou plus	100,000- 499,999	30,000- 99,999	Urbaines moins de 30,000	Régions rurales
1	12,148	11,537	10,823	10,006	8,983
2	16,027	15,212	14,193	13,168	11,741
3	21,440	20,317	18,988	17,663	15,722
4	24,706	23,481	21,950	20,418	18,175
5	28,790	27,260	25,421	23,685	21,135
6	31,444	29,709	27,770	25,829	23,073
7 or more • ou plus	34,610	32,772	30,628	28,483	25,421

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

**PRIMARY ECONOMIC FAMILY: LOW INCOME
CODE (1978 BASE) - concluded**

For a detailed discussion of the analysis underlying these cut-offs, a technical paper "Rebasing Low Income Cut-offs to 1978" is available. For a general discussion of the history and interpretation of low income cut-offs see the Appendix in the 1980 issue of catalogue 13-207.

Code Classification

- 1 Below low income cut-off
- 2 Equal to or above low income cut-off

NOTE

The low income status of microdata file records cannot be reproduced using the "Size of Area" codes and "Family Size" codes from the microdata file. Some records on the file have recoded "Size of Area" codes to prevent identification of unique cities on the file (see description for "Size of Area"). For this reason, published low income rates cannot be reproduced from the microdata file by means of a user-created low income status code.

In addition, published low income rates by province cannot be reproduced from microdata file low income status codes. Some microdata records have the province code suppressed for confidentiality (see "Notes for Users", item 14, pg. 6). As a result, any user-created tabulation by province would not include all the records required to reproduce published data.

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1978) DE
LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE - fin**

L'étude technique intitulée "Adoption de l'année 1978 comme nouvelle année de base pour les seuils de faibles revenus", traite en détail de l'analyse sous-jacente à ces nouveaux seuils. Pour un aperçu général des antécédents et la signification des seuils de faible revenu se rapporter à l'annexe de l'édition de 1980 de la publication no. 13-207 au catalogue.

Code Classification

- 1 Inférieur au seuil de faible revenu
- 2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu

NOTA

Les enregistrements du fichier de microdonnées qui correspondent à des ménages à faible revenu ne peuvent être reproduits au moyen des codes "taille de la région" et "taille de la famille" du fichier de microdonnées. On a attribué à certains enregistrements au fichier de nouveaux codes "taille de la région" afin d'empêcher que puissent être identifiées des villes particulières du fichier (voir la description de "taille de la région"). En conséquence, les taux de faible revenu publiés ne peuvent être reproduits à partir du fichier de microdonnées au moyen d'un code de faible revenu créé par l'utilisateur.

En outre, les taux de faible revenu publiés par province ne peuvent être reproduits à partir des codes de faible revenu figurant au fichier de microdonnées. On a supprimé pour certains enregistrements de microdonnées les codes de province afin de garantir la confidentialité (voir "Notes aux utilisateurs", poste 14, p. 6). Ainsi, les tableaux par province créés par l'utilisateur ne comprendraient pas tous les enregistrements nécessaires à la reproduction des données publiées.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

***HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990***

***ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989***

**PRIMARY ECONOMIC FAMILY:
LOW INCOME CODE (1986 BASE)**

**CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1986) DE
LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE**

Description

This code indicates whether or not the family falls below the 1986 base low income cut-off. These cut-offs were determined by adjusting the low income lines developed after analysis of 1986 Family Expenditure Survey data for increasing prices, as reflected in the Consumer Price Index. The income limits were selected on the basis that families with incomes below limits usually spent 56.2% or more of their income on food, shelter and clothing. These cut-offs are differentiated by size of area of residence and by family size.

Description

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu de 1986. Ceux-ci, que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1969 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu, de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les familles dont le revenu est inférieur à ces seuils dépensent habituellement 56.2% ou plus de leur revenu au titre de l'alimentation, du logement et de l'habillement. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

The cut-offs for 1989 family incomes are as follows:

Voici les seuils révisés des revenus des familles économiques pour l'année 1989:

Size of Area of Residence • Taille de la région de résidence					
Family Size	500,000 or more	100,000- 499,999	30,000- 99,999	Urban Areas under 30,000	Rural Areas
Taille de la famille	500,000 habitants ou plus	100,000- 499,999	30,000- 99,999	Urbaines moins de 30,000	Régions rurales
1	13,511	11,867	11,593	10,568	9,198
2	18,314	16,087	15,715	14,325	12,469
3	23,279	20,446	19,974	18,208	15,849
4	26,803	23,540	22,997	20,964	18,247
5	29,284	25,720	25,126	22,905	19,936
6	31,787	27,917	27,273	24,862	21,640
7 or more • ou plus	34,188	30,028	29,335	26,742	23,275

For a more detailed discussion of the analysis underlying these cut-offs, see the Appendix in the 1987 issue of Catalogue 13-207.

Pour un exposé plus détaillé de l'analyse qui a mené à ces seuils révisés, voir l'annexe, 1987, no. 13-207 au catalogue.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

PRIMARY ECONOMIC FAMILY: LOW INCOME
CODE (1986 BASE) - concluded

Code Classification

- 1 Below low income cut-off
- 2 Equal to or above low income cut-off

NOTE

1987 was the first year that the Low Income Code (1986) base was included on the microdata files.

The low income status of microdata file records cannot be reproduced using the "Size of Area" codes and "Family Size" codes from the microdata file. Some records on the file have recoded "Size of Area" codes to prevent identification of unique cities on the file (see description for "Size of Area"). For this reason, published low income rates cannot be reproduced from the microdata file by means of a user-created low income status code.

In addition, published low income rates by province cannot be reproduced from microdata file low income status codes. Some microdata records have the province code suppressed for confidentiality (see "Notes for Users", item 14, pg. 6). As a result, any user-created tabulation by province would not include all the records required to reproduce published data.

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1986) DE
LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE - fin

Code Classification

- 1 Inférieur au seuils de faible revenu
- 2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu

NOTA

Pour la première fois en 1987, le code faible revenu (base de 1986) a été inclus dans les fichiers des microdonnées.

Les enregistrements du fichier de microdonnées qui correspondent à des ménages à faible revenu ne peuvent être reproduits au moyen des codes "taille de la région" et "taille de la famille" du fichier de microdonnées. On a attribué à certains enregistrements au fichier de nouveaux codes "taille de la région" afin d'empêcher que puissent être identifiées des villes particulières du fichier (voir la description de "taille de la région"). En conséquence, les taux de faible revenu publiés ne peuvent être reproduits à partir du fichier de microdonnées au moyen d'un code de faible revenu créé par l'utilisateur.

En outre, les taux de faible revenu publiés par province ne peuvent être reproduits à partir des codes de faible revenu figurant au fichier de microdonnées. On a supprimé pour certains enregistrements de microdonnées les codes de province afin de garantir la confidentialité (voir "Notes aux utilisateurs", poste 14, p. 6). Ainsi, les tableaux par province créés par l'utilisateur ne comprendraient pas tous les enregistrements nécessaires à la reproduction des données publiées.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

RENT DATA

DONNÉES SUR LES LOYERS

Description

The following rent information applies only to non-farm rented dwellings with type of dwelling code = 1 - 5. This means that the following types of rented dwellings have "not applicable" codes for this section of data:

1. farms
2. "other" dwellings (mainly mobile homes)
3. rented dwellings in locations defined as special areas according to the LFS sample design. These are principally remote areas.

Users of these data interested in doing rent to income studies should be aware of the following problem. The rent collected applies to April of the survey year. Multiplying by 12 to get an annual value requires certain assumptions which do not hold for all households. The income data refers to the calendar year (reference year). As a result, any income for members present in the reference year who were not present in April of the survey year is not included in the household total. Similarly, unattached individuals renting in April may have been household members during the reference year with little or no income.

Description

Les données sur les loyers qui figurent ci-après s'appliquent seulement aux logements non agricoles loués dont le genre de logement porte un code de 1 à 5. Ceci signifie que les types suivants de logements loués sont codés "sans objet" pour cette section des données:

1. fermes
2. "autres" logements (principalement des maisons mobiles)
3. logements loués situés dans des secteurs spéciaux d'après le plan de l'échantillon de l'EPA. Ces régions sont principalement des régions éloignées.

Les utilisateurs désireux d'utiliser ces données pour étudier les rapports entre les loyers et les revenus devraient tenir compte du problème suivant. Le montant du loyer indiqué s'applique au mois d'avril de l'année de l'enquête. Mais, la multiplication par 12 de ce montant pour obtenir un loyer annuel doit s'appuyer sur certaines hypothèses qui ne valent pas pour tous les ménages. L'appartenance au ménage réfère elle aussi à avril de l'année d'enquête alors que les données sur le revenu s'appliquent à l'année de référence. En conséquence, le revenu total du ménage ne comprend pas le revenu des membres présents durant l'année de référence mais qui étaient absents en avril de l'année de l'enquête. De même, les personnes seules payant un loyer en avril peuvent avoir été des membres du ménage durant l'année de référence ne disposant que d'un faible revenu ou d'un revenu inexistant.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

HEATING INCLUDED IN RENT

**FRAIS DE CHAUFFAGE INCLUS DANS LE
LOYER**

Description

This variable indicates whether or not the rent paid for the dwelling in April of the survey year includes the supplying of heat for the dwelling.

Description

Cette variable indique si le loyer que le ménage a payé pour avril de l'année de l'enquête comprend ou non le chauffage du logement.

Code Classification

1 Yes
2 No
8 Not applicable

Code Classification

1 Oui
2 Non
8 Sans objet

Source

Rent Schedule, Form 04.

Source

Questionnaire sur le loyer, Formule 04.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

RENT PAID FOR APRIL OF SURVEY YEAR

LOYER PAYÉ POUR AVRIL DE L'ANNÉE DE
L'ENQUÊTE

Description

This variable gives the amount of rent paid in dollars for this dwelling for April. Code 0000 is for subsidized dwellings with no rent or whose subsidized rent was not ascertained. Subsidized dwellings may also have rent values of \$1 to \$1000.

Description

Cette variable indique le montant en dollars qu'a versé le ménage pour le loyer en avril. Le code 0000 vaut pour les logements subventionnés pour lesquels il n'y a pas de loyer à payer ou dont le loyer subventionné n'a pu être déterminé. Les logements subventionnés peuvent aussi avoir une valeur locative de \$1 à \$1000.

Code Classification

0000	No rent or rent ascertained (subsidized dwellings only)
0001-0999	Actual amount
1000	\$1000 or more
8888	Not applicable

Code Classification

0000	Aucun loyer ou loyer non vérifié (logements subventionnés seulement)
0001-0999	Montant réel
1000	\$1000 ou plus
8888	Sans objet

Source

Rent Schedule, Form 04.

Source

Questionnaire sur le loyer, Formule 04.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

RENT SUBSIDIZED

LOYER SUBVENTIONNÉ

Description

A rent is considered to be subsidized when the tenant pays less than the amount normally charged for the dwelling. Subsidization here is financial aid paid **directly** to the landlord of the dwelling. Financial aid which is paid to the tenant (even if it is meant to help with the rent) is not considered here as a subsidy.

Description

Le loyer considéré être subventionné lorsque le locataire paie un montant inférieur au loyer normal. La subvention est une somme versée **directement** au propriétaire du logement au nom du locataire. Les sommes versées au locataire (même si elles sont destinées à l'aider à payer son loyer) ne sont pas des subventions aux fins de cette enquête.

Examples of subsidized rents are:

Voici des exemples de loyers subventionnés:

- Accommodation for which financial assistance is paid by federal, provincial or municipal government (for example, senior citizen's housing, low-income housing projects, co-operative housing projects, and so on);
 - Rental accommodation provided by a company for its employees. Also included are PMQ's (Permanent Married Quarters) operated by the Canadian Armed Forces;
 - Living quarters provided by the apartment owner for the superintendent, at less than the normal rent charged for the apartment, the balance being absorbed by the owner;
 - Accommodation for which a relative of the tenant (someone related by blood, marriage or adoption), pays directly to the landlord;
 - Accommodation for which a relative of the tenant owns the dwelling in which the tenant is renting and less the normal rent or no rent is paid by the tenant.
- un logement pour lequel le locataire reçoit une aide financière versée par l'administration fédérale, provinciale ou locale (par exemple, logements pour personnes âgées, ensemble d'habitation pour personnes à faible revenu, coopératives d'habitation);
 - des logements données en location par une entreprise à ses employés; cette catégorie comprend également les logements réservés aux militaires mariés des Forces armées canadiennes;
 - des pièces d'habitation fournies au concierge par le propriétaire de l'immeuble à un loyer inférieur au loyer normal, la différence étant absorbée par le propriétaire;
 - un logement pour lequel le locataire reçoit une aide financière versée directement au propriétaire par un parent (personne apparentée par le sang, par alliance ou par adoption);
 - un logement appartenant à un parent du locataire et que ce dernier a pris en location à un coût inférieur au loyer normal ou occupe gratuitement.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

RENT SUBSIDIZED - concluded

LOYER SUBVENTIONNÉ - fin

Code Classification

- 1 Yes, subsidized by government, employer or relatives
- 2 No
- 8 Not applicable

Code Classification

- 1 Oui, loyer subventionné par une administration publique, l'employeur ou des parents
- 2 Non
- 8 Sans objet

Source

Rent Schedule, Form 04.

Source

Questionnaire sur le loyer, Formule 04.

NOTE

Users of a series of HIFE microdata tapes should be aware of changes in the definition of subsidization. Since 1980 the above definition applies. For 1976, subsidies paid by relatives were not included. For 1972 and 1974 relatives were only included if they were the landlord.

NOTA

Les utilisateurs de la série de bandes de microdonnées sur le revenu et l'équipement ménager devraient être conscients des changements de définition des subventionnés. Depuis 1980, la définition ci-haut est en vigueur. En 1976 les subventions déboursées par les parents étaient exclues. Pour 1972 et 1974 les montants déboursés par les parents étaient inclus seulement si ceux-ci étaient les propriétaires du logement.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**RENT FOR COMBINED BUSINESS AND LIVING
ACCOMMODATION**

**LOYER VERSÉ POUR UN LOGEMENT
SERVANT À LA FOIS DE DOMICILE ET DE
LOCAL D'AFFAIRES**

Description

This variable indicates if a household uses part of the rental unit for a business operation (store, restaurant, beauty salon, doctor's office, speech therapist, etc.) and uses the remainder for living accommodation. The rent paid covers both the business and living quarters.

Description

Cette variable indique si le ménage utilise une partie du logement comme local d'affaires (magasin, restaurant, salon de beauté, cabinet de médecin, d'orthophoniste, etc.) et l'autre partie comme pièces d'habitation. Le loyer payé comprend à la fois le domicile et le local d'affaires.

Code Classification

1 Yes
2 No
8 Not applicable
9 Not ascertained

Code Classification

1 Oui
2 Non
8 Sans objet
9 Non vérifié

Source

Rent Schedule, Form 04.

Source

Questionnaire sur le loyer, Formule 04.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

UTILITIES INCLUDED IN RENT
(Hot water, cold water, electricity)

SERVICES INCLUS DANS LE LOYER
(eau chaude, eau froide, électricité)

Description

This variable indicates whether the rent paid for April included payment for any of the above utilities.

Description

Cette variable indique si un ou plusieurs des services susmentionnés étaient inclus dans le loyer payé pour le mois de avril.

Code Classification

1 None included
2 Some included
3 All included
8 Not applicable
9 Not ascertained

Code Classification

1 Aucun service inclus
2 Certains services inclus
3 Tous les services inclus
8 Sans objet
9 Non vérifié

Source

Rent Schedule, Form 04.

Source

Questionnaire sur le loyer, Formule 04.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**APPLIANCES INCLUDED IN RENT
(Refrigerator, Range, Other major appliances)**

**APPAREILS INCLUS DANS LE LOYER
(réfrigérateur, cuisinière, autres appareils ménager)**

Description

This variable indicates how many, if any, of the above appliances are supplied by the landlord without additional charge.

Description

Cette variable indique combien d'appareils, parmi ceux mentionnés ci-haut, sont fournis par le propriétaire, sans frais additionnels.

Code Classification

- 1 None
- 2 One appliance
- 3 Two appliances
- 4 Three or more appliances
- 8 Not applicable
- 9 Not ascertained

Code Classification

- 1 Aucun
- 2 Un appareil
- 3 Deux appareils
- 4 Trois appareils ou plus
- 8 Sans objet
- 9 Non vérifié

NOTE

Since the 1989 HIFE file (1988 income), the appliances included in this item have changed due to questionnaire modifications.

NOTA

Depuis la dernière filière de l'EÉM de 1989 (Revenu de 1988), les appareils ménagers inclus dans ce poste ont été modifiés dû aux changements du questionnaire.

Source

Rent Schedule, Form 04.

Source

Questionnaire sur le loyer, Formule 04.

MICRODATA FILE

FICHER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

OTHER ITEMS INCLUDED IN RENT

**AUTRES COMMODITÉS INCLUSES DANS LE
LOYER**

(Cable TV, Furniture, Parking)

(télédistribution, ameublement, stationnement)

Description

This variable indicates how many, if any, of the above items are supplied by the landlord as part of the rent payment.

Description

Cette variable indique combien de commodités, parmi celles mentionnées ci-haut, sont fournies par le propriétaire, sans frais additionnels (c.-à-d. qu'elles sont comprises dans le loyer).

Code Classification

1 No extra items included
2 One item included
3 Two items included
4 Three items included
8 Not applicable
9 Not ascertained

Code Classification

1 Aucune autre commodité incluse
2 Une commodité incluse
3 Deux commodités incluses
4 Trois commodités incluses
8 Sans objet
9 Non vérifié

NOTE

Since the 1989 HIFE file (1988 income), the items included in this variable have changed due to questionnaire modifications.

NOTA

Depuis la dernière filière de l'EÉM de 1989 (Revenu 1988), les items inclus dans cette variable ont été modifiés dû aux changements du questionnaire.

Source

Rent Schedule, Form 04.

Source

Questionnaire sur le loyer, Formule 04.

MICRODATA FILE

HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES AND EQUIPMENT 1990

SAMPLE DESIGN AND IMPLICATIONS

This HIFE data set has been created by linking data collected from the same households from four different surveys. These surveys are:

Household Facilities and Equipment Survey, May 1990 (HFE)
Labour Force Survey, April 1990 (LFS)
Survey of Consumer Finances, April 1990 (SCF)

Rent Survey, April 1990

The HFE Survey was a supplement to the May 1990 LFS and the other three surveys were conducted simultaneously in April 1990. The sample employed for these surveys is the Labour Force Survey sample, which is a multi-stage stratified clustered probability sample.

Following each decennial census, the sample design of the Labour Force Survey is revised to incorporate recent developments in sampling methodology and to reflect population changes indicated by the most recent census data. The latest redesigned sample was implemented in January 1985, to replace the design in use since 1975.

For information on the redesign of the Labour Force Survey sample, see the feature article published in **The Labour Force, January 1985**, Catalogue N° 71-001 and the publication **Methodology of the Canadian Labour Force Survey, 1984-1990**, Catalogue N° 71-526.

Briefly, this sample is designed to represent approximately 98% of the population. Excluded population groups are:

1. Residents of the Yukon and Northwest Territories
2. Residents of Indian Reserves
3. Residents of military barracks
4. Inmates of institutions such as prisons, penitentiaries, jails, reformatories, mental hospitals, tuberculosis hospitals, sanatoria, orphanages and homes for the aged.

FICHER DE MICRODONNÉES

ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON LE REVENU EN 1989

PLAN DE SONDAGE ET IMPLICATIONS

Ce fichier RMEM de microdonnées découle du raccordement des quatre enquêtes suivantes sur les mêmes ménages:

Enquête sur l'équipement ménager, mai 1990 (EEM)
Enquête sur la population active, avril 1990 (EPA)
Enquête sur les finances des consommateurs, avril 1990 (EFC)

Enquête sur les loyers, avril 1990

L'EEM a été effectuée en même temps que l'EPA de mai 1990 tandis que les trois autres enquêtes ont été effectuées simultanément en avril 1990. L'échantillon utilisé pour ces enquêtes est celui de l'Enquête sur la population active qui consiste en un échantillon aléatoire à plusieurs degrés stratifié par grappes.

Après chaque recensement décennal, le plan de sondage de l'Enquête sur la population active est révisé pour y incorporer les dernières modifications aux méthodes d'échantillonnage et pour tenir compte des changements démographiques mis à jour par les données du recensement le plus récent. Le nouveau plan de sondage a été introduit en janvier 1985 pour remplacer celui utilisé depuis 1975.

Pour obtenir des renseignements sur le remaniement du plan de sondage de l'enquête sur la population active, voir l'article du mois paru dans **La population active, janvier 1985**, n° 71-001 au catalogue et la publication **Méthodologie de l'enquête sur la population active au Canada, 1984-1990**, n° 71-526 au catalogue.

En somme, cet échantillon est conçu de manière à représenter environ 98% de la population. Sont exclus les groupes suivants:

1. Les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest
2. Les résidents des réserves indiennes
3. Les résidents de baraquements militaires
4. Les pensionnaires d'institutions comme les prisons, les pénitenciers, les maisons de correction, les hôpitaux pour malades mentaux, les hôpitaux pour tuberculeux, les sanatoriums, les orphelinats et les foyers pour personnes âgées.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

**SAMPLE DESIGN AND IMPLICATIONS -
continued**

In addition, households living in collective-type dwellings such as hotels, large lodging houses, clubs, logging and construction camps are excluded from this file.

Because of varying sampling and response ratios each record on the file has a weight attached to it. This weighting factor reflects the sample design and incorporates the inverse of the sampling ratio (which varies significantly by geographic area) and differential response rates for households, among other things. For further information on the weighting procedure see Catalogue No. 13-207, and "Final Universal Weight" of this documentation as well as Catalogues 71-001 at 71-526 mentioned on the previous page.

The sample design and weighting procedure have important implications for data use. Each variable on the file must be multiplied by the weight in order to produce valid statistical estimates of population parameters such as means, medians, modes, estimated numbers and aggregates. However, the appropriateness of using these sample survey weights in regression analysis is another issue. A useful summary of this issue is presented in DuMouchel and Duncan (1983) "Using Sample Survey Weights in Multiple Regression Analysis of Stratified Samples". Journal of American Statistical Association Volume 78, December 1983, pp 535-543.

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

PLAN DE SONDAGE ET IMPLICATIONS - suite

De plus, les ménages demeurant dans des logements collectifs tels que des hôtels, de grandes pensions, des clubs, des camps de bûcherons et des baraquements de travailleurs ne sont pas compris dans ce fichier.

En raison de la variation des fractions de sondage et des taux de réponse, nous avons attribué un poids à chaque dossier du fichier. Ce coefficient de pondération tient compte du plan de sondage et comporte l'inverse de la fraction de sondage (qui varie beaucoup d'une région à l'autre) et, entre autres, différents taux de réponse pour les ménages. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode de pondération, voir la publication n° 13-207 au catalogue et la rubrique "Pondération universelle finale" de la présente documentation (ainsi que les bulletins n° 71-001 et 71-526 mentionné à la page précédente.

Le plan de sondage et la méthode de pondération comportent d'importantes implications à l'égard de l'utilisation des données. Il faut multiplier chaque variable du fichier par le poids pour obtenir des estimations statistiques valides des paramètres démographiques, comme des moyennes, des médianes, des modes et des estimations d'agrégats. Quoi qu'il en soit, l'intérêt que présente l'utilisation de ces poids de sondage dans l'analyse de régression est un autre sujet. L'article intitulé "Using Sample Survey Weights in Multiple Regression Analysis of Stratified Samples", de Dumouchel et Duncan (1983), Journal of the American Statistical Association, Volume 78, December 1983, pp. 535-543, présente un sommaire utile sur la question.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

**SAMPLE DESIGN AND IMPLICATIONS -
concluded**

The information necessary to estimate the standard errors is not given on this file. Most regression programs are not capable of considering design effects, even if the relevant information were available. However, generalized programs such as SAS, BMDP and SPSS produce coefficients using weighted least squares. The standard errors calculated by SPSS are much too low because the sum of the weights is used for the degrees of freedom. This can be corrected by dividing the weight on each record by the sum of the weights and multiplying by the sample size. This transformation will produce standard errors equivalent to those produced by SAS and BMDP. Specific requests to produce standard errors of estimates can also be handled on a cost-recoverable basis.

Secondly, standard errors calculated for these data using the formula for data from simple random samples may be very misleading. Sampling errors calculated from this sample design are generally higher than those using the sample random formula. As an illustration of their magnitude, see the standard error symbols published in Catalogue No. 64-202, as well as the standard error of average incomes (which estimate the sampling error) published in Catalogue N°. 13-218. For information on standard errors of more complex analytic statistics (i.e. regression estimates) see the uncatalogued paper "**An Investigation of Variance Estimation in Family Expenditure Surveys**" and associated bibliography.

For further information on sampling and non-sampling errors associated with the survey, see Catalogue Nos. 13-218, 64-202 and 13-207.

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

PLAN DE SONDAGE ET IMPLICATIONS - fin

Les renseignements dont nous avons besoin pour estimer les erreurs types ne figurent pas dans ce fichier. La plupart des programmes de régression ne peuvent pas prendre en considération les effets du plan de sondage, même si les renseignements pertinents sont connus. Toutefois, les programmes généraux comme le SAS, le BMDP et le PSSS produisent des coefficients au moyen des moindres carrés pondérés. Les erreurs types calculées d'après le PSSS sont beaucoup trop faibles parce qu'on y utilise la somme des poids pour établir les degrés de liberté. On peut remédier à la situation en divisant le poids de chaque dossier par la somme des poids et en multipliant par la taille de l'échantillon. On obtiendra ainsi des erreurs types équivalentes à celles que produisent le SAS et le BMDP. Nous pourrions répondre à ceux qui nous demanderont de produire des erreurs types particulières et ce, moyennant le recouvrement des frais.

Deuxièmement, les erreurs types calculées pour ces données au moyen de la formule s'appliquant aux données d'échantillons aléatoires simples peuvent être très trompeuses. Les erreurs d'échantillonnage calculées à partir de ce plan de sondage-ci sont généralement plus élevées que celles qui sont calculées à l'aide de la formule de l'échantillon aléatoire simple. Pour en avoir une idée, voir les indicateurs littéraux de l'erreur type publiés dans le catalogue N° 64-202, de même que les erreurs types des revenus moyens (qui estiment l'erreur d'échantillonnage) publiées dans la publication n° 13-218 au catalogue. Pour obtenir des renseignements sur les erreurs types de statistique analytiques plus complexes (par exemple, des estimations de régression), voir le document hors catalogue intitulé "**L'Estimation de la variance dans les enquêtes sur les dépenses des familles**" et la bibliographie qui s'y rattache.

Pour de plus amples renseignements sur les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage dans l'enquête, voir les publications n°s 13-218, 64-202, 13-207 au catalogue.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

PROCEDURES FOR MANUSCRIPT REVIEW

Because of the complexities inherent in data from household surveys, users of these data are advised to consult with the Household Surveys Division prior to publication of the data. A manuscript review service is provided by that Division to assist users. Users of microdata tapes are also advised prior to publishing their research to consult the relevant pages of the tape documentation provided regarding data reliability and the use of small samples.

The subscriber should file with Statistics Canada a copy of published research or other results based on the use of these microdata. The subscriber shall use the following form of accreditation in reference to the microdata:

"This analysis is based on the Statistics Canada microdata tape (Household Income (1989), Facilities and Equipment, 1990) which contains data collected in the (Survey of Consumer Finances, 1990 and Survey of Household Facilities and Equipment, 1990). All computations on these microdata were done by (name of user organization) and the responsibility for the use and interpretation of these data is entirely that of the autor(s)".

Manuscripts can be forwarded to:

Director
Household Surveys Division
Statistics Canada
Jean Talon Building, 5th floor
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**PROCÉDURES POUR FAIRE RÉVISER UN
MANUSCRIT**

En raison des complexités inhérentes aux données provenant des enquêtes-ménages, il est recommandé de consulter la Division des enquêtes-ménages avant la publication de ces données. Un service de révision de manuscrits est offert par la Division pour assister les utilisateurs. Ceux qui utilisent les bandes de microdonnées pour fins de publication, devraient consulter les pages de la documentation qui traitent de la fiabilité des données et de l'usage de petits échantillons.

L'abonné devrait remettre à Statistique Canada un exemplaire de toute publication portant sur les recherches ou d'autres résultats basés sur l'utilisation des bandes de microdonnées. Dans le texte du manuscrit, il faudra indiquer la source des données de la façon suivante:

L'analyse est basée sur la bande de microdonnées de Statistique Canada (Revenu (1989) des ménages et l'équipement ménager, 1990) qui renferme des données recueillies dans le cadre de l'enquête sur les finances des consommateurs de 1990 et de l'enquête sur l'équipement ménager de 1990. Tous les calculs ont été effectués par (nom de l'organisme), et l'auteur est seul responsable (les auteurs sont seuls responsables) de l'usage et de l'interprétation qui sont faits des données.

Les manuscrits peuvent être envoyés au:

Directeur
Division des enquêtes-ménages
Statistique Canada
Immeuble Jean Talon, 5^e étage
Parc Tunney
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

PROCEDURES FOR MANUSCRIPT REVIEW -
concluded

e

The user should distinguish clearly in the manuscript between data derived directly from the tape on the one hand and all added assumptions, adjustments and modifications introduced by him/her on the other. For example, true wage rates cannot be calculated from the data on the tape and the researcher must specify his assumptions (for which the survey does not provide direct evidence) that would make the averages calculated from the tape appropriate proxies for such a variable.

FICHIER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

PROCÉDURES POUR FAIRE RÉVISER UN
MANUSCRIT - fin

Dans son manuscrit, l'utilisateur devra faire clairement la distinction entre les données tirées directement de la bande et les hypothèses, rajustements et modifications qu'il a apportés. Par exemple, les données tirées de la bande ne permettent pas de calculer les taux réels de salaire; le chercheur doit préciser les hypothèses (pour lesquelles l'enquête ne renferme pas de preuves directes) qui feront des moyennes calculées à partir des données de la bande des valeurs de substitution appropriées pour cette variable.

MICRODATA FILE

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

**ESTIMATES OBTAINED FROM MICRODATA
FILE**

The following pages contain counts and aggregates obtained from this tape and are given for your use in checking computer output from the tape. On microdata files prior to the 1984 household income file (1985 facilities and equipment), households with exceptionally high incomes, large income losses from self-employment or unusual characteristics were excluded from the file. As of 1984, records with these conditions have had selected characteristics zeroed out rather than removing them from the file. Counts on the following pages include these records.

We suggest that users not release or analyse data based on a sample of less than 100 records. In fact, due to our procedure of income imputation we feel that a slightly larger minimal sample would be more appropriate. Users employing small samples may wish to consult the **Income and Housing Surveys Section**.

FICHER DE MICRODONNÉES

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

**ESTIMATIONS PROVENANT DU FICHER DE
MICRODONNÉES**

Les comptes et agrégats provenant de cette bande vous sont fournis pour vous permettre de vérifier les sorties d'ordinateur produites à partir de cette bande. Les fichiers de microdonnées antérieurs au fichier sur le revenu des ménages de 1984 (équipement ménager de 1985) n'englobaient pas les ménages dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ceux présentant des caractéristiques inhabituelles. À partir de 1984, on a annulé certaines caractéristiques des enregistrements portant sur ces ménages au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Les montants de contrôle aux pages suivantes comprennent ces enregistrements.

Nous recommandons aux utilisateurs de ne pas publier ni analyser des données fondées sur un échantillon de moins de 100 enregistrements. De fait, en raison de la méthode d'imputation utilisée pour le revenu, nous croyons que le nombre minimum d'enregistrements devrait être plus élevé. Les utilisateurs qui se servent de petits échantillons désireront peut-être consulter la **Section des enquêtes sur le revenu et le logement**.

MICRODATA FILEFICHIER DE MICRODONNÉES

*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990*

*ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*

Weighted And Sample Counts From the Estimates For Various Values 1

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour diverses valeurs à partir des estimations 1

Variable	Not Receiving Value Aucun montant reçu		Receiving Value Montant reçu		Total Weighted Value
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	
	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	
Wages and salaries Salaires et traitements	9,753	2,198,964	29,129	7,425,258	305,233,301,369
Military pay and allowances Solde et indemnités militaires	38,534	9,561,410	348	62,812	1,323,002,462
Net income from non-farm self-employment Revenu net d'un emploi autonome non-agricole	34,490	8,562,074	4,392	1,062,148	20,944,641,432
Net income from farm self-employment Revenu net d'un emploi autonome agricole	36,732	9,296,920	2,150	327,302	3,303,190,333
Net income from roomers and boarders Revenu net provenant de chambres et de pensionnaires	38,389	9,502,627	493	121,595	352,173,648
Total net income from self-employment Revenu total d'un emploi autonome	32,318	8,192,456	6,564	1,431,766	24,600,005,413
Total earnings Gains totaux	8,234	1,904,807	30,648	7,719,415	331,156,309,244
Total investment income Revenu total de placements	18,293	4,492,320	20,589	5,131,902	25,625,134,209
Family and youth allowances Allocations familiales et allocations aux jeunes	23,299	6,028,748	15,583	3,595,474	2,748,419,067
Child tax credit Crédit d'impôt pour enfants	28,633	7,438,342	10,249	2,185,880	1,889,623,064
Old age security/ guaranteed income supplement Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	30,189	7,610,629	8,693	2,013,593	13,745,939,829

1- See page 195 for revised weighted estimates

1- Voir page 195 pour les estimations pondérées révisées

MICRODATA FILEFICHER DE MICRODONNÉESHOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989

Weighted And Sample Counts From The Estimates For Various Values - Continued 1

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour diverses valeurs à partir des estimations - suite 1

Variable	Not Receiving Value Aucun montant reçu		Receiving Value Montant reçu		Total Weighted Value
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	
	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	
Canada/Québec pension plan benefits Prestations du régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec	29,568	7,477,742	9,314	2,146,480	10,058,690,523
Unemployment insurance benefits Prestations d'assurance-chômage	29,400	7,543,156	9,482	2,081,066	9,296,017,726
Social assistance and provincial income supplements Aide sociale et suppléments de revenu provinciaux	33,926	8,581,156	4,956	1,043,066	4,618,831,299
Other income from government sources Autres revenus provenant du gouvernement (incluant crédit d'impôt provincial)	17,579	4,355,178	21,303	5,269,044	4,144,474,750
Total government transfer payments Total des transferts gouvernementaux	5,122	1,498,983	33,760	8,125,239	46,501,996,258
Taxable government transfer payments Transferts gouvernementaux imposables	9,687	2,827,748	29,195	6,796,474	32,768,563,942
Non-taxable total government transfer payments Transferts gouvernementaux non imposables	12,277	3,261,005	26,605	6,363,217	13,733,432,316
Retirement pensions, superannuation and annuities Pensions de retraite et rentes	33,193	8,205,349	5,689	1,418,873	14,209,923,298
Other money income Autres revenus en espèces	35,682	8,850,056	3,200	774,166	4,410,245,838
Total income Revenu total	42	13,153	38,840	9,611,069	421,903,608,847
Total income tax Impôt total sur le revenu	7,188	1,533,030	31,694	8,091,192	80,177,610,078

1- See page 195 for revised weighted
estimates1- Voir page 195 pour les estimations
pondérées révisées

MICRODATA FILEFICHER DE MICRODONNÉES*HOUSEHOLD INCOME (1989), FACILITIES
AND EQUIPMENT 1990**ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1990) SELON
LE REVENU EN 1989*Weighted And Sample Counts From the Estimates For Various Values - Concluded ¹Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour diverses valeurs à partir des estimations - fin ¹

Variable	Not Receiving Value Aucun montant reçu		Receiving Value Montant reçu		Total Weighted Value
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	
	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	
Income after tax Revenu après impôt	42	13,153	38,840	9,611,069	341,725,998,769
Head - Total earnings Chef - Gains totaux	10,527	2,486,743	28,355	7,137,479	220,070,129,199
Head - Taxable government transfer payments Chef - Transferts gouvernementaux imposables	13,610	3,867,754	25,272	5,756,468	22,358,812,326
Head - Non-taxable government transfer payments Chef - Transferts gouvernementaux non imposables	20,076	5,135,150	18,806	4,489,072	9,568,121,728
Head - Total government transfer payments Chef - Total des transferts gouvernementaux	9,317	2,652,304	29,565	6,971,918	31,926,934,054
Head - Total income Chef - Revenu total	129	38,189	38,753	9,586,033	284,995,513,796
Wife - Total earnings Épouse - Gains totaux	22,352	5,603,917	16,530	4,020,305	68,778,182,893
Wife - Taxable government transfer payments Épouse - Transferts gouvernementaux imposables	29,336	7,479,039	9,546	2,145,183	6,990,893,609
Wife - Non-taxable government transfer payments Épouse - Transferts gouvernementaux non imposables	29,918	7,643,910	8,964	1,980,312	2,276,068,924
Wife - Total government transfer payments Épouse - Total des transferts gouvernementaux	25,445	6,592,045	13,437	3,032,177	9,266,962,533
Wife - Total income Épouse - Revenu total	17,456	4,466,769	21,426	5,157,453	86,617,394,430

1- See page 195 for revised weighted estimates

1- Voir page 195 pour les estimations pondérées révisées

HOUSEHOLD INCOME, FACILITIES AND EQUIPMENT - Counts for Selected Variables ¹

VARIABLE	SAMPLE COUNT	WEIGHTED NUMBER OF HOUSEHOLDS	AGGREGATE TOTAL INCOME \$	AVERAGE INCOME \$
PROVINCE				
SPECIAL UNIT	193	71,422	10,781,342,251	150,953
NEWFOUNDLAND	1,940	172,446	6,421,375,435	37,237
PRINCE EDWARD ISLAND	856	44,621	1,522,975,729	34,131
NOVA SCOTIA	2,722	316,465	11,851,344,066	37,449
NEW BRUNSWICK	2,302	246,182	8,989,750,144	36,517
QUEBEC	7,325	2,524,964	98,058,247,776	38,836
ONTARIO	10,774	3,437,518	168,245,938,594	48,944
MANITOBA	2,667	385,838	15,317,072,791	39,698
SASKATCHEWAN	3,014	357,737	13,240,136,405	37,011
ALBERTA	3,603	865,520	37,831,235,680	43,709
BRITISH COLUMBIA	3,486	1,201,509	49,644,189,976	41,318
CANADA	38,882	9,624,222	421,903,608,847	43,838
AREA				
POPULATION 500,000 OR MORE	6,787	4,511,142	215,822,369,452	47,842
POPULATION 100,000-499,999	7,736	1,364,848	58,900,776,941	43,156
POPULATION 30,000-99,999	4,347	846,915	35,580,220,378	42,012
POPULATION 1,000-29,999	8,960	1,308,764	50,302,189,405	38,435
RURAL AREAS	11,052	1,592,553	61,298,052,671	38,490

¹- See page 195 pfor revised weighted estimates

ÉQUIPEMENT MÉNAGER SELON LE REVENU - Les comptes des variables diverses 1

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE DE MENAGE	REVENU TOTAL AGREGÉ	REVENU MOYEN
			\$	\$
PROVINCE				
UNITE SPECIALE	193	71,422	10,781,342,251	150,953
TERRE-NEUVE	1,940	172,446	6,421,375,435	37,237
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD	856	44,621	1,522,975,729	34,131
NOUVELLE-ECOSSE	2,722	316,465	11,851,344,066	37,449
NOUVEAU-BRUNSWICK	2,302	246,182	8,989,750,144	36,517
QUEBEC	7,325	2,524,964	98,058,247,776	38,836
ONTARIO	10,774	3,437,518	168,245,938,594	48,944
MANITOBA	2,667	385,838	15,317,072,791	39,698
SASKATCHEWAN	3,014	357,737	13,240,136,405	37,011
ALBERTA	3,603	865,520	37,831,235,680	43,709
COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,486	1,201,509	49,644,189,976	41,318
CANADA	38,882	9,624,222	421,903,608,847	43,838
REGION DE RESIDENCE				
500,000 HABITANTS ET PLUS	6,787	4,511,142	215,822,369,452	47,842
100,000-499,999 HABITANTS	7,736	1,364,848	58,900,776,941	43,156
30,000-99,999 HABITANTS	4,347	846,915	35,580,220,378	42,012
1,000-29,999 HABITANTS	8,960	1,308,764	50,302,189,405	38,435
REGIONS RURALES	11,052	1,592,553	61,298,052,671	38,490

1- Voir page 195 pour les estimations pondérées

Weighted and Sample Counts for Income Variables:
Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles
Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisées (base du recensement de 1991)

Variable	Records with zero values Enregistrements avec valeurs nulles		Records with non-zero values Enregistrements avec valeurs non-nulles			
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	Total Weighted Value	
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Agrégat pondéré	
Wages and salaries Salaires et traitements		9,753	2,325,484	29,129	7,877,866	321,395,997,736
Military pay and allowances Solde et indemnités militaires		38,534	10,129,993	348	73,357	1,648,932,320
Net income from non-farm self-employment Revenu net d'un emploi autonome non agricole		34,490	9,088,494	4,392	1,114,856	21,962,167,494
Net income from farm self-employment Revenu net d'un emploi autonome agricole		36,732	9,868,618	2,150	334,732	3,373,139,107
Net income from roomers and boarders Revenu net provenant de chambres et de pensionnaires		38,390	10,074,535	492	128,815	360,595,300
Total net income from self-employment Revenu total d'un emploi autonome		32,318	8,706,069	6,564	1,497,281	25,695,901,901
Total earnings Gains totaux		8,234	2,015,405	30,648	8,187,945	348,740,831,957
Total investment income Revenu total de placements		18,293	4,818,448	20,589	5,384,902	26,834,607,945
Family and youth allowances Allocations familiales et allocations aux jeunes		23,299	6,456,761	15,583	3,746,589	2,824,628,986
Child tax credit Crédit d'impôt pour enfants		28,633	7,919,796	10,249	2,283,554	1,955,595,726
Old age security/ guaranteed income supplement Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint		30,189	8,114,014	8,693	2,089,336	14,334,501,962

Weighted and Sample Counts for Income Variables:
Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles
Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisées (base du recensement de 1991)

Variable	Records with zero values Enregistrements avec valeurs nulles		Records with non-zero values Enregistrements avec valeurs non-nulles		
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	Total Weighted Value
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Agrégat pondéré
Canada/Québec pension plan benefits Prestations du régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec	29,568	7,981,187	9,314	2,222,163	10,380,998,935
Unemployment insurance benefits Prestations d'assurance-chômage	29,400	8,003,265	9,482	2,200,085	9,709,981,807
Social assistance and provincial income supplements Aide sociale et suppléments de revenu provinciaux	33,928	9,114,117	4,956	1,089,233	4,880,523,955
Other income from government sources Autres revenus provenant du gouvernement (incluant crédit d'impôt provincial)	17,579	4,677,129	21,303	5,526,221	4,315,842,777
Total government transfer payments Total des transferts gouvernementaux	5,122	1,658,987	33,760	8,544,363	48,402,074,148
Taxable government transfer payments Transferts gouvernementaux imposables	9,687	3,075,474	29,195	7,127,876	34,028,753,561
Non-taxable total government transfer payments Transferts gouvernementaux non imposables	12,277	3,539,602	26,605	6,663,748	14,373,320,587
Retirement pensions, superannuation and annuities Pensions de retraite et rentes	33,193	8,737,527	5,689	1,465,823	14,660,163,284
Other money income Autres revenus en espèces	35,682	9,379,021	3,200	824,329	4,673,374,400
Total income Revenu total	42	14,135	38,840	10,189,215	443,311,051,734
Total income tax Impôt total sur le revenu	7,188	1,645,701	31,694	8,557,649	84,466,289,819

Weighted and Sample Counts for Income Variables:
Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles
Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisées (base du recensement de 1991)

Variable	Records with zero values Enregistrements avec valeurs nulles		Records with non-zero values Enregistrements avec valeurs non-nulles		
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	Total Weighted Value
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Agrégat pondéré
Income after tax Revenu après impôt		42 14,135	38,840	10,189,215	358,844,761,915
Head - Total earnings Chef - Gains totaux	10,527	2,604,313	28,355	7,599,037	233,311,521,753
Head - Taxable government transfer payments Chef - Transferts gouvernementaux imposables	13,610	4,155,735	25,272	6,047,615	23,329,166,719
Head - Non-taxable government transfer payments Chef - Transferts gouvernementaux non imposables	20,076	5,452,585	18,806	4,750,765	10,179,789,197
Head - Total government transfer payments Chef - Total des transferts gouvernementaux	9,317	2,860,560	29,565	7,342,790	33,508,955,916
Head - Total income Chef - Revenu total	129	40,148	38,753	10,163,202	301,388,557,175
Wife - Total earnings Épouse - Gains totaux	22,352	5,953,851	16,530	4,249,499	72,943,885,892
Wife - Taxable government transfer payments Épouse - Transferts gouvernementaux imposables	29,336	7,943,070	9,546	2,260,280	7,356,075,475
Wife - Non-taxable government transfer payments Épouse - Transferts gouvernementaux non imposables	29,918	8,146,833	8,964	2,056,517	2,346,094,807
Wife - Total government transfer payments Épouse - Total des transferts gouvernementaux	25,445	7,023,617	13,437	3,179,733	9,702,170,282
Wife - Total income Épouse - Revenu total	17,456	4,757,511	21,426	5,445,839	91,637,589,306

**Counts For Selected Variables • Les comptes pour diverses variables
Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisées (base du recensement de 1991)**

Variable	Sample Count	Weighted Number of Households	Aggregate Total Income	Average Income
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré de ménages	Revenu total agrégé	Revenu moyen
Province				
Special Family Unit				
Unité familiale spéciale	193	74,692	11,425,812,180	152,972
Newfoundland				
Terre-Neuve	1,940	178,368	6,589,656,732	36,944
Prince Edward Island				
L'Île-du-Prince-Édouard	856	43,363	1,532,953,905	35,352
Nova Scotia				
Nouvelle-Écosse	2,722	324,218	12,163,983,476	37,518
New Brunswick				
Nouveau-Brunswick	2,302	260,251	9,394,033,150	36,096
Québec	7,325	2,668,420	102,277,834,644	38,329
Ontario	10,774	3,686,368	178,218,393,149	48,345
Manitoba	2,667	415,105	15,808,551,484	38,083
Saskatchewan	3,014	373,419	13,537,446,487	36,253
Alberta	3,603	918,118	39,581,854,489	43,112
British Columbia				
Colombie-Britannique	3,486	1,261,028	52,780,532,038	41,855
Canada	38,882	10,203,350	443,311,051,734	43,448
Area - Région de résidence				
Urban population of 500,000 or more				
Urbaine de 500,000 habitants ou plus	6,787	4,785,387	226,512,801,128	47,334
Urban population of 100,000 to 499,999				
Urbaine de 100,000 à 499,999 habitants	7,736	1,435,540	61,401,245,990	42,772
Urban population of 30,000 to 99,999				
Urbaine de 30,000 à 99,999 habitants	4,347	920,248	38,376,691,792	41,703
Urban population of 1,000 to 29,999				
Urbaine de 1,000 à 29,999 habitants	8,960	1,387,083	53,079,885,774	38,267
Rural Areas				
Régions rurales	11,052	1,675,092	63,940,427,050	38,171

FORMS

LES FORMULES

NOMBRE TOTAL DE:
(Si aucun(e) inscrivez 0)
(Sauf, ceux utilisés à des fins d'affaires)

45. AUTOMOBILES POSSÉDÉES

46. AUTOMOBILES LOUÉES

47. FOURGONNETTES, CAMIONS POSSÉDÉS

48. FOURGONNETTES, CAMIONS LOUÉS

49. TONDEUSE À GAZON

À essence 1

Électrique 2

Manuelle 3

Aucune 4

50. SOUFFLEUSE À NEIGE Oui 1 Non 2

NOMBRE D'EMBARCATIONS, POSSÉDÉES PAR LES MEMBRES DU MÉNAGE (Si aucune, inscrivez 0) (Sauf les embarcations commerciales)

51. CANOTS

52. CHALOUPES À RAMES, SKIFF, ETC.

53. VOILIERS

54. HORS-BORD

55. AUTRE (Précisez dans les NOTES)

56. NOMBRE DE TÉLÉPHONES
(Si "0" donnez la raison dans les NOTES et Passez à 60)

57. NOMBRE DE NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

58. CE MÉNAGE A-T-IL UNE LIGNE PRIVÉE OU UNE LIGNE PARTAGÉE?

Ligne privée 1

Ligne partagée 2

59. CE MÉNAGE A-T-IL ÉTÉ SANS SERVICE TÉLÉPHONIQUE PENDANT 2 MOIS OU PLUS DEPUIS LE 1^{er} FÉVRIER 1990?
Oui 1 (Donnez la raison dans les NOTES) Non 2

60. QUELQU'UN DE CE MÉNAGE POSSÈDE-T-IL UNE MAISON DE VILLÉGIATURE?
Oui 1 Non 2 → Passez à 63

61. LA MAISON DE VILLÉGIATURE SE TROUVE ...

Terre-Neuve 01 <input type="radio"/>	Manitoba 07 <input type="radio"/>
Île-Du-Prince Édouard 02 <input type="radio"/>	Saskatchewan 08 <input type="radio"/>
Nouvelle-Écosse 03 <input type="radio"/>	Alberta 09 <input type="radio"/>
Nouveau-Brunswick 04 <input type="radio"/>	Colombie-Britannique 10 <input type="radio"/>
Quebec 05 <input type="radio"/>	Yukon ou T.N.O. 11 <input type="radio"/>
Ontario 06 <input type="radio"/>	À l'extérieur du Canada 12 <input type="radio"/>

62. Y-A-T-IL UN SERVICE TÉLÉPHONIQUE DANS LA MAISON DE VILLÉGIATURE? Oui 1 Non 2

63. À L'INTERVIEWER:

Si "Non" au poste 42 de la F03 1 → Passez à 67
Autrement 2 → Passez à 64

64. CE LOGEMENT FAIT-IL PARTIE D'UN CONDOMINIUM? Oui 1 Non 2

65. Y-A-T-IL UNE HYPOTHÈQUE SUR CE LOGEMENT? Oui 1 Non 2

66. COMBIEN CE LOGEMENT SE VENDRAIT-IL AUJOURD'HUI?

Dollars						Cents	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

67. QUAND (CHEF DE MÉNAGE) A-T-IL (ELLE) EMMÉNAGÉ DANS CE LOGEMENT?

Avant 1985	1985	1986	1987	1988	1989	1990
1 <input type="radio"/> → FIN	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 <input type="radio"/>	6 <input type="radio"/>	7 <input type="radio"/>

68. ÉTAIT-IL (ELLE) (CHEF DE MÉNAGE) PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE DE SON LOGEMENT PRÉCÉDENT?

Propriétaire 1

Locataire 2

N'avait pas son propre logement 3

69. ÉTAIT-IL (ELLE) (CONJOINT DU CHEF DE MÉNAGE) PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE DE SON LOGEMENT PRÉCÉDENT? (Si sans conjoint inscrivez "Sans objet")

Propriétaire 1

Locataire 2

N'avait pas son propre logement 3

Sans objet 4

NOTES

N^o du poste

99

N^o du poste

99

N^o du poste

99

N^o du poste

99

N^o du poste

99

N^o du poste

99

N^o du poste

99

N^o du poste

99

N^o du poste

99

N^o du poste

99

N^o du poste

99

N^o du poste

99

N^o du poste

99

N^o du poste

99



1989 Income questionnaire

To be completed by persons 15 years of age and over

Authority - Statistics Act, Revised Statutes of Canada, 1985, Chapter S19.

This act prohibits the disclosure by Statistics Canada of any particulars which could reveal the identity of an individual.

1	R.O.	2	Docket No.	3	Survey date	4	Assignment No.	5	HRD page - line No.
				Mo.	Yr.				

DURING THE TWELVE MONTHS ENDING DECEMBER 31, 1989, DID YOU RECEIVE ANY INCOME FROM THE FOLLOWING SOURCES? IF "YES", PLEASE MARK "X" IN THE "YES" CIRCLE AND ENTER AMOUNT RECEIVED. IF "NO", PLEASE MARK "X" IN THE "NO" CIRCLE AND PROCEED TO NEXT QUESTION. (TO INDICATE A LOSS ENTER THE AMOUNT AND WRITE "LOSS" ABOVE.)

2	0	1
I.C.		
25		

PLEASE CONSULT THE ACCOMPANYING GUIDE WITH ITS DETAILED INSTRUCTIONS, TO SIMPLIFY COMPLETION OF THIS FORM.

		DOLLARS	CENTS
1. WAGES and SALARIES before deductions	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	01	
2. MILITARY PAY and ALLOWANCES	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	02	
3. Net income from NON-FARM SELF-EMPLOYMENT	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	03	
4. Net income from FARM SELF-EMPLOYMENT	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	04	
5. Net income from ROOMERS and BOARDERS	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	05	
6. INTEREST on bonds, deposits and savings certificates, Canada Savings Bonds - see note in Guide, item 6	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	06	
7. DIVIDENDS, actual amount received (not taxable amount)	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	07	
8. OTHER INVESTMENT INCOME (interest received from loans or mortgages, cash dividends from life insurance policies, net rents from real estate)	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	08	
9. FAMILY ALLOWANCES, including Quebec Allowance for Newborn Children - see Guide, item 9	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	09	
10. OLD AGE SECURITY PENSION, GUARANTEED INCOME SUPPLEMENT, SPOUSE'S ALLOWANCE	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	10	
	from federal government only. Report provincial supplements in question 13		
11. CANADA or QUEBEC PENSION PLAN BENEFITS	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	11	
12. UNEMPLOYMENT INSURANCE BENEFITS, total benefits before tax deductions	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	12	
13. SOCIAL ASSISTANCE and PROVINCIAL INCOME SUPPLEMENTS	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	13	
14. OTHER INCOME from GOVERNMENT SOURCES	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	14	
PLEASE SPECIFY			
Report provincial tax credits in question 20	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	15	
15. RETIREMENT PENSIONS, SUPERANNUATION and ANNUITIES - see Guide, item 15.	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	15	
PLEASE SPECIFY			
16. OTHER MONEY INCOME	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	16	
PLEASE SPECIFY			
17. TOTAL, sum of entries in questions 1 to 16	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	17	
18. TAXABLE CAPITAL GAINS - Taxable portion of capital gains realized in 1989. See Guide, item 18	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	18	
19. INCOME TAX (federal plus provincial) - total payable on 1989 income and capital gains	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	19	
20. PROVINCIAL TAX CREDITS, including Quebec Real Estate Tax Refund - see Guide, item 20	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	20	
21. CHILD TAX CREDIT received from federal program only - see Guide, item 21	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	21	
22. FEDERAL SALES TAX CREDIT - see Guide, item 22	No <input type="radio"/> Yes <input type="radio"/> →	22	

Item no.	NOTES
99	
99	
99	



Questionnaire sur le revenu de 1989

À remplir par les personnes de 15 ans et plus

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Cette loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement personnel qui permettrait d'identifier une personne en particulier.

B.R. N° du dossier Date d'enquête N° de tâche N° de page - ligne du DM

1 [] 2 [] 3 Mo. An. 4 [] 5 []

PENDANT LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 1989 AVEZ-VOUS REÇU UN REVENU DES SOURCES SUIVANTES? DANS L’AFFIRMATIVE, VEUILLEZ INSCRIRE UN "X" DANS LE CERCLE "OUI" ET INDIQUEZ LE MONTANT. DANS LA NÉGATIVE, VEUILLEZ INSCRIRE UN "X" DANS LE CERCLE "NON" ET PASSEZ À LA QUESTION SUIVANTE. (POUR UNE PERTE, INSCRIVEZ LE MONTANT ET INDIQUEZ "PERTE" AU-DESSUS.)

2 0 1

C.R.

25 []

VOUS AUREZ PLUS DE FACILITÉ À REMPLIR LE QUESTIONNAIRE SI VOUS CONSULTEZ LES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES DU GUIDE.

	DOLLARS	CENTS
1. SALAIRES et TRAITEMENTS avant déductions	01	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
2. SOLDE et INDEMNITÉS MILITAIRES	02	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
3. Revenu net provenant d'un EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE	03	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
4. Revenu net provenant d'un EMPLOI AUTONOME AGRICOLE	04	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
5. Revenu net provenant de l'hébergement de CHAMBREURS et de PENSIONNAIRES	05	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
6. INTÉRÊTS d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne, d'obligations d'épargne du Canada - voir le guide, poste 6	06	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
7. DIVIDENDES, montant effectivement reçu (non pas le montant imposable)	07	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
8. AUTRE REVENU DE PLACEMENTS (intérêts reçus de prêts ou d'hypothèques, dividendes en espèces reçus au titre des contrats d'assurance-vie, revenu net de location immobilière)	08	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
9. ALLOCATIONS FAMILIALES - au Québec, inclure l'Allocation à la naissance - voir le guide, poste 9	09	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
10. PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEillesse, SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI, ALLOCATION AU CONJOINT	10	
du gouvernement fédéral seulement. Inscrivez les suppléments provinciaux à la question 13		
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
11. PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA ou du RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	11	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
12. PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE, total des prestations avant déductions d'impôt	12	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
13. ASSISTANCE SOCIALE et SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX	13	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
14. AUTRES REVENUS DE SOURCES GOUVERNEMENTALES	14	
VEUILLEZ PRÉCISER []		
Inscrivez les crédits d'impôt provincial à la question 20		
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
15. PENSIONS DE RETRAITE et RENTES - voir le guide, poste 15.	15	
VEUILLEZ PRÉCISER []		
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
16. AUTRE REVENU MONÉTAIRE	16	
VEUILLEZ PRÉCISER []		
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
17. TOTAL, somme des montants inscrits aux questions 1 à 16	17	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
18. GAINS EN CAPITAL IMPOSABLES - Partie imposable des gains en capital réalisés en 1989. Voir le guide, poste 18	18	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
19. MONTANT DE L'IMPÔT (fédéral plus provincial) - Total à payer sur le revenu et les gains en capital de 1989	19	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
20. CRÉDITS D'IMPÔT PROVINCIAL - au Québec, inclure le remboursement d'impôts fonciers - voir le guide, poste 20	20	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
21. CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS reçu du programme fédéral seulement - voir le guide, poste 21	21	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		
22. CRÉDIT POUR TAXE FÉDÉRALE SUR LES VENTES - voir le guide, poste 22	22	
Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>		

NOTES

N° de poste																				
99	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
99	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
99	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]



Docket No. 2, Survey date 3, Assignment No. 4, HRD page - line No. 5, Given name 6, Surname 7, 1 FORM NO. 05

10 LAST WEEK, DID ... WORK AT A JOB OR BUSINESS? (Regardless of the number of hours.)

30 LAST WEEK, DID ... HAVE A JOB OR BUSINESS AT WHICH HE/SHE DID NOT WORK?

50 HAS ... EVER WORKED AT A JOB OR BUSINESS?

11 DID ... HAVE MORE THAN ONE JOB OR BUSINESS LAST WEEK?

31 LAST WEEK, DID ... HAVE A JOB TO START AT A DEFINITE DATE IN THE FUTURE?

51 WHEN DID ... LAST WORK AT A JOB OR BUSINESS?

12 WAS THIS A RESULT OF CHANGING EMPLOYERS LAST WEEK?

32 COUNTING FROM THE END OF LAST WEEK, IN HOW MANY WEEKS WILL ... START TO WORK AT HIS/HER NEW JOB?

52 INTERVIEWER CHECK ITEM: (1) if 51 is before ... (2) if 51 is equal to or later than ...

13 HOW MANY HOURS PER WEEK DOES ... USUALLY WORK AT HIS/HER: (Main) JOB? Other jobs?

33 WHY WAS ... ABSENT FROM WORK LAST WEEK? Enter code and if code 6 go to 32

53 DID ... USUALLY WORK 30 OR MORE HOURS PER WEEK? Full-time (30 or more hours per week) Part-time (Less than 30 hours per week)

14 WHAT IS THE REASON ... USUALLY WORKS LESS THAN 30 HOURS PER WEEK? Enter Code

34 DID ... HAVE MORE THAN ONE JOB OR BUSINESS LAST WEEK? Yes No

54 WHAT WAS THE MAIN REASON WHY ... LEFT THAT JOB? Enter code

15 LAST WEEK, HOW MANY HOURS OF OVERTIME OR EXTRA HOURS DID ... WORK? (include paid and unpaid time at all jobs)

35 HOW MANY HOURS PER WEEK DOES ... USUALLY WORK AT HIS/HER: (Main) JOB? Other jobs?

55 INTERVIEWER CHECK ITEM: *if "perm. unable to work" in 10 go to 80 *Otherwise go to 56

16 LAST WEEK, HOW MANY HOURS WAS ... AWAY FROM WORK FOR ANY REASON? (Holiday, vacation, illness, labour dispute, etc.) (From all jobs)

36 WHAT IS THE REASON ... USUALLY WORKS LESS THAN 30 HOURS PER WEEK? Enter code

56 IN THE PAST 6 MONTHS, HAS ... LOOKED FOR WORK? Yes No Go to 64

17 WHAT WAS THE MAIN REASON FOR BEING AWAY FROM WORK? Enter code

37 UP TO THE END OF LAST WEEK, HOW MANY WEEKS HAS ... BEEN CONTINUOUSLY ABSENT FROM WORK? Enter code

57 IN THE PAST 4 WEEKS, WHAT HAS ... DONE TO FIND WORK? (Mark all methods reported.)

18 HOW MANY HOURS DID ... ACTUALLY WORK LAST WEEK AT HIS/HER: (Main) JOB? Other jobs?

38 IS ... GETTING ANY WAGES OR SALARY FROM HIS/HER EMPLOYER FOR ANY TIME OFF LAST WEEK? Yes No

57 (continued) WHEN DID ... LAST (Repeat method) Method used No of weeks ago (excl. svy. week)

19 IN THE PAST 4 WEEKS, HAS ... LOOKED FOR ANOTHER JOB? Yes No Go to 72

40 IN THE PAST 4 WEEKS, HAS ... LOOKED FOR ANOTHER JOB? Yes No Go to 72

72 FOR WHOM DID ... WORK? (Name of business, government dept. or agency, or person)

73 WHEN DID ... START WORKING FOR THIS EMPLOYER? Mo. Yr. if month unknown enter -- in month

74 WHAT KIND OF BUSINESS, INDUSTRY OR SERVICE WAS THIS? (Give full description: e.g., federal government, canning industry, forestry services.)

75A WHAT KIND OF WORK WAS ... DOING? (Give full description: e.g., office clerk, factory worker, forestry technician.)

75B IN THIS WORK, WHAT WERE ...'S MOST IMPORTANT ACTIVITIES OR DUTIES? (Give full description: e.g., filing documents, drying vegetables, forest examiner.)

76 Class of worker: Main job No change Enter Code Other job No change Enter Code go to 80

77 NOTES

58 UP TO THE END OF LAST WEEK, HOW MANY WEEKS HAS ... BEEN LOOKING FOR WORK? (Not counting weeks worked.)

59 WHAT WAS ...'S MAIN ACTIVITY BEFORE HE/SHE STARTED TO LOOK FOR WORK? Enter Code

60 IS ... LOOKING FOR A JOB TO LAST MORE THAN 6 MONTHS? Yes (More than 6 months) No (6 months or less)

61 IS ... LOOKING FOR A FULL-TIME OR PART-TIME JOB? Full-time (30 or more hours per week) Part-time (Less than 30 hours per week) Go to 63

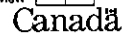
62 WHAT WAS THE MAIN REASON WHY ... DID NOT LOOK FOR WORK LAST WEEK? Enter code

63 WAS THERE ANY REASON WHY ... COULD NOT TAKE A JOB LAST WEEK? Enter code

64 INTERVIEWER CHECK ITEM: *if "No" (never worked) in 50 go to 80 *if upper circle in 52 is marked go to 80 *Otherwise go to 72

EDUCATIONAL ACTIVITIES (if age 65 or over, go to 90) 80 LAST WEEK, WAS ... ATTENDING A SCHOOL, COLLEGE OR UNIVERSITY? Yes No Go to 90

81 WAS ... ENROLLED AS A FULL-TIME OR PART-TIME STUDENT? Full time Part time 82 WHAT KIND OF SCHOOL WAS THIS? Enter code





Header information fields: N° de dossier, Date d'enquête, N° de tâche, N° de page-ligne du DM, Prénom, Mois, Année, Nom de famille, FORMULE 05

10 LA SEMAINE DERNIÈRE, ... A-T-IL(ELLE) TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE? (Pau importe le nombre d'heures.)

30 LA SEMAINE DERNIÈRE, ... AVAIT-IL(ELLE) UN EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS IL(ELLE) N'A PAS TRAVAILLÉ?

50 ... A-T-IL(ELLE) DÉJÀ TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE?

11 ... AVAIT-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?

31 LA SEMAINE DERNIÈRE, ... AVAIT-IL(ELLE) UN EMPLOI DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE?

51 QUAND ... A-T-IL(ELLE) TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE LA DERNIÈRE FOIS?

12 ÉTAIT-CE DÙ À UN CHANGEMENT D'EMPLOYEUR LA SEMAINE DERNIÈRE?

32 À PARTIR DE LA FIN DE SEMAINE DERNIÈRE, DANS COMBIEN DE SEMAINES ... DOIT-IL(ELLE) COMMENCER À TRAVAILLER À SON NOUVEL EMPLOI?

52 À L'INTERVIEWEUR: (1) Si la date à 51 se situe avant ... (2) Si la date à 51 est la même que ou se situe après ...

13 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE ... TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT: À SON EMPLOI (principal)?

33 POURQUOI ... S'EST-IL(ELLE) ABSENTÉ(E) DU TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE?

53 ... TRAVAILLAIT-IL(ELLE) HABITUELLEMENT 30 HEURES OU PLUS PAR SEMAINE?

14 POURQUOI ... TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE?

34 ... AVAIT-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?

54 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE ... A LAISSÉ CET EMPLOI?

15 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES ... A-T-IL(ELLE) TRAVAILLÉ?

35 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE ... TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT: À SON EMPLOI (principal)?

55 À L'INTERVIEWEUR: * Si "incapacité permanente" à 10 ... * Autrement ...

16 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES ... A-T-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENT(É) DU TRAVAIL POUR UNE RAISON QUELCONQUE?

36 POURQUOI ... TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE?

56 AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS, ... S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL?

17 QUELLE ÉTAIT LA RAISON PRINCIPALE DE CETTE ABSENCE?

37 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES CONSÉCUTIVES ... AVAIT-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENT(É) DU TRAVAIL?

57 * AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, QU'A FAIT ... POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? (Notez toute méthode indiquée.)

18 COMBIEN D'HEURES ... A-T-IL(ELLE) EFFECTIVEMENT TRAVAILLÉ LA SEMAINE DERNIÈRE: À SON EMPLOI (principal)?

38 ... REÇOIT-IL(ELLE) UNE RÉMUNÉRATION DE SON EMPLOYEUR POUR SES ABSENCES DE LA SEMAINE DERNIÈRE?

58 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES ... AVAIT-IL(ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL? (Ne comptant pas les semaines travaillées.)

19 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, ... S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?

40 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, ... S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?

59 QUELLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE ... AVANT QU'IL(ELLE) COMMENÇA À SE CHERCHER DU TRAVAIL?

DESCRIPTION DE L'EMPLOI OU DE L'ENTREPRISE (activité principale)

72 POUR QUI ... TRAVAILLE-T-IL(ELLE)? (Nom de l'entreprise, de l'organisme gouvernemental ou de la personne.)

60 ... CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS?

73 QUAND ... A-T-IL(ELLE) COMMENCÉ À TRAVAILLER POUR CET EMPLOYEUR?

61 ... CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI À TEMPS PLEIN OU UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL?

74 DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL? (Donnez une description complète, par ex., gouvernement fédéral, conserverie, services forestiers.)

62 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE ... N'A PAS CHERCHÉ DE TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE?

75A QUEL GENRE DE TRAVAIL ... FAISAIT-IL(ELLE)? (Par exemple, commis de bureau, travailleur(se) d'usines, technicien(ne) forestier(ère).)

63 Y A-T-IL UNE RAISON QUI AURAIT EMPÊCHÉ ... DE PRENDRE UN EMPLOI LA SEMAINE DERNIÈRE?

75B DANS CE TRAVAIL, QUELLES ÉTAIENT LES ACTIVITÉS OU FONCTIONS LES PLUS IMPORTANTES DE ...? (Par ex., classement de documents, séchage de légumes, estimation forestière.)

64 À L'INTERVIEWEUR: * Si "Non" (jamais travaillé) à 50 ... * S'il y a un "X" dans le cercle du haut à 52 ... * Autrement ...

76 Catégorie de travailleur: Emploi principal ... Autre emploi ...

65 ACTIVITÉ SCOLAIRE (si 65 ans et plus, passez à 90)

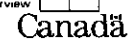
77 NOTES

80 LA SEMAINE DERNIÈRE, ... FRÉQUENTAIT-IL(ELLE) UNE ÉCOLE, UN COLLÈGE OU UNE UNIVERSITÉ?

99 N° de poste

81 ... ÉTAIT-IL(ELLE) INSCRIT(É) COMME ÉTUDIANT(È) À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL?

82 DE QUEL GENRE D'ÉCOLE S'AGIT-IL? SOURCE DE RENSEIGNEMENTS



1990 SURVEY OF CONSUMER FINANCES

QUESTION CARD

ITEM 50 ON FO3 - SUPPLEMENTARY QUESTIONS AND CODES

Ask every applicable supplementary question for each person 15 years of age or over and enter a code in every column from

I	I	to	O
S	S		A
A	B		J

NOTE - BE SURE TO ASK EVERY QUESTION EXACTLY AS WORDED

I	I	
S	S	
A	B	

IMMIGRATION STATUS
 Is ... Canadian born?
 If 'YES', code:
 00 - Persons born in Canada (including Nfld.) or Canadian by birth.
 If 'NO' ask:
 Since when has ... been residing in Canada?
 45 - Persons who immigrated to Canada before 1946.
 46 to 90 - Persons who immigrated to Canada between 1946 and 1990. (Enter the last two digits of the actual year of arrival.)

S	
U	
I	

STRETCHES OF UNEMPLOYMENT
 Enter 'O' if 'WU' is '00'; Otherwise, ask:
 Were those weeks all in one stretch?
 1 - Yes - 1 stretch
 2 - No - 2 stretches
 3 - No - 3 or more stretches
 0 - Not applicable

M	
T	
C	

MOTHER TONGUE
 What is the language ... first learned in childhood and still understands?
 1 - English
 2 - French
 0 - Other

O	
A	
J	

OTHER ACTIVITY
 Enter 'O' if 'WW' + 'WU' = '52'; Otherwise, ask:
 What was ...'s main activity during the weeks when he/she was neither working nor looking for work?
 1 - Permanently unable to work
 2 - Kept house
 3 - Went to school
 4 - Retired or voluntarily idle
 5 - Other
 0 - Not applicable

W	W	
W	W	
D	E	

WEEKS WORKED
 During 1989, in how many weeks did ... do any work at a job or business?
 (Include vacation, maternity leave, illness, strikes and lock-outs.)
 00 to 52 - e.g., 9 weeks = '09'

INCOME CODE - ITEM 25 ON CF06

Determine the income code by:

- performing interviewer check procedure on completed CF06, or
- asking, "Did ... receive any income during 1989?"

INCOME CODES

- Definitely determined that no income was received
- Income received and some or all details supplied
- Definitely determined that income was received but no details were supplied
- Impossible to determine whether or not income was received

F	
P	
F	

FULL-TIME OR PART-TIME WORK
 Enter 'O' if 'WW' is '00'; Otherwise, ask:
 During those weeks, was the work mostly full-time or part-time?
 1 - Full-time
 2 - Part-time
 0 - Not applicable

W	W	
U	U	
G	H	

WEEKS UNEMPLOYED
 Enter '00' if 'WW' is '52'; Otherwise, ask:
 During 1989, in how many weeks was ... without work and looking for work?
 (Include temporary lay-offs)
 00 to 52 - e.g., 7 weeks = '07'

ENQUÊTE DE 1990 SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS

FICHE QUESTIONNAIRE

POSTE 50 DE LA FO3 - QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES ET CODES

Posez chacune des questions supplémentaires pertinentes pour chaque personne âgée de 15 ans ou plus et inscrivez un code dans chaque colonne de

S	S	à	A
I	I		A
A	B		J

NOTA - ASSUREZ-VOUS DE POSER LES QUESTIONS EXACTEMENT COMME ELLES SONT FORMULÉES

S	S
I	I
A	B

STATUT D'IMMIGRATION
 ... est-il(elle) Canadien(ne) d'origine?
 Si "OUI", inscrivez le code:
 00 - Personnes nées au Canada (y compris T.-N.) ou Canadien de naissance.
 Si "NON" demandez:
 Depuis quand ... réside-t-il(elle) au Canada?
 45 - Personnes qui ont immigré au Canada avant 1946.
 46 à 90 - Personnes qui ont immigré au Canada entre 1946 et 1990. (Inscrivez les deux derniers chiffres de l'année d'arrivée.)

P
C
I

PÉRIODES DE CHÔMAGE
 Inscrivez '0' si le nombre de 'SC' est '00';
 Autrement, demandez:
 Ces semaines faisaient-elles partie de la même période de chômage?
 1 - Oui - une période
 2 - Non - deux périodes
 3 - Non - trois périodes ou plus
 0 - Sans objet

L
M
C

LANGUE MATERNELLE
 Quelle est la première langue que ... a apprise dans son enfance et comprend encore?
 1 - Anglais
 2 - Français
 0 - Autre

A
A
J

AUTRE ACTIVITÉ
 Inscrivez '0' si 'ST' + 'SC' = '52';
 Autrement, demandez:
 Quelle était l'activité principale de ... pendant les semaines où il (elle) n'a pas travaillé ni cherché d'emploi?
 1 - Incapacité permanente
 2 - Tenait maison
 3 - Allait à l'école
 4 - Retraité(e) ou volontairement inactif(ve)
 5 - Autre
 0 - Sans objet

S	S
T	T
D	E

SEMAINES DE TRAVAIL
 En 1989, pendant combien de semaines ... a-t-il(elle) travaillé à un emploi ou à une entreprise, peu importe le nombre d'heures?
 (Y compris les vacances, les congés de maternité, de maladie, les grèves et lock-out.)
 00 à 52 - Par ex., 9 semaines = '09'.

CODE DU REVENU - POSTE 25 DE LA CF06

Déterminez le code du revenu en:

- effectuant la procédure de vérification par l'intervieweur de la CF06 remplie, ou
- demandant: "... a-t-il(elle) touché un revenu quelconque en 1989?"

CODES DU REVENU

- A indiqué avec certitude n'avoir touché aucun revenu
- A touché un revenu et a fourni une partie ou la totalité des détails
- A indiqué avec certitude avoir touché un revenu, mais n'a pas fourni de détails
- Impossible de déterminer si l'enquête a touché un revenu ou non

P
P
F

TRAVAIL À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL
 Inscrivez '0' si le nombre de 'ST' est '00';
 Autrement, demandez:
 Pendant ces semaines, le travail était-il surtout à temps plein ou à temps partiel?
 1 - À temps plein
 2 - À temps partiel
 0 - Sans objet

S	S
C	C
G	H

SEMAINES DE CHÔMAGE
 Inscrivez '00' si le nombre de 'ST' est '52';
 Autrement, demandez:
 En 1989, pendant combien de semaines ... a-t-il(elle) été sans travail et à la recherche d'un emploi?
 (Y compris les mises à pied temporaires)
 00 à 52 - Par ex., 7 semaines = '07'



CODE SHEET

Household Record Docket (Form 03)

Exemplaire français disponible sur demande ☐

- 8**
- 1 Single Detached
 - 2 Double
 - 3 Row or Terrace
 - 4 Duplex
 - 5 Apartment, Flat
 - 6 Institution
 - 7 Hotel, Rooming or Lodging House
 - 8 Camp – Logging, Construction, etc.
 - 9 Mobile Home
 - 0 **Other** – Specify in NOTES

- 34**
- M Male
 - F Female

- 35**
- WHAT IS MARITAL STATUS?**
(Read categories to respondent)
- 1 Now married or living common-law
 - 2 Single (never married)
 - 3 Widow or widower
 - 4 Separated or divorced

- 36**
- Assign one letter to all household members related to the head of a family by one of the relationships listed in Item 37.
("A" for each member of the first family, "B" for each member of the second family, etc.)

- 37**
- Each different letter used in Item 36 requires a different 'Head of Family' in Item 37.
- 1 Head of Family
 - 2 Spouse
 - 3 Son or daughter (natural, adopted or step)
 - 4 Grandchild
 - 5 Son-in-law or daughter-in-law
 - 6 Foster child (less than 18)
 - 7 Parent
 - 8 Parent-in-law
 - 9 Brother or sister
 - 0 **Other relative** – Specify in NOTES
- Unrelated roomers, boarders and friends require a separate family identifier in Item 36.

- 40**
- 0 Not a household member this month
 - 1 Civilian household member this month
 - 2 Full-time member of Canadian Armed Forces this month
 - 3 Household member 70 years of age and over (non-birth interview only)

- 45**
- FIRST CODE: Entered by interviewer
- NOTE: for any code other than X, explain situation on appropriate form(s) **FORMS**
- X LFS questionnaire completed for all eligible household members **22**
 - E LFS questionnaire completed for some (not all) eligible household members **15/22**
 - N No one at home (after several calls) **15/22**
 - R Household refusal **15/22**
 - K Interview prevented by death, sickness, language problem or other unusual circumstances related to the household **15/22**
 - L Interview prevented by weather conditions **15/22**
 - T Household temporarily absent **15/22**
 - V Vacant dwelling (or trailer stall and vacant seasonal dwelling) **22**
 - C Dwelling under construction **22**
 - B Dwelling occupied by persons not to be interviewed **15/22**
 - D Dwelling demolished, converted to business premises, moved, abandoned (unfit for habitation), listed in error **12/22**
 - A Interview cancelled for lack of an interviewer (Regional Office use only)
- SECOND CODE: Regional Office use only
- Blank Interview or attempt to interview again
 - 3 Do not interview unless there is a complete change in household membership
 - 4 Attempt to interview again, a letter was sent
 - 5 Attempt to interview again, personal contact made by Regional Office staff

- 38**
- Column 1: WHAT IS THE HIGHEST GRADE OF ELEMENTARY OR HIGH SCHOOL (SECONDARY SCHOOL) EVER COMPLETED?**
- 0 Grade 8 or lower *Quebec: Secondary II or lower*
 - 1 Grade 9 – 10 *Quebec: Secondary III or IV
Newfoundland: 1st year of secondary*
 - Grade 11 – 13 *Quebec: Secondary V
Newfoundland: 2nd to 4th year of secondary*
- ↓
- DID GRADUATE FROM HIGH SCHOOL (SECONDARY SCHOOL)?**
- 2 No
 - 3 Yes

- Column 2: HAS RECEIVED ANY OTHER EDUCATION?**
- 0 No
 - Yes →
- COULD THIS EDUCATION BE COUNTED TOWARDS A DEGREE, CERTIFICATE OR DIPLOMA FROM AN EDUCATIONAL INSTITUTION?**
- 0 No
 - Yes →
- WHAT IS THE HIGHEST DEGREE, CERTIFICATE OR DIPLOMA . . . HAS OBTAINED?**
- 1 No postsecondary degree, certificate or diploma
 - 2 Trades certificate or diploma from a vocational school or apprenticeship training
 - 3 Non-university certificate or diploma from a community college, CEGEP, school of nursing, etc.
 - 4 University certificate below bachelor's level
 - 5 Bachelor's degree
 - 6 University degree or certificate above bachelor's level

USING TEMPORARY DOCKET NUMBERS

T			A
---	--	--	---

Always start with "T" for Temporary Use the last 4 digits of your Assign. No. "A" for the first additional dwelling, "B" for the second, "C" for the third, etc.



FEUILLE DES CODES

Dossier du ménage (Formule 03)

English version available on request

- 8**
- 1 Maison individuelle
 - 2 Maison double
 - 3 Maison en rangée
 - 4 Duplex
 - 5 Appartement
 - 6 Institution
 - 7 Hôtel, maison de chambres ou pension
 - 8 Baraquement, camp de bûcheron, de construction, etc.
 - 9 Maison mobile
 - 0 **Autre** Précisez dans les NOTES

- 34**
- M Masculin
 - F Féminin

- 35**
- QUEL EST L'ÉTAT MATRIMONIAL DE... ?**
(Lisez les catégories à l'enquête)
- 1 Actuellement marié(e) ou vivant en union libre
 - 2 Célibataire (jamais marié(e))
 - 3 Veuve ou veuf
 - 4 Séparé(e) ou divorcé(e)

- 36**
- Attribuez une lettre à tous les membres du ménage dont le lien avec le chef de famille constitue une catégorie au poste 37.
("A" pour chaque membre de la première famille, "B" pour chaque membre de la deuxième famille, etc.)

- 37**
- Chaque lettre utilisée au poste 36 doit correspondre à un "chef de famille" différent au poste 37.
- 1 Chef de famille
 - 2 Conjoint
 - 3 Fils ou fille (adopté(e) ou non, ou d'un autre lit)
 - 4 Petit-fils ou petite-fille
 - 5 Gendre ou bru
 - 6 Enfant en tutelle (moins de 18 ans)
 - 7 Père ou mère
 - 8 Père ou mère du conjoint
 - 9 Frère ou soeur
 - 0 **Autre parent** - Précisez dans les NOTES
Les chambreurs, pensionnaires et amis non apparentés doivent être identifiés par une lettre distincte au poste 36.

- 40**
- 0 Ne fait pas partie du ménage ce mois-ci
 - 1 Membre civil du ménage ce mois-ci
 - 2 Membre à plein temps des Forces armées canadiennes ce mois-ci
 - 3 Membre du ménage de 70 ans et plus (interviews subséquentes seulement)

- 45**
- PREMIER CODE: Inscrit par l'intervieweur
NOTE: Pour tout code autre que X, expliquez la situation sur la formule appropriée
- | | FORMULES |
|---|----------|
| X Questionnaire EPA rempli pour tous les membres admissibles du ménage | 22 |
| E Questionnaire EPA rempli pour certains membres admissibles (et non tous) du ménage | 15/22 |
| N Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage) | 15/22 |
| R Refus du ménage | 15/22 |
| K Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage | 15/22 |
| L Impossibilité d'interviewer à cause du mauvais temps | 15/22 |
| T Ménage temporairement absent | 15/22 |
| V Logement vacant (ou emplacement de roulotte vacant et logement saisonnier vacant) | 22 |
| C Logement en construction | 22 |
| B Logement occupé par des personnes ne devant pas être interviewées | 15/22 |
| D Logement démolé, transformé en local d'affaires, déménagé, abandonné (inhabitable), inscrit par erreur | 12/22 |
| A Interview annulée, faute d'intervieweur (Réservé au bureau régional) | |
- DEUXIÈME CODE: Réservé au bureau régional
- En blanc** Interviewez ou essayez d'interviewer de nouveau
- 3 N'interviewez pas à moins d'un changement complet de la composition du ménage
 - 4 Essayez d'interviewer de nouveau, une lettre a été envoyée
 - 5 Essayez d'interviewer de nouveau, un membre du personnel du bureau régional est entré personnellement en contact avec le ménage

- 38**
- Colonne 1: QUEL EST LE PLUS HAUT NIVEAU D'ÉTUDES PRIMAIRES OU SECONDAIRES QUE... A ACHÉVÉ?
- 0 8^e année ou moins Québec: Secondaire II ou moins
 - 1 9^e-10^e années Québec: Secondaire III ou IV
Terre-Neuve: la 1^{re} année du secondaire
 - 2 11^e-13^e années Québec: Secondaire V
Terre-Neuve: 2^e à 4^e années du secondaire
- ↓
- ... A-T-IL (ELLE) OBTENU UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES?
- 2 Non
 - 3 Oui

- Colonne 2: ... A-T-IL(ELLE) FAIT D'AUTRES ÉTUDES OU REÇU UNE AUTRE FORMATION?
- 0 Non
 - Oui →
- CETTE FORMATION PEUT-ELLE COMPTER POUR L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT OU DIPLÔME D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT?
- 0 Non
 - Oui →
- QUEL EST LE PLUS HAUT CERTIFICAT OU DIPLÔME QUE... A OBTENU?
- 1 Aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires
 - 2 Diplôme ou certificat de métier obtenu d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
 - 3 Diplôme ou certificat non universitaire obtenu d'un collège communautaire, CEGEP, école de sciences infirmières, etc.
 - 4 Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
 - 5 Baccalauréat
 - 6 Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

UTILISATION DES NUMÉROS DE DOSSIER TEMPORAIRES



Commencez toujours par "T" ce qui signifie "Temporaire"

Utilisez les 4 derniers chiffres de votre numéro de tâche

"A" pour le premier logement supplémentaire, "B" pour le deuxième, "C" pour le troisième, etc.



CODE SHEET

Labour Force Survey Questionnaire (Form 05)

Exemplaire français disponible sur demande

- 14
36
- 1 Own illness or disability
 - 2 Personal or family responsibilities
 - 3 Going to school
 - 4 Could only find part-time work
 - 5 Did not want full-time work
 - 6 Full-time work under 30 hours per week
 - 0 Other – Specify in NOTES

- 59
- 1 Working
 - 2 Keeping house
 - 3 Going to school
 - 0 Other – DO NOT specify in NOTES

- 17
- 1 Own illness or disability
 - 2 Personal or family responsibilities
 - 3 Weather
 - 4 Labour dispute (strike or lockout)
 - 5 Layoff, expects to return (**Paid Workers Only**)
 - 6 New job started during week, or job terminated (does not expect to return)
 - 7 Vacation
 - 8 Holiday (legal or religious)
 - 9 Working short-time (because of material shortages, plant maintenance or repair, etc.)
 - 0 Other – Specify in NOTES

- 62
- 1 Own illness or disability
 - 2 Personal or family responsibilities
 - 3 Going to school
 - 4 No longer interested in finding work
 - 5 Waiting for recall (to former job)
 - 6 Has found new job
 - 7 Waiting for replies from employers
 - 8 Believes no work available (in area, or suited to skills)
 - 9 No reason given
 - 0 Other – Specify in NOTES

- 33
- 1 Own illness or disability
 - 2 Personal or family responsibilities (Include maternity leave)
 - 3 Weather
 - 4 Labour dispute (strike or lockout)
 - 5 Temporary layoff, expects to return (**Paid Workers Only**)
 - 6 New job to start in the future
 - 7 Vacation
 - 8 Seasonal Business (**Excl. Paid Workers**)
 - 0 Other – Specify in NOTES

- 63
- Yes, because of:
- 1 Own illness or disability
 - 2 Personal or family responsibilities
 - 3 Going to school
 - 4 Already has a job
 - 0 Other – Specify in NOTES
 - 5 No (Was available for work)

- 54
- 1 Own illness or disability
 - 2 Personal or family responsibilities
Include: Marriage, pregnancy, trip, vacation, family illness, etc.
 - 3 Going to school
 - 4 Quit job for no specific reason
 - 5 Lost job or laid off job (**Paid Workers Only**)
Include: Seasonal job, on-call arrangement, temporary job, dismissal (fired), company moved or went out of business, economic conditions, etc.
 - 6 Changed residence
 - 7 Dissatisfied with job
Include: Low pay, poor hours, transportation problems, working conditions, conflict with employer or co-workers, no opportunity for advancement, etc.
 - 8 Retired
 - 0 Other – Specify in NOTES

- 76
- “IN . . .’S JOB, WAS HE/SHE A PAID WORKER, SELF-EMPLOYED OR AN UNPAID FAMILY WORKER?”
- “IN . . .’S OTHER JOB, WAS HE/SHE A PAID WORKER, SELF-EMPLOYED OR AN UNPAID FAMILY WORKER?”
- Worked for Others**
- 1 Paid Worker
 - 2 Unpaid family worker
- Self-employed**
- 3 Incorporated business – **With** paid help
 - 4 Incorporated business – **No** paid help
 - 5 Not incorporated business – **With** paid help
 - 6 Not incorporated business (*Include self-employed without a business*) – **No** paid help

- 82
- 1 Primary or secondary school
 - 2 Community college, junior college, or CEGEP
 - 3 University
 - 0 Other – Specify in NOTES



FEUILLE DES CODES

English version available on request

Questionnaire de l'enquête sur la population active (Formule 05)

- 14
36
- 1 Maladie ou invalidité de l'enquête
 - 2 Obligations personnelles ou familiales
 - 3 Va à l'école
 - 4 N'a pu trouver que du travail à temps partiel
 - 5 Ne voulait pas de travail à plein temps
 - 6 Travail à plein temps, moins de 30 heures par semaine
 - 0 **Autre** - Précisez dans les NOTES

- 17
- 1 Maladie ou invalidité de l'enquête
 - 2 Obligations personnelles ou familiales
 - 3 Temps
 - 4 Conflit de travail (grève ou lock-out)
 - 5 Mise à pied, s'attend à un rappel (**travailleurs rémunérés seulement**)
 - 6 Début d'un nouvel emploi au cours de la semaine, ou fin de l'emploi (ne s'attend pas à y retourner)
 - 7 Vacances
 - 8 Jour férié (ou fête religieuse)
 - 9 Travail à temps réduit (en raison du manque d'équipement, de l'entretien ou de la réparation de l'usine, etc.)
 - 0 **Autre** - Précisez dans les NOTES

- 33
- 1 Maladie ou invalidité de l'enquête
 - 2 Obligations personnelles ou familiales (comprend les congés de maternité)
 - 3 Temps
 - 4 Conflit de travail (grève ou lock-out)
 - 5 Mise à pied temporaire, s'attend à un rappel (**travailleurs rémunérés seulement**)
 - 6 Nouvel emploi devant commencer à une date future
 - 7 Vacances
 - 8 Entreprise saisonnière (**sauf travailleurs rémunérés**)
 - 0 **Autre** - Précisez dans les NOTES

- 54
- 1 Maladie ou invalidité de l'enquête
 - 2 Obligations personnelles ou familiales
Comprend: mariage, grossesse, voyage, vacances, maladie dans la famille, etc.
 - 3 Va à l'école
 - 4 A quitté son emploi sans raison précise
 - 5 A perdu son emploi ou a été mis(e) à pied (**travailleurs rémunérés seulement**)
Comprend: emploi saisonnier, régime de disponibilité, emploi temporaire, congédiement (renvoi), l'employeur a déménagé ou s'est retiré des affaires, situation économique, etc.
 - 6 A déménagé
 - 7 N'était pas satisfait(e) de son emploi
Comprend: Rémunération insuffisante, mauvaise répartition des heures de travail, problèmes de transport, insalubrité des lieux de travail, incompatibilité avec son employeur ou ses collègues, aucune possibilité d'avancement, etc.
 - 8 A pris sa retraite
 - 0 **Autre** - Précisez dans les NOTES

- 59
- 1 Travaillait
 - 2 Tenait maison
 - 3 Allait à l'école
 - 0 **Autre** - NE précisez PAS dans les NOTES

- 62
- 1 Était malade ou invalide
 - 2 Avait des obligations personnelles ou familiales
 - 3 Allait à l'école
 - 4 N'est plus intéressé(e) à trouver du travail
 - 5 Attendait un rappel (à son emploi précédent)
 - 6 A trouvé un nouvel emploi
 - 7 Attendait que des employeurs lui répondent
 - 8 Pense qu'il n'existe pas de travail disponible dans la région qui réponde à ses aptitudes
 - 9 N'a donné aucune raison
 - 0 **Autre** - Précisez dans les NOTES

- 63
- Oui, parce qu'il (elle):
- 1 Était malade ou invalide
 - 2 Avait des obligations personnelles ou familiales
 - 3 Allait à l'école
 - 4 Avait déjà un emploi
 - 0 **Autre** - Précisez dans les NOTES
 - 5 **Non** (était prêt(e) à travailler)

- 76
- 1
- 77
- "DANS SON EMPLOI... EST-IL(ELLE) UN TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ, UN TRAVAILLEUR INDÉPENDANT OU UN TRAVAILLEUR FAMILIAL NON RÉMUNÉRÉ?"
- "DANS SON AUTRE EMPLOI... EST-IL(ELLE) UN TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ, UN TRAVAILLEUR INDÉPENDANT OU UN TRAVAILLEUR FAMILIAL NON RÉMUNÉRÉ?"
- A travaillé pour d'autres
- 1 Travailleur rémunéré
 - 2 Travailleur familial non rémunéré
- A travaillé à son compte
- 3 Entreprise constituée - Avec aide rémunérée
 - 4 Entreprise constituée - Sans aide rémunérée
 - 5 Entreprise non constituée - Avec aide rémunérée
 - 6 Entreprise non constituée (*Comprend les travailleurs à leur compte sans entreprise*) - Sans aide rémunérée

- 82
- 1 École primaire ou secondaire
 - 2 Collège communautaire ou CEGEP
 - 3 Université
 - 0 **Autre** - Précisez dans les NOTES